20 JANVIER 2011
DÉPOT : BRUXELLES X
N°03

Pleinchamp

HEBDOMADAIRE DE LA FÉDÉRATION WALLONNE DE L'AGRICULTURE

PÉRIODIQUE D'INFORMATION AGRICOLE DIFFUSÉ LE JEUDI AUPRÈS DE TOUS LES EXPLOITANTS AGRICOLES DE WALLONIE
Chaussée de Namur, 47 B-5030 - Gembloux - Tél. : 081 60 00 60 - Fax : 081 60 04 46 - email : pleinchamp@fwa.be - www.fwa.be

CETTE SEMAINE

- PAC et budget 2014-2020: prémices d'un débat qui s'annonce virulent 2
- Une crise alimentaire avant fin juin 3
- La crise de la dioxine prend de l'ampleur en Allemagne - La Belgique, modèle européen ! 6
- Le CER et le DER: centres nerveux pour le développement de l'agriculture luxembourgeoise 7
- Concours - foire provincial BBB de Hannut 8
- Arsia infos 11-14
- Zwischen Eupen und Sankt Vith 18-19
- Marchés 20
- Agenda 21
- Fièvre aphteuse en Bulgarie ! ... 24

PAC 2013-2020:
comment concilier sécurité alimentaire, équilibre territorial et revenu agricole ?

La Fédération Wallonne de l'Agriculture

Vous invite à participer à son **ASSEMBLEE ANNUELLE**

Le mercredi **16 février 2011** dès 9h30

A l'Espace Senghor de la Faculté Gembloux AgroBioTech- ULG - Entrée du parking- Avenue des Facultés, à Gembloux

Programme:

- **09h30** Accueil café
- **10h00** Accueil, par **René Ladouce,** président de la FWA
- **10h10** Interventions de :
  M. Lars Hoelgaard, Directeur Général Adjoint, DG AGRI-Union Européenne
  M. Benoît Lutgen, Ministre régional de l'Agriculture
  Mme Sabine Laruelle, Ministre fédéral de l'Agriculture
  L'assemblée sera illustrée par un **film réalisé par la FWA et Canal Zoom**
- **12h30** Conclusions, par **Yvan Hayez,** secrétaire général de la FWA

Au terme de la séance, une réception amicale sera organisée pour les participants dans le hall d'accueil de l'Espace Senghor

Fédération Wallonne de l'Agriculture
47, Chée de Namur – 5030 Gembloux
tél : 081/60.00.60 – fax : 081/60.04.46
fwa@fwa.be

UNION DES AGRICULTRICES WALLONNES · F.J.A · FWA · Crédit Agricole

Maïs grain en Wallonie ?

MARCO : le plus précoce FA0180

LOGO : le plus productif FA0210

Lisez les résultats dans la presse

Limagrain Belgium

Pac et budget 2014-2020: prémices d'un débat qui s'annonce compliqué et virulent

Les débats se multiplient dans les diverses enceintes européennes, notamment plusieurs groupes politiques et commissions parlementaires du PE, autour de la Pac 2014-2020 , ainsi que du budget qui lui sera affecté. Les Ministres de l'agriculture, ainsi que les hauts fonctionnaires des Etats membres, continuent à examiner quant à eux la communication du 18 novembre du Commissaire Ciolos.

Richard Cydzik

Le Parlement est déjà le théâtre de débats animés sur le dossier «pac-budget» 2014-2020.

Les discussions sont animées (c'est un euphémisme) pour plusieurs raisons. Tout d'abord, il se confirme de plus en plus que les trois «grands» de l'Union ont conclu un «deal», lors du dernier Sommet européen de Bruxelles, les 16 et 17 décembre. Ce deal entre l'Allemande Merkel, le Français Sarkozy et le Britannique Cameron, consiste à maintenir un statu quo en termes réels pour le budget total 2014-2020 (le fameux «CFP», ou cadre financier pluriannuel). La Pac continuerait à être dotée du même budget que pour la période 2007-2013 tandis que le fameux chèque britannique (un remboursement de l'UE au Royaume-Uni datant de l'époque Thatcher) serait préservé.

Ce scénario ne serait à la limite pas tellement pénalisant pour l'agriculture globalement parlant, surtout si l'on se souvient que d'aucuns souhaitaient il y a un an encore des coupes drastiques dans ce budget (-25%!). Mais on sait aussi que, compte tenu du probable et progressif rééquilibrage des aides directes en faveur des 12 pays d'Europe Centrale, les agriculteurs des 15 anciens Etats membres seraient graduellement amputés au niveau de leurs paiements directs.

Toutefois, ce scénario «Merkel-Sarkozy-Cameron» déclencherait un véritable tollé parmi les autres institutions de l'Union. C'est la Commission européenne qui selon les traités doit formuler des propositions sur le budget 2014-2020 ainsi que sur sa ventilation entre les différents postes. En outre, la décision finale sur le sujet revient clairement désormais à la fois au Conseil des Ministres et au Parlement européen. Pas sûr enfin que les autres Etats membres apprécient beaucoup l'initiative de trois de leurs partenaires, fussent-ils les plus puissants et les plus influents de l'Union...

Enfin, avec un cadre financier 2014-2020 bloqué, autant dire que les grandes ambitions formulées par la Commission dans sa «stratégie 2020» - développement d'une économie de la Connaissance, de la Recherche, de l'innovation, de l'emploi, etc. – se verraient reléguées aux oubliettes... Et la stratégie 2020 serait pratiquement vouée à échouer aussi lamentablement que son prédécesseur, la «stratégie de Lisbonne» entre 2000 et 2010.

Les groupes politiques du PE vont commencer à se prononcer sur le dossier. Ainsi le groupe ADLE (libéraux) se focalise-t-il sur la réalisation d'économies budgétaires à tout prix sur «tout ce qui n'apporte pas de réelle valeur ajoutée à la Pac». Au stade actuel, les libéraux européens déclarent que «le financement de la Pac et de la politique de cohésion» (aide aux régions les plus pauvres) se justifie néanmoins toujours mais doit être modernisé».

Au Parlement européen a été mise en place l'an dernier une commission spéciale sur les défis politiques. Cette commission s'est réunie le 13 janvier dernier pour examiner «l'avenir des dépenses agricoles». La question a été clairement posée à Dacian Ciolos: *l'UE doit-elle maintenir ses dépenses agricoles au niveau actuel, en vue d'améliorer les conditions des agriculteurs et parer la menace d'une crise alimentaire? Ou au contraire, le budget agricole doit-il diminuer au profit d'investissements accrus dans la recherche et de mesures favorisant la croissance économique et l'emploi?*

M. Ciolos a expliqué que, s'il a prévu une proposition très ambitieuse pour la future Pac, le budget doit être au niveau de ces ambitions. De toute façon, a ajouté M. Ciolos, *une réduction de la Pac entraînerait une augmentation des dépenses agricoles nationales et ne permettrait donc pas aux Etats membres de faire des économies.*

Une parlementaire socialiste allemande a pour ainsi dire clos un débat très animé en soulignant que le financement des biens publics, environnementaux comme sécurité alimentaire, lutte contre le changement climatique, etc. relèvent du devoir des agriculteurs. *Nous ne parviendrons pas à faire tout cela avec moins d'argent que ce que nous avons obtenu ces dernières années.*

Telles sont donc les prémices du débat budgétaire autour de la Pac qui s'engage donc «*de facto*» avant même que les propositions officielles de la Commission n'aient été rendues publiques, ce qui devrait être fait dans le cours de ce semestre (mars ou juin?). Pour différentes raisons, on le devine, ces discussions promettent d'être âpres. D'une part, en raison de la crise générale des finances publiques qui ne pousse pas à l'augmentation de la dépense. D'autre part, à l'intérieur même du budget agricole, en raison de la répartition des paiements entre anciens et nouveaux Etats membres.

Toujours est-il qu'il nous convient cependant d'intégrer tous ces aspects pour le cas échéant disposer d'arguments appropriés le moment venu.

Duplicité de certains pays sur les OGM?

C'est ce que donne à entendre sans donner de précisions, le président de la Commission européenne, José-Manuel Barroso.

Dans «La Libre Belgique», Barroso a rappelé qu'il a proposé de rendre aux pays membres de l'UE la compétence individuelle de décider ou non d'autoriser la culture d'OGM, José Manuel Barroso constate que «cela n'a pas suscité grand enthousiasme».

«Je vais vous dire pourquoi», ajoute-t-il: «Parce que certains Etats qui s'opposent publiquement aux OGM sont aussi ceux qui font pression sur toutes les instances pour que l'on introduise ces mêmes OGM sur le marché. A la vérité, les Etats ont dit ne pas vouloir de cette compétence parce que cela les arrange de maintenir le régime actuel».

Lui-même se déclare « agnostique » sur le sujet. «Je n'y connais rien. Je n'ai pas à dire que la patate A est meilleure que la patate B, je m'en réfère à l'opinion des experts».

Selon M. Barroso, «la Commission ne peut pas prendre de décision politique sur chaque OGM, ce n'est pas gérable».

Qu'est-ce que l'Institut«Worldwatch»?

Le «Worldwatch Institute» se consacre notamment à la publication de documents concernant les effets sur l'environnement des transformations industrielles du monde moderne. A partir de là, l'Institut se propose d'estimer «les meilleurs pratiques permettant de déterminer le contour de sociétés pourvues des économies durables».

Le «Worldwatch Institute» n'a pas la réputation d'être extrémiste par exemple en proposant des solutions irréalistes ou impraticables aux défis agricoles contemporains. Ont déjà collaboré ainsi aux publications du «Worldwatch», le scientifique Hubert Reever, l'ancien Secrétaire général de l'ONU Kofi Annan, Michaël Gorbatchev... Le «Worldwatch» n'hésite pas à dénoncer les «utopistes du développement durable».

Chaque année, l'Institut publie un état du monde. Celui de 2011 affirme ainsi notamment que l'innovation agricole – nous dirions aussi l'imagination – est d'ores et déjà la solution à la réduction de la pauvreté et à la stabilisation du climat.

«Worldwatch» est situé à Washington DC. Son rapport annuel est publié en plus de 20 langues. Pour de plus amples renseignements, visitez son site www.worldwatch.org

Lire en page 9: l'avis du Worldwatch sur la contribution de l'agriculture à la lutte contre le changement climatique

Crise alimentaire avant juin?

C'est l'avis de notre compatriote Olivier De Schutter, professeur à l'UCL, mais aussi rapporteur spécial pour le droit à l'alimentation de l'ONU. Il importe, selon lui, de reconstituer substantiellement les stocks de réserves, d'imposer davantage de transparence sur les opérations, mais aussi de limiter les opérations à terme pour parer à la spéculation.

Le récent renversement du régime tunisien ainsi que les troubles en Algérie ont attiré l'attention sur la précarité de la situation alimentaire dans ces pays. La hausse des prix alimentaires cristallise en effet toutes les rancœurs à l'égard des autorités de ces pays, peu démocratiques et très soucieux de leur propre enrichissement.

Moins de blé au Maghreb

Quelle est la situation dans les pays les plus exposés?

En Afrique australe (Madagascar, Malawi, Mozambique, Zambie, Zimbabwe), la production de céréales augmente de 6,3%, soit de 31,8 millions de tonnes en 2009, à 33,8 millions de tonnes en 2010. L'Afrique du Sud, à elle seule, a produit 17,9 millions de tonnes en 2010 contre 16,9 millions de tonnes l'année précédente.

Les prévisions pour les pays des grands lacs (Burundi, Rwanda, République démocratique du Congo) n'étaient pas disponibles encore début janvier.

En Afrique du Nord, (Algérie, Egypte, Maroc, Tunisie), la « grave » sécheresse de 2009 a entraîné une « forte » baisse de la production, particulièrement en Tunisie et au Maroc. La production totale de blé, principal produit céréalier d'Afrique du Nord, est estimée à 16,6 millions de tonnes, en baisse de 18% par rapport à la bonne récolte de 2009. Par contre, la récolte des céréales secondaires était estimée à 13,2 millions de tonnes, soit 8% de plus que la moyenne quinquennale.

Aléas climatiques

Par ailleurs, pour l'économiste de la FAO chargé du suivi du secteur des céréales, Abdolreza Abbassian, «la situation des céréales n'est pas aussi critique qu'en 2007/2008 », mais, selon lui, « des conséquences plus graves » ne sont pas à exclure dans les prochains mois, en fonction du climat.

La météo capricieuse, qui affecte les récoltes dans nombre de pays producteurs, alimente cette envolée des prix. Les inondations en Australie ont « sérieusement dégradé la qualité des céréales », explique un analyste, qui s'attend à une explosion des cours du blé aux alentours de 300 euros la tonne cette année.

«Nous nous orientons donc en ce début d'année 2011 vers une poursuite de la hausse des cours des matières premières agricoles, hausse alimentée également par la demande chinoise qui ne faiblit pas et par les craintes de sécheresse qui se profilent maintenant sur l'Argentine», prévient le même analyste.

En Algérie, après plusieurs jours d'émeutes meurtrières dues à la flambée des prix des produits alimentaires de base, le gouvernement a annoncé une exonération temporaire de 23% des charges imposées aux importateurs d'huile et de sucre. De son côté, la Libye a décidé de supprimer toutes les taxes sur les produits alimentaires.

C'est principalement le blé qui risque de faire défaut, mais les stocks de maïs sont aussi très réduits

Pas de réelle pénurie mondiale?

«Aujourd'hui, comme en 2008, il n'y a pas de problème de pénurie », indique M. De Schutter (dans une interview à un quotidien français) pour qui « la réalité des stocks et l'évolution des prix sur les marchés est parfois considérable » à cause d'informations négatives qui s'accumulent sur les récoltes, comme les incendies en Russie, la canicule en Ukraine ou encore les fortes pluies au Canada. « Certains opérateurs de marché préfèrent ne pas vendre tout de suite, tandis que les acheteurs cherchent à acheter autant que possible. Si tout le monde fait cela, les prix montent », précise ce responsable de l'Onu. De plus, selon lui, l'augmentation de la production de biocarburant ne fait qu'amplifier ce phénomène. Aux Etats-Unis, indique M. De Schutter, la part de la production de maïs destinée à l'éthanol sera en 2011 de 38,3 %, contre 30,7 % en 2008. « Dans le contexte actuel, affirme-t-il, c'est complètement irresponsable de continuer ainsi ! » Il estime que, toutes céréales confondues, les stocks mondiaux seront de 427 millions en 2011, soit une baisse de 63 Mt par rapport à 2009 imputable pour plus des deux tiers aux Etats-Unis et à l'Union européenne. « C'est là que les stocks sont les plus restreints. Et c'est notamment dû à la diversification des produits de céréales vers les agrocarburants », souligne-t-il.

Assouplissement des mesures ESB

La Ministre fédérale de l'agriculture, Sabine Laruelle, a été interrogée à la Chambre des Représentants sur l'assouplissement des mesures ESB envisagé par la Commission européenne. Celle-ci argue en effet du fait que la maladie est pratiquement éradiquée.

La Ministre a expliqué que la la Belgique a une position favorable à l'égard des propositions de la Commission européenne en vue d'assouplir une série de mesures de lutte contre l'ESB, à la lumière de l'évolution épidémiologique favorable de la maladie de la vache folle dans notre pays et dans le reste de l'Europe.

La Belgique joue d'ailleurs un rôle actif dans les négociations européennes en cours concernant l'adaptation des mesures en matière d'ESB.

Concernant le système de surveillance de l'ESB, dont l'objectif premier est le suivi de la situation épidémiologique de cette maladie, le point de vue de la Belgique est que les tests doivent dorénavant être effectués principalement sur les animaux à risque, et non les bovins de boucherie sains. La Belgique est donc en faveur d'une diminution progressive, à court terme, du nombre de tests sur les animaux de boucherie sains.

Protéines animales

Concernant un assouplissement éventuel de l'interdiction totale des protéines animales transformées dans l'alimentation du bétail, la Belgique soutient l'approche par étapes de la Commission européenne selon laquelle les protéines animales de non-ruminants seraient à terme autorisées à nouveau dans les aliments, moyennant le respect du principe de non cannibalisme.

Une condition essentielle pour la Belgique est qu'un assouplissement de l'interdiction totale ne peut être envisagé que si de bons instruments de contrôle sont disponibles, à savoir des méthodes d'analyse efficaces pour déterminer l'espèce animale d'où proviennent les protéines (comme moyen de contrôle du principe de non cannibalisme) et si des mesures visant à éviter la contamination croisée lors de la production d'aliments pour animaux sont mises en place.

La contamination croisée ne peut cependant pas être évitée à 100%. C'est pourquoi une des conséquences nécessaires de l'assouplissement de l'interdiction totale est la détermination d'un niveau de tolérance de ces protéines animales à nouveau autorisées dans l'alimentation des animaux à qui elles ne sont pas destinées. Ce seuil de tolérance doit toutefois être placé à un niveau le plus faible possible, et ne concerner que les protéines animales de non-ruminants qui seraient à nouveau autorisées. Ces protéines animales de non-ruminants représentent un risque très faible. C'est pourquoi un seuil de tolérance bas n'entraînera pas de risque pour la santé animale ou humaine.

Vu leur importance pour la santé publique, il est essentiel pour la Belgique que toutes les propositions d'adaptation des mesures en matière d'ESB soient d'abord soumises à une évaluation scientifique et que les mesures futures en matière d'ESB soient alignées sur les normes internationales, notamment celles de l'Organisation mondiale de la Santé animale (OIE).

La Ministre précise que la Belgique fournit des efforts importants en vue d'atteindre de bons résultats. Elle dit avoir insisté au Conseil Agriculture auprès de la Commission européenne pour que la «feuille de route ESB» constitue une priorité, et pour que le monitoring de l'ESB soit aligné dès que possible sur la situation épidémiologique favorable dans l'Union européenne.

Pendant la présidence belge, la délégation belge a obtenu dans ce dossier délicat un consensus entre les chefs des services vétérinaires.

Quel timing?

Le timing pour l'adaptation du système de surveillance de l'ESB peut être résumé comme suit. La Commission européenne a demandé à l'EFSA (autorité sanitaire européenne) d'évaluer sur le plan scientifique une série de scénarios futurs d'adaptation des tests d'ESB.

Les résultats de cette évaluation sont attendus. Les premières propositions de la Commission européenne pour l'adaptation de la surveillance de l'ESB sont attendues début 2011.

Compte tenu des procédures de consultation des comités concernés d'experts vétérinaires et du Parlement européen, l'application du système de surveillance adapté de l'ESB sur le terrain est prévue dans le courant 2011.

Pour l'assouplissement éventuel de l'interdiction totale des protéines animales transformées dans l'alimentation du bétail, il est impossible d'avancer dès maintenant un timing clair. Une condition essentielle pour la Commission européenne pour l'assouplissement de l'interdiction totale est, en effet, la disponibilité de méthodes d'analyse efficaces pour déterminer l'espèce animale d'où proviennent les protéines. Malgré des recherches poussées dans ce domaine ces dernières années, il n'y a pour l'instant pas encore de méthode validée. Tant que cela ne sera pas le cas, la Commission européenne ne fera pas de propositions d'assouplissement.

NUTRILOR
NUTRITION-SANTE ANIMALE
Le Top des minéraux
BIENVENUE aux JOURNÉES INTERNATIONALES DE L'ÉLEVAGE À TOURNAI 5 & 6 FÉVRIER 2011
SEMOULOR 25/5-21/7-16/8
SEMOULOR 10/10-6/10
SEMOULOR CELL 16/7* - CELL 9/9*
(avec 1800 mg/kg METHIONINE de ZINC)
Une gamme complète avec:
• 2500 mg/kg de VIT E
• 10.000 mg/kg de CHOLINE
SEMOULOR
en Belgique
SEMOULES AVEC BIOTINE:
• CELL 16/7 + BIOTINE • 25/5 + biotine + meth-zinc
Une équipe d'ingénieurs nutritionnistes à votre service :
Nicolas LEROY: 0478/54.65.24 • Damien GREGOIRE: 0473/52.33.96
William LAMBERT: 0497/55.35.06 • Mathieu DECOSTER: 0498/97.97.60
NUTRILOR® Tél. 085/84.60.36

La peste porcine africaine approche de l'Europe

Un foyer de peste porcine africaine a été découvert près de St-Pétersbourg. Autrement dit aux portes de l'UE. Rappelons qu'il s'agit d'une maladie mortelle pour les porcs mais non transmissible à l'homme.

Avec la détection d'un foyer de peste porcine africaine près de Saint-Pétersbourg, en Russie, la maladie dont l'Europe était indemne jusqu'à présent se rapproche. Les autorités sanitaires russes avaient indiqué, le 9 janvier, l'origine du foyer de cette maladie, une ferme privée au sud de Saint-Pétersbourg. C'est à la suite de la découverte de plusieurs cadavres de porcs, le 31 décembre 2010, dans une usine de traitements des déchets que les autorités sanitaires s'étaient rendu compte de la présence du virus sur le territoire. Bernard Van Goethem, directeur général adjoint (par intérim) de la Direction générale de la santé et des consommateurs de la Commission européenne, a précisé le 13 janvier que « nous avons offert notre assistance aux vétérinaires et aux laboratoires russes ». En effet, l'Union européenne « a déjà l'expérience de cette maladie, puisqu'elle était présente en Espagne et au Portugal, il y a presque 20 ans ». Elle a été éradiquée entretemps.

«La peste porcine serait rentrée en Europe à la suite d'un déficit de contrôle vétérinaire en Géorgie», a déclaré quant à lui Bernard Vallat, directeur général de l'Organisation mondiale de la santé animale, le 13 janvier, dans une conférence de presse. « Elle a ensuite envahi la Russie et menace l'Union européenne ». Depuis le 10 janvier, des mesures de désinfection des camions vides en provenance de Russie, après livraison de leurs marchandises, est obligatoire. « Le 20 janvier, une réunion avec les services vétérinaires russes afin de savoir s'ils ont besoin de plus d'aide » est prévue, selon Bernard Van Goethem. Le 12 janvier, le gouvernement russe a ordonné l'abattage de 1 200 cochons. De plus, « les animaux errants, qui pourraient devenir des vecteurs de la contamination, seront abattus », a indiqué Iouri Andreev, vétérinaire en chef de Saint-Pétersbourg. Une vingtaine de défenseurs des animaux ont protesté le jour même dans le centre-ville contre cette mesure, a indiqué la police locale qui a interpellé 4 personnes. La peste porcine africaine est mortelle pour les porcs mais non transmissible à l'homme. Actuellement, aucun vaccin n'existe contre ce virus.

Le métier de vétérinaire, un quart de millénaire!

2011 marque le 250ème anniversaire de la profession vétérinaire. Cette année a pour la circonstance été déclarée «Année mondiale vétérinaire ». Une série d'événements seront mis sur pied à cette occasion en vue de souligner les divers rôles des vétérinaires de par le monde.

En cette année 2011, à l'occasion du 250e anniversaire de la création de la profession vétérinaire, la Commission européenne et l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) lancent la campagne « Les vétérinaires dans votre vie quotidienne ». C'est effectivement en 1761 qu'un arrêté du roi Louis XV autorise Claude Bourgelat, à créer à Lyon la première école vétérinaire au monde. Claude Bourgelat fut aussi le premier scientifique « à oser dire qu'en étudiant la biologie et la pathologie de l'animal, on pourrait mieux comprendre celle de l'Homme ». L'année 2011 sera donc également le 250e anniversaire du concept de « biopathologie comparée », sans lequel la médecine moderne n'aurait vu le jour », rappelle Jean-François Chary, président du comité d'animation et de coordination Vet 2011. Ce comité est l'organisme fédérateur de l'année mondiale vétérinaire dont l'objectif est d'expliquer, au travers de manifestations, la diversité du métier de vétérinaire.

Des manifestations dans le monde entier

Ces manifestations, organisées sur toute la planète (1 007 correspondants dans plus de 100 pays), seront parrainées par l'Union européenne, l'Unesco, la Fondation européenne sur la santé animale (IFAH) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). « Tout le monde connaît le vétérinaire comme étant le médecin des animaux, mais rares sont ceux qui savent que les vétérinaires jouent un rôle charnière dans la prévention et le contrôle des maladies animales infectieuses, y compris celles transmissibles à l'homme, le bien-être animal, la production alimentaire ou la sécurité sanitaire des aliments », explique Bernard Vallat, directeur général de l'OIE. D'après lui, plus de 250 millions d'animaux sont utilisés par l'homme de par le monde et près de 60% des maladies connues chez l'homme sont d'origine animale.

Corée du Sud: grippe aviaire et fièvre aphteuse

La Corée du Sud a annoncé, le 9 janvier, la découverte de trois nouveaux foyers de grippe aviaire dans des élevages de canards et de deux nouveaux cas de fièvres aphteuses dans des élevages de porcs et de bovins.

Depuis le 31 décembre, sept cas de grippe aviaire ont été détectés. Avec la découverte de ces derniers foyers, près de 396 000 poulets, canards et autres volailles devaient être abattues, selon le site du ministère sud-coréen de l'Agriculture.

Du côté de la fièvre aphteuse, 108 cas ont été détectés depuis le 29 novembre. De ce fait, près d'un million de porcs et bovins a dû être abattu dans une quarantaine de villes et de comtés (7% du cheptel national), soit une perte financière de plus de 890 million de dollars.

Environ 1,5 million de porcs et bovins ont été vaccinés afin d'enrayer l'épidémie. Le ministère sud-coréen de l'Agriculture a indiqué qu'environ 1,2 million de porcs et bovins supplémentaires seraient vaccinés dans les prochaines semaines et jusqu'à 6,5 millions d'animaux d'ici la fin du mois.

MOUVEMENT

AMICALE DES RETRAITÉS DE LA FWA

Tournai Mouscron

Lundi 24 janvier

A 14h, en la salle Roc St-Pierre à Antoing, conférence du Dr Charles Doyen sur les nuits agitées et troubles du sommeil.
Pour la bonne organisation, réservation auprès de Suzanne 069/225.851 ou Monique 069/647.943 avant le 21 janvier.
Paf : 6 euros comprenant la location de la salle, le café, les tartes et le goûter.

Brabant Wallon

Dimanche 6 mars

Dîner annuel à 12h15 à la Commanderie de Vaillampont à Nivelles. Menu : apéro, soufflé de homard, de saumon frais et scampis, tournedos de Coucou de Malines, sauce Rossini et médaille de foie gras, Brie sur fond de salade folle, Omelette norvégienne meringuée, café et vins compris. Paf 47 €/personne. Pour les membres de l'association ou de la FWA, une réduction de 5 € est accordée.

Inscription : à partir du 1er février, il suffit d'avertir Norbert Mullier par tél entre 18 et 19h au n°067/554.305 et de verser sa participation au compte n°103-1149895-28 de l'Amicale des Aînés du Brabant wallon, avenue du Monde 43/3 à 1400 Nivelles ou auprès d'Etienne Plasman après 19h au 0474/544.336. Clôture des inscriptions le 27 février.

NÉCROLOGIE

Madame Victorine MEYS,
veuve de Jean PIRENNE
Née à Charneux le 4 mai 1920 et décédée
à Henri-Chapelle le 30 décembre 2010

Madame Léa ROMPEN,
veuve d'Albert OTTEN
Née à Battice le 26 mars 1926
et décédée à Montzen le 31 décembre 2010
Schaens 25A à 4880 Aubel

Monsieur Jules LERUSE,
époux d'Yvette RASQUIN
Né à Comblain au Pont le 12 avril 1925
et décédé à Comblain au Pont
le 24 décembre 2010
Tige de Géromont 26 à Comblain au Pont

Monsieur François PINCKERS,
époux d'Irma LENNERTZ
Né à Fouron-St-Martin le 29 mars 1926
et décédé à Moresnet le 8 janvier 2011
Rue des Ecoles 67 à 4851 Gemmenich

Madame Denise SOTREZ,
veuve de Félix MOREAU
Née à Polleur le 30 novembre 1925
et décédée à Befve-Thimister le 11 janvier 2011
Fastré 771 à 4654 Charneux

Monsieur André DESCAMPS,
époux d'Yvonne AMEYE
Né à Geluveld le 23 septembre 1928
et décédé à Brasménil le 6 janvier 2011
Rue des Vallées 21 à 7604 Brasménil

Madame Honorine VAN ROYEN,
veuve de Richard VAN den KEYBUS
Née à Kieldrecht le 1er mars 1911
et décédée à Baisy-Thy le 16 janvier 2011
Les funérailles se dérouleront en l'église
St-Géry à Rebecq le samedi 22 janvier à 11h30.
La défunte était la maman
d'Eli Van den Keybus, ancien membre JAP.
Vlieringendreef 17 à 1500 Halle

La Fédération Wallonne de l'Agriculture
ainsi que Plein Champ
présentent leurs sincères condoléances
aux familles

SYNDICAL

Fait pour vous par le service d'études

10/1
Gand-Université: projet de lutte PRRS porcs
Gembloux-Nitrawal: cellule de coordination et GT structures
La Reid-FJA: Cours B-examen
Bruxelles-COPA: GT ovins
Ciney-FWA: conférence PAC-actualités agricoles
11/1
Bruxelles-Afsca: Codiplan
Bruxelles-Bemefa: situation secteur porcin
Rebecq-FWA: séance d'études transmission d'entreprises
Gembloux-Filière horticole wallonne: conseil d'administration et assemblée générale
Bruxelles- CESE: comité de suivi ACP-UE
Visé-Cwedd: visite de terrain
Jambes-DGATLP: commission régionale d'aménagement du territoire
Marche-régionale FWA: PAC post 2013
Gembloux-FWA: Forum Natura 2000
12/1
Tournai-Nitrawal: directive nitrate
Bruxelles-Copa: atelier PAC 2013
Gembloux-Fiwap: conseil d'administration
Bruxelles-DG agriculture: comité consultatif UE PAC et lait
Marloie-DNF: contact dossiers Natura 2000
Marche-dossier concession prairies Natura 2000 camp militaire
13/1
Gembloux-FWA: commission productions animales
Namur-cabinet B. Lutgen: Natura 2000
Namur- Cwedd: GT bioliquides
Jamiolle- locale FWA Philippeville: info agriculture biologique
Namur- DGA: avenir du secteur lait
Gent: foire Agriflanders
14/1
La Hulpe-vœux du Gouvernement wallon
Namur-DGA: comité de suivi PAC post 2013
Herve- Intermarché: rencontre avec éleveurs de porcs
Namur- OWD/FICOW: rencontre sur dossier «déchets de laine»
Bruxelles- CESE: section développement durable

La crise de la dioxine s'amplifie en Allemagne

La crise de la dioxine, version allemande, prend une certaine ampleur chez nos voisins, dans la mesure où la viande de porc est désormais sensiblement atteinte. Or celle-ci représente 2/3 de la viande concernée en Allemagne. Et la Chine, comme la Corée du Sud, a suspendu ses importations de porcs et volailles allemands.

La Ministre allemande de l'agriculture – qui est aussi celle de la protection des consommateurs – a quelque peu « cafouillé » en raison de cette double compétence, et elle a été critiquée aussi bien au sein de sa majorité que par l'opposition.

La Commission européenne tente pour sa part, d'imposer des règles plus strictes aux fabricants d'aliments pour animaux. En l'absence de résultat, elle envisage de mettre en place une réglementation stricte au niveau de l'UE.

Rencontre Commission-Industrie

La Commission européenne, qui a rencontré le 10 janvier à Bruxelles les représentants de l'industrie, a été déçue, car « aucune proposition concrète n'a été présentée » pour mettre en place des dispositifs de contrôle destinés à éviter de nouvelles contaminations à la dioxine.

Les industriels ont été priés de revenir avec des propositions d'ici fin janvier pour qu'un dispositif puisse être mis en place sur une base volontaire. Si tel n'est pas le cas, la Commission envisage de réglementer au niveau européen. La ministre allemande de l'agriculture, Ilse Aider, a annoncé son intention de proposer au niveau européen une interdiction de produire sur un même site à la fois des produits destinés à l'alimentation des animaux et des graisses « techniques » destinées à l'industrie ainsi qu'un « durcissement des procédures d'agrément pour les fabricants de compléments alimentaires pour animaux ».

Enquête en Allemagne

La société allemande Harles und Jentzsch, qui se trouve à l'origine du scandale, a déposé son bilan le 12 janvier.

Une enquête a été ouverte par la justice allemande pour déterminer comment et pourquoi cette entreprise a utilisé des graisses contaminées à la dioxine exclusivement destinées à des usages industriels pour fabriquer des graisses destinées à l'alimentation animale qui ont été achetées par dix-neuf sociétés productrices d'aliments pour animaux.

Environ 3 000 tonnes de graisses ont été livrées à vingt-cinq clients qui les ont utilisées pour produire 150 000 tonnes de compléments alimentaires pour animaux distribués à travers toute l'Allemagne. Le 12 janvier, 490 élevages étaient encore fermés par mesure de précaution, en attendant les résultats de tests pour détecter la présence de dioxine.

Au plus fort de la crise, le 7 janvier, des contrôles étaient effectués sur 4 700 élevages. Au 11 janvier, des taux de contaminations supérieurs à ceux autorisés avaient été découverts au sein de dix-huit élevages de poules pondeuses et d'un élevage de porcs.

Après la destruction début janvier de 100 000 œufs contenant des traces de dioxine, les autorités sanitaires tentaient toujours le 13 janvier de localiser la viande provenant de 180 porcs nourris avec des aliments frelatés. Quant aux 140 porcs encore présents dans l'exploitation contaminée, ils ont été abattus et leurs carcasses brûlées.

Suspensions des importations chinoises

L'administration chinoise chargée de la quarantaine et de la qualité des produits alimentaires a annoncé la suspension des importations d'œufs et de porcs allemands. Les produits en voie d'acheminement subiront des tests à leur arrivée en Chine pour voir s'ils sont contaminés à la dioxine, ont indiqué les Chinois. Les exportations de porc allemand vers la Chine sont modestes. 7 000 tonnes ont été vendues en 2009, sur 2,2 milliards de tonnes écoulées dans le monde entier, le plus grand client de l'Allemagne étant la Russie. La Corée du sud, de son côté, a suspendu ses importations de porc allemand dès le 9 janvier, tandis que la Russie et le Japon ont renforcé leurs contrôles. En revanche, la Slovaquie, qui avait suspendu la vente d'œufs et de volailles allemands, a levé cette restriction.

Viande contaminée vendue et consommée en Pologne et Tchéquie

De la viande de 35 porcs contaminés à la dioxine en provenance d'Allemagne a été vendue début janvier à une entreprise polonaise et à deux en République tchèque, a annoncé le 13 janvier le ministère de la Santé de l'Etat régional de Saxe-Anhalt (est de l'Allemagne). Seulement, cette viande a dû être consommée depuis longtemps, a déclaré le ministère. Cependant, l'Institut fédéral pour la protection des consommateurs et la sûreté des aliments va informer les pays concernés. Interrogés sur le sujet, les autorités polonaises se sont déclarées surprises. « Nous n'avons pas reçu une telle information », a indiqué le responsable de l'administration vétérinaire polonaise, Janusz Zwiazek. Les autorités tchèques, elles, demandent plus de détails avant de prendre des mesures concrètes. « Les experts allemands estiment que la dose de dioxine contenue dans les aliments n'est pas dangereuse pour la santé du consommateur », a observé un porte-parole de l'administration vétérinaire tchèque, Josef Duben.

Les porcs et volailles allemands sont de plus en plus «boycottés»

Hausse de la consommation de produits bio en Allemagne

La demande de produits bio a bondi en Allemagne depuis le début du scandale à la dioxine. Les étals sont pratiquement vides dans la Bio Company du quartier de Kreuzberg à Berlin en ce 12 janvier : la demande pour la viande et les œufs bio a explosé. « Dioxine : les produits bio ne sont pas concernés », annonce une pancarte en lettres majuscules, installée dans les rayonnages de viande. Bio Company veut différencier ses produits de ceux au cœur du scandale qui touche des œufs et du porc issus de l'industrie agroalimentaire de masse. « Nous vendons au moins deux fois plus de viande et d'œufs. Nous devons organiser des livraisons supplémentaires pour faire face à la demande », explique Silke Unwetter, une employée du magasin. Une pénurie d'œufs bio a déjà été observée en certains endroits, selon la Fédération allemande des producteurs bio. « Le marché n'était pas très bien approvisionné avant la crise et les poules ne peuvent pas pondre plus vite », souligne Felix zu Löwenstein, le président de la Fédération.

Le marché allemand de l'alimentation biologique est le plus gros d'Europe, avec des ventes de plus de 5 milliards d'euros en 2008, selon les derniers chiffres disponibles de la Fédération, suivi par le marché britannique, avec 2 milliards d'euros.

Dioxine : la Belgique citée comme modèle européen !

L'AFSCA suit au jour le jour l'évolution de la « crise de la dioxine » en Allemagne.
Jusqu'à présent, les informations reçues via le système d'alerte rapide européen (RASFF) ne font pas état d'importation en Belgique d'aliments pour animaux ou de denrées contaminées en provenance d'Allemagne.

Sur base de son expérience, l'Agence belge plaide auprès de la Commission (DG SANCO) pour une harmonisation de mesures préventives renforcées à l'égard du secteur des graisses et huiles et de l'alimentation animale. Trop d'incidents prouvent que certains acteurs du secteur ne maîtrisent pas suffisamment les risques ou sont pour des raisons économiques tentés par la fraude au détriment des éleveurs et des consommateurs.

Au 11 janvier 2011, 490 élevages (dont 281 de porcs et 195 de volailles diverses) étaient encore bloqués en Allemagne.

Lors de la réunion du Comité permanent européen de ce 11/01/2011 sur la chaîne alimentaire et la santé animale, le représentant de l'AFSCA a présenté à la Commission et aux Etats membres les mesures préventives prises en Belgique pour éviter autant que possible une situation comparable.

Ces mesures sont principalement :

- Interdiction de recyclage en alimentation animale de graisses et huiles de friture (AR du 08/02/1999 étendu en 2002 au niveau CE via l'interdiction des déchets de cuisine).

- Adoption d'une liste de matières premières et additifs critiques pour les dioxines : graisse animale, produits traités de poisson, E559 (kaolinite), E561 (vermiculite), E566 (natrolite-phonolite), E568 (clinoptinolite), E598 (aluminates de calcium), ces additifs étant des argiles.

- Autorisation préalable, plutôt qu'un simple enregistrement, de tout opérateur qui place sur le marché belge un des produits précités.

- Obligation d'analyse préalable pour les dioxines et dioxines like PCB avant commercialisation des matières premières critiques, aux frais de l'opérateur. Les échantillons doivent porter sur des lots de maximum 200 tonnes et être prélevés et analysés par des organismes accrédités selon les normes internationales (ISO17020 et ISO17025).

Le coût des analyses préalables est dérisoire par rapport aux garanties supplémentaires de protection de la chaîne alimentaire le plus en amont possible.

• Coût du Calux (analyse de screening rapide) : 260€, délai : 5 jours (2-4 jours en cas d'urgence).

• Coût du GCMS (analyse précise) : 450€, délai : idem Répercuté au niveau de l'aliment tel que livré aux éleveurs ce coût d'analyse représente entre 0,013 et 0,091€ par tonne d'aliment composé, selon le taux d'incorporation de la graisse.

NB : ces dispositions sont néanmoins contestées auprès du Conseil d'Etat par le secteur des fabricants d'aliments pour animaux (Bemefa-APFACA) et les fondoirs (UNEGA).

- Obligation pour les fabricants d'aliments pour animaux qui font appel à ces produits de conserver pendant 6 mois minimum un échantillon témoin de 500g de chaque lot de matière première ou additif critique.

- Obligation pour les fabricants d'aliments composés pour animaux de conserver pendant 3 mois minimum un échantillon témoin de ses fabrications.

En cas d'incident constaté avec des dioxines dans la chaîne alimentaire, ces 2 dernières mesures permettent d'identifier rapidement l'origine de la contamination (tracing back).

- La traçabilité de chaque lot est imposée avec lien avec le n° de troupeau (tracing on).

- L'UE impose à chaque opérateur de la chaîne alimentaire de notifier à l'autorité nationale tout risque dont il a connaissance. L'AFSCA impose en plus une telle notification à tout laboratoire ce qui a permis de mettre à jour en temps voulu certains problèmes.

- Une surveillance élevée de la chaîne alimentaire et spécialement des aliments pour animaux est souvent le seul moyen de détecter une contamination potentielle des porcs et volailles par les dioxines et les PCB. En 2010, près de 1.350 analyses de dioxines et dioxines like PCB ont été réalisées par l'AFSCA sur l'alimentation animale tandis que les secteurs en effectuaient 176 dans le cadre de l'autocontrôle.

Le CER et le DER: centres nerveux pour le développement de l'agriculture luxembourgeoise et wallonne

A l'occasion de la traditionnelle cérémonie de vœux célébrant l'an nouveau, le député provincial à l'agriculture du Luxembourg, René Collin, qui est aussi président du «CER Groupe», a salué la plus-value que le Département et le Centre d'Economie rurales, qu'apportent ces institutions non seulement au territoire de la Province, mais aussi de la Région Wallonne.

Déplorant la paralysie qui maintient la Belgique dans un gouvernement d'affaires courantes, le député Collin n'en a rendu qu'un plus vibrant hommage à la qualité de la présidence belge de l'Union européenne dans ces conditions. Néanmoins, les dangereuses turbulences financières actuelles font que notre pays ne peut guère décemment se permettre de demeurer encore longtemps dans la situation actuelle: il y va du bien-être au sens large de nos populations.

Implications sur la recherche et la politique agricoles

Pour René Collin cependant, un autre préjudice est insuffisamment mesuré: celui de l'absence d'un gouvernement capable de réformes et de perspectives en matière de recherche et de politique agricoles.

L'avenir de celles-ci est en effet en partie conditionné par les répartitions de compétences entre l'Etat fédéral et les Régions. Plus tôt interviendra la clarification, mieux évidemment nous serons armés pour aborder, avec une voix qui compte, les débats sur l'avenir de la politique agricole commune en 2013. Mieux nous pourrons aussi mobiliser les énergies et les moyens nécessaires à doper la recherche pour en faire l'instrument du développement économique. Chacun reconnaît que c'est l'excellence dans l'innovation qui seule permettra à notre économie de se maintenir, dans un contexte international où notre compétitivité est faible ...

Le Département d'Economie rurale

Après avoir souligné combien tous les personnels ont contribué à l'amélioration des performances dans les divers secteurs d'activités, René Collin, qui est aussi président du «CER Groupe», entreprit un inventaire doublé d'un rappel des activités en question. En commençant par le DER.

Celui-ci outre la gestion de toutes les relations avec les nombreux partenaires de la province, a consolidé ses propres activités, notamment dans la promotion de l'agriculture et, tout particulièrement, en réussissant un appel à projets dans le cadre d'une démarche de prospective agricole.

De nombreux projets ont pu être retenus. Une large information sera assurée quant au suivi des projets aidés et cette année verra lancé un nouvel appel à projets pour favoriser l'innovation au bénéfice des acteurs du monde agricole et de la ruralité.

Le Centre de Gestion du Service Provincial d'Information, de Gestion et de Vulgarisation Agricole, le SPIGVA, a vu sa position de leader se renforcer ces dernières années. [...]

Le DER a également initié une amélioration du règlement relatif au Fond de calamité agricole provincial, permis à l'asbl «Défense des producteurs laitiers» de poursuivre ses missions de valorisation et géré l'intervention financière très importante consentie par la province de Luxembourg dans les frais administratifs et les frais d'analyse des agriculteurs qui ont choisi d'opter pour la certification IBR.

Le prochain conseil provincial devrait décider de reconduire pour une dernière année cette intervention, renforcée d'ailleurs par diverses campagnes de sensibilisation.

Les deux agents provinciaux affectés au Service de remplacement agricole auront contribué à la consolidation d'un service dont l'impact social dans nos familles agricoles se traduit en 2010 par quelques chiffres éloquents : 20.921 heures prestées – 740 membres – 16 collaborateurs.

Les agents provinciaux mis à disposition du Centre de Michamps, à Promelux ou encore au Comité du lait, ont chacun permis à leur institution de consolider leurs activités et d'envisager de nouveaux projets.

Le CER

Quant au Centre d'Economie Rurale, il emploie 136 collaborateurs, dont 108 contrats privés et 28 agents provinciaux, auxquels bien entendu il faut ajouter les 31 collaborateurs de la filiale Thymolux.

Ces chiffres indiquent l'importance des activités qui sont menées. Ils traduisent aussi l'impact économique et social en termes d'emplois.

Conduire un tel paquebot, en assurer la pérennité, demande de la part de tout l'équipage un esprit d'entreprise fort, une vigilance de chaque instant, une gestion budgétaire rigoureuse et dynamique, une excellence quotidienne, une capacité de créativité, un pouvoir de lobbying, a insisté René Collin pour qui 2011 sera de nouveau une année importante.

Pour l'instant se construit l'extension des bâtiments du Département santé. 5 nouveaux laboratoires, 8 nouveaux bureaux, un grand réfectoire, une salle de réunion ainsi que le réaménagement des anciens laboratoires, vont permettre d'améliorer les conditions de travail et les perspectives de développement.

Un nouveau Centre sur les rails

Le projet de création d'un Centre d'entreprises et de recherches sur le parc scientifique d'Aye à Marche-en-Famenne n'est pas encore en chantier. Il est cependant bien sur les rails. La demande de permis de bâtir sera bientôt introduite. Les dossiers de subsidiation ont abouti. Le marché public a désigné l'adjudicataire du marché. Une convention a été signée avec notre partenaire Idelux. La construction devrait commencer avant l'automne.

Ce complexe, dédicacé aux sciences du vivant, va permettre de doter le CER de nouveaux locaux spécialisés dédiés à la recherche de pointe en matière de biotechnologies. Le niveau de biosécurité des nouvelles infrastructures permettra d'élargir les activités du Département.

Le chantier devrait être terminé au début 2013.

Unité de biométhanisation

2011 va aussi voir se finaliser l'unité de biométhanisation.

Un partenariat existe avec l'intercommunale de développement économique. Un accord avec la société Lhoist et l'apport d'un partenaire spécialisé dans la recherche et sa valorisation va permettre de créer une nouvelle filiale dont le but premier est de valoriser les effluents d'élevage et d'aider ainsi le secteur agricole régional.

Cette unité sera un outil de démonstration pour d'autres projets dont le secteur a besoin pour rencontrer ses contraintes environnementales et améliorer ses diversifications.

Banque de colostrum

Au niveau de la banque de colostrum, d'ici quelques semaines, l'activité sera externalisée et, en collaboration avec la société française Celtilait, sera créée une nouvelle filiale du CER. Les résultats de la banque en 2010 sont excellents et laissent augurer de nouveaux développements. La recherche vers de nouvelles utilisations figure aussi dans les priorités.

La réputation internationale du CER est de plus en plus forte. Ici, des responsables chinois en visite à Marloie

Un travail de prospective

Terminant ses vœux, René Collin indiquera que, tant la Province de Luxembourg, son collège provincial, le CA du CER et le CA de Thymolux, continueront à mener en permanence un travail de prospective. Juste quelques exemples :

l'étude décidée par le Collège provincial sur une valorisation du potentiel laitier de la province ;

le projet qui sera déposé par le CER pour un atelier fromager ;

l'encadrement de l'agriculture biologique confié par la Province au CER ;

l'étude de la faisabilité d'un marché au cadran.

«Ce ne sont là que quelques exemples. Pour être forts et durables, il faut être au cœur de l'actualité et, si possible, la devancer», conclut R Collin.

Hannut, concours-foire provincial liégeois BBB

Cette année, le concours-foire a eu le mérite de s'être déroulé, sans pour cela trop pavoiser tant en nombre, une petite centaine d'animaux, qu'en qualité où l'ensemble des mâles ne nous ont rien montré. D'ailleurs, lors des championnats, la recherche de l'élu ne fut pas aisée et la répartition des voix des juges fut très dispersée.

LONG-PRÉ

Double championnat pour Eric Coheur

D'abord chez les veaux mâles lors d'une confrontation à trois conclue à l'unanimité des juges en faveur de l'aîné, Narcisse de Fooz. Son ensemble harmonieux, cylindrique, aux quartiers de viande marqués lui ont permis de devancer en série son compagnon d'étable, Nageur, et au rappel un autre compagnon d'élevage, Nickel ainsi que Alpha du Fond de Bois à Monfort J-P.

Ensuite chez les génisses et primipares avec Luronne de Fooz en association avec Karl Goossens. Une puissante et grande bête à l'arrière-main très développée. En série, elle devançait une autre de Fooz, Limpide. Au duo du rappel elle repoussait par 5 voix contre une la mignonne culardе Herbue ET de Waleffes, à Laruelle Manu, qui eut recours à l'arbitre face à Nutella de St Fontaine, à Mahoux Luc, très puissante et très éclatée mais pénalisée pour sa marche uniquement.

L'élevage de Fooz a engrangé d'autres performances dévoilées dans la formule traditionnelle : 5 premiers + 4 deuxièmes + 3 troisièmes = 12 trios parmi 17 présences.

Championnat des jeunes génisses à Bonduel-Broers

Parmi le rappel à quatre, on aurait pensé à un duel beaucoup plus serré que 5 voix contre une en faveur de la Championne Elisa, à l'Elevages des Amandiers, face à Omission de St Fontaine à Luc Mahoux. Elisa, mutée de France, toute élégante développe puissance, quartiers de viande et superbe culotte. Qui l'arrêtera au vu de ses succès déjà nombreux? Quant à Omission, riche dans l'avant-main mais bien équilibrée, elle est puissante, 12 kg de plus et 3 mois de moins que la championne.

Championnat des jeunes taureaux à José Lallemand

La taille d'admission peut être suffisante pour participer au championnat, un seul, l'aîné des 6 rappelés profite de l'aubaine alors les deux plus jeunes toisent un beau plus que le minimum requit pour la 1ère catégorie. Ici, grande difficulté à sortir le champion, parmi les trois retenus par les juges un avantage, 4 voix, pour Eldorado de Cras-Avernas âgé de 12 mois appartenant à José Lallemand. Un champion viandeux, lourd, éclaté, chargé jusque dans l'avant-main couronnant les prestations d'ensemble de José : 2 premiers + 2 deuxièmes + 1 troisième = 5 trios pour 7 sujets.

Deux autres rappelés accrochèrent chacun une voix. Justicier de Rocourt, à Paul Brumioul, âgé de 11 mois, le plus lourd 540 kg, le plus grand + 6 cm des 6 rappelés. Zip du Fond de Bois, à Jean-Pierre Monfort.

Championnat des taureaux d'âge moyen à Marot J-M. et J.

Ils sont trois au rappel. Le plus jeune révèle une taille d'admission alors que les deux aînés affichent un rase motte de 1ère catégorie. Assez facilement l'aîné, Paladain du Pré Rosine, par 4 voix est sacré champion. Un taureau fort régulier, d'apparence long, à la culotte rebondie. Quant aux deux accompagnateurs, Epervier de Cras-Avernas à Lallemand J. et Mondain de Fooz à Coheur E., ils devançaient en séries deux sujets à Manu Laruelle.

Championnat des taureaux âgés à Laval R. et J-Fr.

Le rappel exige la taille de 1ère catégorie Quotidien du Pouhon, à George J-M. et J-Ph., ne peut réapparaitre dans le ring tout comme le 2ème de série, Oiseau du Pré Rosine à Marot J-M. et J.

En piste, trois taureaux dont à première vue facilité pour Faisan du Petit Brin champion par 4 voix, les deux autres partagées entre ses deux accompagnateurs. Penda du P'Tit Mayeur à Frédéric Renson et Thème des Prés Al Basses, seul en série, à Lamontagne Léon, Manu et Jouant P. Déjà champion au provincial, l'année 2011 serait-elle l'envol pour d'autres titres pour Faisan ?

Et les autres éleveurs

La palme revient à un Manu Laruelle imprégné d'un calme olympien et pourtant la soupape habituelle aurait pu encore exploser à la vue de ses 6 deuxième prix. Son ensemble du concours se traduit en : 1 premier + 6 deuxièmes + 3 troisièmes = 10 trios pour 18 présences.

L'ensemble de Jean-Pierre Monfort est aussi régulier : 3 premiers + 2 deuxièmes + 4 troisièmes = 9 trios sur 11 bêtes

Quant à Luc Mahoux, il pointe 2 premiers + 1 deuxième + 2 troisièmes = 5 trios pour 6 présences.

Et n'oublions pas Claude Jaymaert accrochant ses trois bêtes dans les trios : 2 deuxièmes et 1 troisième.

Veaux mâles de 9 mois B, série du champion Narcisse de Fooz (Davidson) à Coheur E., Fooz Nageur de Fooz (Canadian) à idem Jaseron de Waleffes (Empire) à Laruelle Manu, faimes

Taureaux de 10 mois Quarto du Petit Mayeur (Sjaka-Zoeloe) à Renson Fr., Acosse Julius de la Rampe (Genièvre) à Godefroid M., Bois-et-Borsu

Génisses de 12 à 14 mois Omission de St Fontaine (Mont Blanc) à Mahoux Luc, Pailhe ; Zoé du Fd de Bois (Etna) à Monfort J-P., les Avins ; Ombrette de St Fontaine (Mont Blanc) à Mahoux Luc, Pailhe

Génisses de 15 mois, série de la championne Elisa (orme) à Elevages des Amandiers, Mouland Martiale de Fooz (Orme) à Coheur Eric, Fooz Onde de St Fontaine (Mont Blanc) à Mahoux Luc, Pailhe

Taureaux de 11 mois Justicier de Rocourt (Galoubet) à Brumioul Paul, Rocourt ; Jacquard de Rocourt (Colos) à idem Fidji de Cras-Avernas (Obus) à Lallemand J., Hannut

Taureaux de 13 mois, série du champion Eldorado de Cras-Avernas (Orme) à Lallemand J., Hannut Malt deFooz(Kimono) à Coheur E., Fooz Malin de Fooz (Colos) à idem

Génisses de 22 à 27 mois Herbue ET de Waleffes (Orateur) à Laruelle Manu, Faimes ; Nutella de St Fontaine (Germinal) à Mahoux Luc, Pailhe ; Magique de Fooz (Germinal) à Coheur Eric, Fooz

Primipares de 30 à 32 mois, série de la championne ; Luronne de Fooz (Germinal) à Coheur Eric, Fooz ; Limpide de Fooz (Harisson) à idem Soucieuse de Somme (Monarque) à Elevages des Amandiers, Mouland

Taureaux de 13 à14 mois Zip du Fond de Bois (Etna) à Monfort J-P., Les Avins ; Sire du Soleil (Orme) à Jaymaert Cl., Jeneffe Zola du Fd de Bois (Mont Blanc) à Monfort J-P., Les Avins

Taureaux de 17 mois, série du champion Paladin du Pré Rosine (Julius) à Marot J-M et J., Bois-et-Borsu ; Roulé de Burdine (Nord) à Laruelle Manu, Faimes ; Chocolat du Loriers (Giga) à Delvigne M. et L., Hannut

Taureaux de 19 à 20 mois, série du champion Faisan du Petit Brin (Dartagnan) à Laval R. et J-Fr., Clavier ; Walaziak du Fd de Bois (Occupant) à Monfort J-P., Les Avins ; Westerlo du Fd de Bois (Muscadet) à idem

Taureaux de 23 à 25 mois ; Quoditien du Pouhon (Eternel) à George J-M. et J-Ph., Bois-Borsu ; Oiseau du Pré Rosine (Ogival) à Marot J-M. et J., Bois-Borsu ; Mercator du PetitJuju (Hirohito) à George J-M., J-Ph., Marot J-M, Bois-Borsu

PROTEN
COMPLÉMENT PROTÉINES (26%) de vos céréales - maïs - pulpes POUR TOUS LES BOVINS
PRIX DÉPART USINE : 0,15 € (6,05 BEF)

STRUCTOVIT
ALIMENT COMPLET ET COMPLEMENTAIRE de tous vos produits - POUR TOUS LES BOVINS Elevage - Engraissement
PRIX DÉPART USINE : 0,21 € (8,47 BEF)

S.A. 4 EPIS > 4219 AMBRESIN - WASSEIGES > Nico : 0495/220 273

L'innovation en agriculture contribue d'ores et déjà à la réduction de la pauvreté et à la stabilisation du climat

C'est l'avis exprimé par le célèbre «Worldwatch Institute» dans son rapport annuel sur l'état du monde. Celui-ci évoque 15 solutions de haute technologie, mais aussi à base de technologies rudimentaires permettant de réduire la faim et la pauvreté en Afrique.

Dans son rapport annuel sur l'état du monde, le célèbre centre d'étude et de réflexion américain «Worldwatch Institute» déplore que les investissements dans le secteur agricole des pays déshérités connaissant leurs plus bas niveaux historiques. Toutefois, au-delà de l'aide financière, l'Institut considère qu'il existe – exemples concrets à l'appui – bien d'autres moyens de favoriser le développement agricole dans les régions pauvres du globe, spécialement en Afrique. Nous verrons ci-après que les solutions adoptées font appel à l'innovation, mais aussi en quelque sorte à l'imagination.

Diverses sources

Le rapport puise ses sources chez les principaux spécialistes agricoles internationaux et de centaines d'innovations déjà expérimentées sur le terrain. 15 expériences écologiquement viables sont particulièrement épinglées.

« Le progrès présenté dans ce rapport informera les gouvernements, les décideurs, les ONG et les donateurs qui cherchent à endiguer la faim et la pauvreté, en proposant une feuille de route claire pour étendre ou reproduire ces succès ailleurs, » a indiqué le président du Worldwatch Institute, Christopher Flavin. « Il nous faut obtenir des personnes haut placées dans l'échelle mondiale en matière de développement agricole qu'elles s'engagent à offrir un soutien à long terme aux agriculteurs, qui constituent 80 pour cent de la population en Afrique. »

L'État du monde en 2011 est publié à un moment où de nombreuses initiatives mondiales en matière de sécurité alimentaire et de lutte contre la faim, - le Programme Feed the Future de l'administration Obama, le Programme de sécurité alimentaire et agricole (GAFSP), le Programme alimentaire mondial (PAM) des Nations Unis et le Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA) - ont besoin de directives alors qu'elles s'engagent à augmenter proportionnellement les investissements dans l'agriculture.

La famine règne toujours

Près d'un demi-siècle après la révolution verte, une bonne part de la famille humaine est toujours en proie à la famine, et ce, de façon chronique. Pendant ce temps, les investissements dans le développement agricole de la part des gouvernements, des prêteurs internationaux et des fondations connaissent le plus bas niveau historique. Depuis 1980, la part de l'agriculture à l'aide internationale au développement est passée de 16 pour cent à seulement 4 pour cent aujourd'hui.

En 2010, les gouvernements, les fondations et les particuliers ont donné moins de 4 milliards de dollars pour aider les projets agricoles en Afrique, selon les statistiques des Nations Unies, de la Banque mondiale, du Fonds monétaire international et de l'Organisation de coopération et de développement économiques. Bien que l'on s'attende à une augmentation des engagements en matière de développement agricole en 2011, une bonne partie de l'argent doit être encore réunie et doit parvenir aux agriculteurs pauvres de l'Afrique.

« La Communauté internationale néglige des segments entiers du système alimentaire dans le cadre de ses efforts pour réduire la faim et la pauvreté, » explique Danielle Nierenberg, codirectrice du projet Nourrir la planète du Worldwatch. « Les solutions ne viendront pas forcément en produisant davantage d'aliments mais en changeant ce que les enfants mangent à l'école, les procédés de transformation et de commercialisation des aliments et la sorte d'industrie alimentaire dans laquelle nous investissons. »

Privilégier le local

Servir des récoltes cultivées localement aux enfants dans les écoles, par exemple, s'est avéré une stratégie efficace pour réduire la faim et la pauvreté dans de nombreux pays africains. Cette initiative est très comparable aux programmes exemplaires Du champ à l'assiette des États-Unis et d'Europe. En outre, « Environ 40 pour cent des aliments actuellement produits à l'échelle mondiale sont gaspillés avant d'être consommés, ouvrant ainsi d'importantes possibilités aux agriculteurs et aux ménages d'économiser à la fois de l'argent et des ressources en réduisant ce gaspillage, » selon Brian Halweil, autre codirecteur de Nourrir la planète.

L'État du monde en 2011 provient de centaines d'études de cas et d'exemples personnels pour proposer des solutions visant à réduire la faim et la pauvreté. Quelques cas sont relevés.

Exemples concrets

· En 2007, environ 6000 femmes en Gambie ont organisé par la TRY Women's Oyster Harvesting Producer Association (Association des femmes productrices d'huîtres TRY), l'élaboration d'un plan en cogestion durable pour la pêche locale des huîtres afin d'éviter la surpêche et l'exploitation. Les huîtres et le poisson sont une importante source de protéines à faible coût de production pour la population, mais les niveaux de production actuels ont causé une dégradation environnementale et provoqué des changements dans l'utilisation des terres au cours des 30 dernières années. Le gouvernement travaille avec des groupes comme TRY en vue de promouvoir des méthodes moins destructives et d'étendre des facilités de crédit à des producteurs à faible revenu pour encourager l'investissement dans des productions plus pérennes.

· À Kibera, à Nairobi, le plus grand bidonville au Kenya, plus de 1000 agricultrices cultivent des jardins « verticaux » dans des sacs remplis de terre et percés de trous, pour nourrir leur famille et la communauté. Ces sacs ont la capacité de nourrir des milliers de citadins tout en constituant aussi une source de revenu stable et facile à maintenir pour les agriculteurs urbains. Avec plus de 60 pour cent de la population de l'Afrique qui vivra en milieu urbain d'ici 2050, selon les prévisions, ces méthodes peuvent s'avérer cruciales pour instaurer une sécurité alimentaire pour l'avenir. Actuellement, environ 33 pour cent des Africains vivent dans des villes et 14 millions de plus migrent vers les milieux urbains chaque année. À l'échelle mondiale, quelque 800 millions de personnes se lancent dans l'agriculture urbaine, produisant ainsi entre 15 à 20 pour cent de tous les aliments.

· Des pasteurs en Afrique du Sud et au Kenya préservent des variétés de bétails indigènes qui sont adaptées aux conditions locales de chaleur et de sècheresse inhérentes - des traits de caractère qui seront cruciaux étant donné que les conditions climatiques extrêmes sur le continent se dégradent. L'Afrique dispose de la plus grande superficie au monde consacrée au pâturage permanent et du plus grand nombre de pasteurs, avec 15 à 25 millions de personnes dont la vie dépend du bétail.

· Le Food, Agriculture and Natural Resources Policy Analysis Network (FANRPAN) propose des pièces de théâtre interactives à la communauté afin d'engager les agricultrices, les leaders des communautés et les décideurs dans un dialogue ouvert sur l'équité entre les sexes, la sécurité alimentaire, la méthode de tenure et l'accès aux ressources. Les femmes de l'Afrique subsaharienne constituent au moins 75 pour cent des travailleurs agricoles et fournissent 60 à 80 pour cent du travail afin de produire les aliments propres à la consommation ménagère et à la vente, il est donc indispensable qu'elles puissent avoir la possibilité d'exprimer leurs besoins en matière de gouvernance locale et de prise de décision. Ces forums divertissants et amicaux leur permettent de s'ouvrir plus facilement.

· Le Programme Developing Innovations in School Cultivation (DISC) de l'Ouganda intègre des potagers indigènes, de l'information nutritionnelle et des préparations alimentaires dans les programmes scolaires pour enseigner aux enfants comment cultiver localement des variétés végétales qui permettront de lutter contre les pénuries alimentaires et de redonner de la vitalité aux traditions culinaires du pays. Environ 33 pour cent d'enfants africains font face actuellement à la faim et à la malnutrition, estimation qui pourrait toucher quelque 42 millions enfants d'ici 2025. Les programmes scolaires axés sur l'alimentation, qui ne font pas simplement que nourrir des enfants, mais qui sont également une source d'inspiration pour eux et qui les préparent à devenir les agriculteurs de demain, sont un grand pas vers une amélioration de la sécurité alimentaire.

Le rapport État du monde en 2011 s'accompagne d'autres documentations informatives, notamment des notes de présentation, des résumés, une base de données sur les innovations, des vidéos et des diffusions pour baladeur, lesquelles sont toutes disponibles sur le site Web au www.NourishingthePlanet.org. Les conclusions du projet sont diffusées à un large éventail de parties prenantes, à savoir les ministères gouvernementaux, les décideurs de l'agriculture, les agriculteurs, les réseaux associatifs, ainsi que les milieux non gouvernementaux pour le développement et l'environnement dont l'influence ne cesse de croître.

Dans le cadre de cette recherche, le projet Nourrir la planète du Worldwatch a bénéficié d'un accès sans précédent aux principales institutions internationales de recherche, dont celles du système du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (CGIAR). L'équipe a aussi beaucoup interagi avec les agriculteurs et les syndicats des agriculteurs, de même qu'avec les milieux bancaires et d'investissement.

Qu'est-ce que l'Institut «Worldwatch»? voir page 2

CALGARhi
Toujours au sommet des rendements
cible
> Rendement racine très important
> Tare terre réduite
> Revenu financier très élevé
CONFIRMEE ET RECOMMANDEE IRBAB 2011
scam
Société Coopérative Agricole de la Meuse
Rue Bourie, 16 - Parc Industriel - B-5300 Seilles (Andenne) • Tél. : +32 (0)85.82.40.11

Maïs: quelles variétés précoces semer en 2011 ?

Les résultats des essais menés par le CIPF en 2010 lui permettent de diffuser des recommandations pour les prochains semis. Comme chaque année, nous entamons la publication des ces résultats par les variétés très précoces dans le réseau de base

Michaël Mary, Guy Foucart, Fabien Renard et Jurgen Depoorter (*)

En Basse et Moyenne Belgique, les rendements en matière sèche ont généralement été satisfaisants avec des teneurs en matière sèche suffisantes. Malgré un contexte climatique difficile durant la culture, les maïs fourrage très précoces à précoces sont de bonne qualité. Les valeurs alimentaires telles que la teneur en amidon, la digestibilité de la matière organique et VEM sont en général comparables aux valeurs obtenues en 2009 (934 VEM en moyenne dans les essais).

Organisation des essais

Le réseau de base est subdivisé en deux groupes. Le premier groupe, détaillé dans le présent article, compare les variétés très précoces à précoces (indice FAO £ 230) tandis que le deuxième, qui sera publié dans le Pleinchamp de la semaine prochaine, teste les variétés demi-précoces à tardives (230 < indice FAO £ 270).

Les variétés testées en 2010 dans ce réseau, sont soit les meilleures variétés déjà expérimentées les années précédentes, soit les hybrides les plus performants du réseau probatoire 2009, soit les variétés récemment inscrites au catalogue belge ou les meilleurs hybrides sur base de la première année des essais officiels 2009.

Les essais de ce réseau sont mis en place en différents lieux de la Basse et Moyenne Belgique et sont implantés en blocs aléatoires (4 répétitions). Les parcelles sont semées en 4 rangs. Seuls les 2 rangs centraux sont récoltés, pesés et échantillonnés.

Dans ce réseau, le Cipf a testé 45 variétés très précoces à précoces. Sept lieux de Basse et Moyenne Belgique ont été retenus pour la synthèse des résultats 2010 : Breedhout, Eeklo, Naast, Oostkamp, Pipaix, Roux-Miroir et Zichem.

Les différentes variétés sont comparées par rapport à quatre témoins (1 variété très précoce : Eduardo ; 3 variétés précoces : Bravour, Monroe et Padrino) qui sont des variétés testées depuis plusieurs années et qui font preuve d'un comportement satisfaisant pour l'ensemble des critères de choix d'une variété.

Intérêt et critères de choix

Les variétés très précoces à précoces conviennent pour des semis réalisés du 20 avril au 20 mai. Des variétés précoces sont généralement conseillées pour des semis réalisés après le premier mai et jusqu'au 10 mai. Après cette date, on veillera à choisir des variétés très précoces. Celles-ci conviendront également pour des semis réalisés après une coupe de ray-grass ou des récoltes précoces en vue de libérer rapidement la parcelle pour la culture suivante. Pour des semis après le 20 mai, on veillera à choisir des variétés très précoces voire ultra-précoces du type de celles destinées à l'Ardenne.

Dans les cas où on n'est pas certain de la destination finale de la culture (récolte en fourrage ou en grain), il vaut mieux opter pour des variétés doubles fins. Si dans ces cas, on ne choisit pas ce type de variété, il vaut alors mieux choisir une variété typiquement grain quitte à devoir la récolter en fourrage. Ce choix sera moins pénalisant que de récolter en grain une variété de type fourrage (risque de teneur en humidité du grain trop élevée). Il s'agit toutefois de choisir des variétés qui offrent les meilleures garanties pour la tenue de tige, la dessiccation du grain et la verse.

Pour des variétés très précoces à précoces, atteindre une teneur optimale de 32 à 35 % de matière sèche à la récolte pose généralement peu de problèmes. La difficulté réside davantage dans le choix d'une date de récolte proche de cet optimum. Le choix de celle-ci doit être réalisé en étant fort vigilant à l'évolution de la teneur en matière sèche en fonctions des conditions pédoclimatiques. Une teneur de 32 % à 35 % de matière sèche favorise une bonne conservation du silo ainsi qu'une bonne ingestion du fourrage. Au delà de 38 %, divers problèmes peuvent survenir tels que des difficultés de tassement du silo, des difficultés de conservation (échauffement du front d'attaque, apparition de moisissures), une diminution de l'appétence ainsi que des difficultés de digestion de grains trop secs et de rations trop riches en amidons qu'il faut alors corriger.

CIPF 2010 - Variétés très précoces à précoces - Basse et Moyenne Belgique

Variétés	Mandataire ou distributeur	années d'essai en réseau de base	Rendement en M.S. plante entière (Val. Rel.)	Teneur en matière sèche plante entière (%)	Plantes charbonnées (5 lieux) (cot 5.5-9)	Verse estivale (3 lieux) (cot 5.5-9)	Tiges fusariées (3 lieux) (cot 5.5-9)	Teneur en amidon (%)	Digestibilité de la m.o. (%)	VEM par kg de MS (val. Rel.)	Rendement énergétique (KVEM/ha (val. Rel.)
Variétés très précoces											
0916HYB	-	-	103,9	36,8	8,0	9,0	9,0	37,3	76,7	101,1	105,0
DKC3301	Monsanto	1	103,3	35,9	8,5	9,0	9,0	36,3	76,8	100,7	104,2
NITRO	Limagrain	1	100,8	35,7	8,5	9,0	9,0	38,3	78,1	103,0	103,7
AAPOSITO	Verla-Seeds	2	98,9	36,3	8,0	9,0	8,0	38,3	77,3	101,5	100,3
EDUARDO	**Agridis**	**2**	**98,8**	**37,7**	**8,5**	**9,0**	**7,5**	**36,8**	**76,4**	**99,2**	**98,2**
CASTRO	Limagrain	4	98,6	36,6	8,0	8,5	9,0	36,3	77,2	100,9	99,5
AURELIA	Limagrain	8	97,9	37,1	7,5	9,0	9,0	38,6	76,9	100,6	98,4
DOMINATOR	Limagrain	6	97,1	38,0	8,0	9,0	8,5	37,7	76,4	98,9	96,1
SALUDO	Innoseeds	5	96,8	37,4	8,0	8,5	8,0	40,6	77,8	102,1	98,9
EXPERT	Limagrain	6	96,2	36,9	8,0	9,0	8,5	38,4	77,3	101,2	97,5
BEETHOVEN	Limagrain	5	95,6	38,3	8,0	7,5	8,5	37,5	76,8	100,1	95,7
KADENZ	Aveve	3	94,0	37,3	8,0	8,5	8,5	36,0	76,0	98,8	92,9
PODIUM	Aveve	1	93,7	36,6	8,0	9,0	9,0	36,2	76,3	99,7	93,5
AMBALL	Kws	2	90,9	35,4	8,5	8,5	9,0	37,7	77,2	102,3	93,0
Variétés précoces											
JESSY	Limagrain	1	107,4	33,2	8,0	9,0	9,0	34,5	76,7	100,1	107,6
1024HYB	-	-	106,7	34,3	8,5	9,0	9,0	36,8	77,6	102,2	109,0
LG 30222	Limagrain	1	106,0	34,8	8,0	9,0	9,0	36,7	77,0	100,8	106,8
P8100	Pioneer	1	104,3	34,6	7,5	9,0	9,0	34,8	75,8	98,0	102,1
LG 30218	Limagrain	2	103,1	35,4	9,0	9,0	9,0	38,0	77,9	102,6	105,7
MONROE	**Limagrain**	**6**	**102,8**	**35,2**	**8,0**	**9,0**	**9,0**	**34,2**	**76,4**	**99,4**	**102,1**
AYRRO	Aveve	1	102,5	34,5	8,0	8,5	9,0	35,4	77,3	101,5	104,2
KALVIN	Aveve	4	102,5	33,8	7,0	9,0	9,0	35,2	76,9	101,2	103,7
SY RESPECT	Syngenta	1	102,5	34,3	8,0	9,0	9,0	32,7	75,8	98,5	101,1
RICARDINIO	Kws	2	102,3	33,8	8,0	9,0	9,0	35,4	76,0	98,7	100,9
ES CONTEXT	Limagrain	1	102,3	34,8	7,5	9,0	9,0	35,6	76,4	99,6	102,0
PADRINO	**Aveve**	**3**	**101,9**	**33,3**	**7,5**	**9,0**	**9,0**	**32,9**	**75,5**	**99,3**	**101,1**
SY QUARTZ	Syngenta	1	101,1	32,3	7,0	9,0	9,0	35,5	77,0	101,0	102,3
AAGENDA	Verla-Seeds	1	100,8	35,2	7,5	9,0	9,0	36,8	77,0	101,2	102,0
NK COOLER	Verla-Seeds	2	100,6	34,3	7,5	9,0	9,0	34,8	76,5	100,2	100,8
JOGGER	Philip-Seeds	1	100,3	33,9	8,5	8,5	9,0	36,2	77,2	101,2	101,6
AMILAC	Kws	4	99,8	33,8	7,0	9,0	9,0	32,6	75,8	99,5	99,3
SAXXOFON	Innoseeds	1	99,6	34,8	7,5	9,0	8,5	33,9	76,3	99,9	99,7
AARAVAN	Limagrain	2	99,4	33,6	7,5	9,0	9,0	32,6	76,9	101,2	100,6
LG 3234	Limagrain	2	99,0	34,8	8,5	9,0	9,0	37,7	77,9	102,1	101,1
ELIOT	Limagrain	1	98,9	35,1	8,5	9,0	9,0	32,7	77,0	100,6	99,6
NK GITAGO	Aveve	2	98,6	35,3	7,5	8,5	9,0	35,4	76,6	100,1	98,7
P8000	Pioneer	2	98,6	33,8	8,0	9,0	9,0	35,7	77,0	100,6	99,3
TIBERIO	Verla-Seeds	3	97,8	34,0	8,0	9,0	9,0	36,7	76,6	101,1	98,9
AMOROSO	Kws	4	97,8	34,3	7,5	9,0	9,0	35,1	76,4	100,3	98,1
LOGO	Limagrain	4	97,4	33,6	8,5	9,0	9,0	38,1	77,5	101,9	99,2
AMBROSINI	Kws	2	96,6	35,4	8,0	9,0	9,0	35,0	76,0	99,9	97,4
BRAVOUR	**Barenbrug**	**3**	**96,5**	**34,8**	**8,0**	**8,5**	**8,5**	**38,3**	**77,5**	**102,0**	**98,6**
DKC3094	Monsanto	1	96,3	34,5	8,5	8,0	9,0	35,2	75,9	99,3	95,8
MAS 17.E	Maïsadour	1	96,0	35,0	7,5	8,0	9,0	35,5	76,8	101,0	97,1
Moyenne (en t/ha, % ou Kvem/ha)			**19,8**	**35,1**	**5,5**	**0,8**	**0,8**	**36,0**	**76,8**	**933**	**18.445**
Moyenne des témoins (en t/ha, % ou Kv			**19,8**	**35,3**	**5,2**	**0,7**	**2,8**	**35,5**	**76,4,**	**928**	**18.387**

100 = témoins : Bravour, Eduardo, Monroe et Padrino

L'attribution du groupe de précocité pour chaque variété est effectué sur base des essais des 3 dernières années.
Les résultats des variétés Ambrosini (éliminée à Oostkamp), Eliot et Jessy (éliminées à Roux-Miroir) portent sur 6 lieux. Ceux de la variété Susy (éliminée sur 3 lieux) ne sont pas repris dans la synthèse.

Pour les plantes charbonnées et les tiges fusariées, la cotation suivante est appliquée :

0-1% = 9	12-20 % = 7	Excellent
1-3% = 8.5	20-30% = 6,5	Bon à moyen
3-6% = 8	30-45% = 6	acceptable
6-12% = 7.5	+45% = 5,5	faible ou insuffisant

En dessous de 32 % de matière sèche, on constate souvent des pertes au silo par écoulement des jus.

Contrairement au passé, on ne peut plus se baser uniquement sur l'aspect extérieur de la plante entière pour choisir la date de récolte. En effet, la sélection offre des variétés ayant un stay-green de plus en plus prolongé, ce qui ne facilite pas non plus le choix de la date de récolte. Il est absolument nécessaire de prendre en compte l'état de maturité de l'épi (examen du grain et de la répartition des différentes formes d'amidon, aspect des spathes). Des plantes ayant une teneur en matière sèche de 35 % peuvent encore présenter des feuilles et tiges vertes alors que les spathes sont déjà bien desséchées. Les communiqués du Centre Pilote Maïs peuvent vous aider à choisir la date de récolte et sont disponibles notamment sur le site internet du Centre Pilote Maïs (www.centrepilotemais.be).

Lorsque le maïs est récolté entre 32 et 35 % de M.S, il y a généralement peu de problèmes de fusariose des tiges. Au delà de 35 % de M.S, cette maladie peut apparaître et provoquer, sur les variétés sensibles, une augmentation rapide de la matière sèche ce qui impose de récolter sans tarder pour éviter les problèmes cités ci-dessus. De plus, cette maladie rend la plante plus sensible à la verse ainsi qu'à la perte d'épi à la récolte. Il convient donc de rester vigilant vis à vis ce critère d'autant plus que des différences variétales très importantes existent et ce malgré que la sélection variétale et le tri opéré dans les essais contribuent à rendre les problèmes de fusariose des tiges de moins en moins fréquents.

Il est également important de prendre en compte la résistance au charbon dans le choix variétal. C'est un atout supplémentaire pour une bonne appétence du fourrage.

La résistance à la verse mécanique n'est pas à négliger afin de faciliter le déroulement de la récolte, de limiter la teneur en cendres du silo et le nombre de cellules dans le lait.

Comme c'était le cas en 2010, des fortes pluies et/ou rafales de vents peuvent parfois causer de la verse estivale (tiges coudées) ou quelques bris de tiges. Cela occasionne généralement peu de problèmes lors de la récolte.

D'autres critères de valeur alimentaire tels que la teneur en amidon, la digestibilité de la matière organique et la teneur énergétique (VEM) sont également important pour favoriser une production élevée tout en limitant l'usage d'aliments concentrés. Ces différents critères sont déterminés en laboratoire par la technique de spectrométrie dans le proche infrarouge (NIRS). La digestibilité de la matière organique est déterminée selon la méthode de De Boever.

Les analyses de valeurs alimentaires ont été réalisées avec la collaboration du Département Valorisation des productions agricoles du Centre Wallon de Recherches Agronomiques de Gembloux. Elles ont bénéficié du soutien financier du Centre Pilote Maïs.

Variétés très précoces (indice FAO inférieur à 200)

Très bonne entrée dans ce réseau pour la nouveauté DKC3301 qui offre un des meilleurs

NOUVEAU SPECIAL LAITIERE
GENETIQUEMENT PERFORMANTE
GALACTOMIN SMART
PLUS QU'UN MINERAL
Minéral enrichi avec SMARTAMINE 7,5 %(méthionine ruminoprotégée), BETACAROTENE, KAOLINITE, LEVURES, CHOLINE, BIOTINE, VITAMINES B, TENEUR ELEVEE EN SELENIUM : 50 mg, IODE 500 mg, VITAMINE E 2500 mg.
Vous voulez adapter ou corriger au mieux la ration de vos animaux, contactez nous, notre nutritionniste est à votre écoute. (SERVICE GRATUIT)
Demandez conseil à votre distributeur proche de chez vous ou téléphonez directement à AGRODIFFUSION
pour de plus amples renseignements au 00 33 621 073 225 / fax 00 33 324 30 69 76

ArsiaInfos

Mensuel de l'Association Régionale de Santé et d'Identification Animales

Nr.83 - janvier 2011

Edito

Si beaucoup d'entre nous aiment la neige pour d'excellentes raisons, ne serait-ce que la métamorphose féerique des paysages, force est de constater que beaucoup aussi y auront « ramé » en décembre dernier… On pense notamment aux récolteurs de lait laissant bien malgré eux les éleveurs avec des milliers de litres de lait sur les bras… puis dans les égouts. A l'Arsia, nos chauffeurs responsables du ramassage des échantillons auprès des vétérinaires, et des cadavres en fermes pour autopsie, n'ont pas été en reste. Nous ne disposons en effet pas de véhicules tout-terrain à l'Arsia mais bien de camionnettes et de remorques équipées pour ce type de ramassage particulier. Seule la température jouait en notre faveur, conservant ces échantillons et animaux morts, en attente de leur prise en charge. Si nos services étaient certes contrariés de ne pouvoir assurer toutes les demandes, les retards occasionnés par ces conditions climatiques ont assez vite été résorbés. Chacun aura fait ce qu'il pouvait, et la situation ne s'est heureusement pas prolongée…

Que se passera t-il en 2011 ? Avant tout, nous ne pouvions manquer de le souligner, ce sera une année particulière pour la profession vétérinaire puisque déclarée « Année mondiale vétérinaire ». La première École vétérinaire du monde a été fondée en France à Lyon en 1761, immédiatement suivie par celle d'Alfort, près de Paris, en 1764, toutes deux à l'initiative de Claude Bourgelat. En créant les premiers établissements de formation, il inventait en même temps le métier de vétérinaire. Il fut aussi le premier scientifique à avancer qu'en étudiant la biologie et la pathologie de l'Animal, on pourrait mieux comprendre celles de l'Homme. L'année 2011 sera donc également le 250ème anniversaire du concept de « biopathologie comparée ». Colloques et manifestations diverses se multiplieront, mettant en avant le rôle incontournable des vétérinaires en matière de santé, d'alimentation et de protection de l'environnement… et cela où qu'ils exercent leur métier, en cabinet, en industrie, en laboratoire, dans l'enseignement, dans la recherche, dans l'administration,...

A l'Arsia, la surveillance sanitaire de nos animaux de rentes motive quotidiennement notre équipe vétérinaire, précieusement assistée par ses techniciens. En atteste le démarrage de cette année 2011 avec un nouveau projet GPS qui se penchera sur les pathologies respiratoires de nos jeunes veaux et notamment le coronavirus; son rôle nous interpelle en effet de plus en plus dans nos labos.

Nous maintiendrons par ailleurs notre vigilance et notre énergie dans la lutte contre les maladies de troupeau qui sévissent en Wallonie. Ces - trop nombreuses - maladies ont récemment fait l'objet d'une journée d'études à Henri-Chapelle, destinée aux éleveurs. Nos vétérinaires y ont apporté leurs connaissances et expériences, en direct du labo. Un écho en est rapporté en seconde page de ce numéro.

La santé animale n'est pas la seule préoccupation de l'Arsia, loin s'en faut. Un autre enjeu est l'identification animale, outil de traçabilité et partant, de la confiance à garantir et maintenir auprès des consommateurs. De nombreuses obligations doivent être respectées par les détenteurs d'animaux soumis à la réglementation relative à l'identification.

A ce titre, connaissez-vous le Système de Conseil Agricole (SCA) ? J.-P. Dubois, Directeur du département Identification vous l'explique en fin de ce numéro. Instauré par la Région Wallonne, l'objectif du SCA est de conseiller les agriculteurs quant au respect des normes, pour leur éviter des pénalisations en cas de contrôles par les autorités compétentes, tant régionales que fédérales. Dans ce cadre, l'Arsia a été reconnue et agréée par la Région Wallonne pour réaliser des missions de conseil aux détenteurs.

Chères éleveuses, chers éleveurs, au nom de tous les administrateurs de l'Arsia et de son personnel, je vous souhaite très sincèrement une année 2011 réussie, et la santé au sein de vos élevages, ainsi que bien sûr, parce qu'il en faut beaucoup pour exercer ce métier, pour vous-mêmes et vos familles... !

Jean Detiffe, Président de l'Arsia

Un nouveau projet en 2011 : le GPS Coronavirus

Le projet Gestion Prévention Santé repart pour un an. Après avoir abordé les avortements, le transfert d'immunité colostrale et la gale, nous nous intéresserons de près aux troubles respiratoires du veau âgé de 1 à 6 mois et vérifierons l'implication éventuelle du coronavirus dans les pathologies respiratoires bovines.

Pourquoi le coronavirus ?

Bien connu comme agent de diarrhée du veau nouveau-né, le coronavirus touche aussi le système respiratoire d'autres espèces tels le porc (PCRV), la volaille (bronchite infectieuse),… ainsi que l'homme (SRAS).

Précisément, dans le cadre d'un travail réalisé à l'ARSIA en 2009, le coronavirus a été détecté dans 10 % des poumons présentant des lésions. Face à ce résultat interpellant, nous souhaitons investiguer davantage la possibilité de son intervention dans les maladies respiratoires bovines.

Ce que vous propose l'Arsia

L'objectif est de collecter :

- 100 à 150 cadavres de veaux âgés de 1 mois à 6 mois ayant présenté des troubles respiratoires avant de mourir (= cas)
- 100 à 150 cadavres de veaux âgés de 1 à 6 mois morts sans présenter de troubles respiratoires (= témoins) (diarrhée, arthrites, dépérissement, morts subites,…).

Sur l'ensemble de ces veaux, nous réaliserons gratuitement pour l'éleveur **cotisant à la mutuelle ARSIA** :

- une autopsie complète
- une recherche
  - de bactéries dont le mycoplasme
  - de virus dont les virus respiratoires (RSV, PI3, ...) et le BVD
  - de parasites digestifs
- une recherche du coronavirus au niveau des poumons et des matières fécales

Le coût

Les analyses seront entièrement à charge du Fonds de santé pour autant que l'animal :

- ait l'âge requis
- soit accompagné d'une anamnèse complétée par le vétérinaire

Les frais vétérinaires restent à charge de l'éleveur.

Le projet prend en charge maximum 2 veaux « cas » et 2 veaux « témoins » par élevage.

Le financement sera maintenu dans la limite du budget disponible.

Les résultats

Les résultats ne seront pas communiqués dans le rapport d'essai classique, mais en fin de projet, lorsque les conclusions auront été tirées et que leur interprétation sera possible. Chaque participant (vétérinaire et éleveur) recevra ses résultats personnellement.

Vous souhaitez participer ? Parlez-en avec votre vétérinaire et contactez l'Arsia !

Dr Vét. Maude Lebrun - Tél. : 083/ 23 05 18

L'explicatif du projet GPS Coronavirus ainsi que l'anamnèse sont disponibles sur notre site Internet - www.arsia.be - rubrique GPS

Santé animale

Maladies bovines : le tour en une journée d'étude

Pour développer ce vaste thème, les AREDB d'Aubel, de Herve-Fléron-Visé et de Montzen ainsi que le Service public de Wallonie, DGARNE, Direction du développement et de la Vulgarisation, avaient invité à Henri-Chapelle plusieurs spécialistes de la santé animale de l'Arsia et de la Faculté de Médecine vétérinaire de l'Ulg.

Cela se passait en décembre et la neige abondante, même assortie d'une « alerte rouge » sur nos routes n'a pas empêché les 80 participants d'assister à la journée d'étude, intitulée « Maladies bovines, comment réagir ? ».

Ce tour des maladies principales sévissant dans nos élevages bovins fut rondement mené et « passait » par les avortements, la fièvre Q, la néosporose, la BVD, l'IBR, la paratuberculose, la maladie de la langue bleue et la maladie de Mortellaro … Ce seul numéro ne permet pas de détailler chaque maladie évoquée lors de cette journée. Nous rassemblons donc ici les messages importants à retenir et reviendrons sur ces maladies au cours de nos prochaines éditions.

Avortements

Le programme officiel Avortement mené en Belgique relaie la surveillance active de la brucellose que permettaient les anciens bilans hivernaux, par une surveillance passive via l'analyse des produits d'avortements : avortons, arrières-faix,…

Le Dr Laurent Delooz de l'Arsia confirme d'emblée l'utilité et l'efficacité de ce programme, **dans la mesure où chacun collabore en déclarant tout avortement** : un foyer de brucellose détecté en décembre en province de Liège n'a ainsi pas échappé aux mailles du filet.

Mais le programme avortement ne se limite pas à la recherche de brucellose ! Les avortements peuvent en effet être dus à de nombreux germes. Que nous ont révélés les analyses réalisées dans le cadre du « GPS Avortement » initié à l'Arsia et qui précédait le programme officiel actuel ? Au moins **1 germe est mis en évidence dans 55 % des cas**.

La cause de l'avortement a pu être déterminée de manière certaine dans 21% des cas. Cela paraît peu ? N'oublions pas que l'avortement peut être du à des causes autres qu'infectieuses : l'alimentation, un traumatisme ou un toxique.

Non seulement les frais d'analyses et le ramassage des échantillons sont gratuits mais, au vu des maladies que l'on va rechercher, voyez plutôt l'intérêt : brucellose, listériose, salmonellose, BVD, BoHV-1, fièvre Q, néosporose, leptospirose, mycoses et autres bactéries (*Arcanobacterium, E.Coli*, …).

Si l'avorton est présent, 16 analyses sont ainsi effectuées. Si non, la moitié seulement… Dans la mesure du possible bien entendu, **fournir l'avorton est de première importance** : sans lui, 80 % des cas ne révèleront pas de germes, contre 45 % s'il est présent à la salle d'autopsie. La présence de l'avorton double donc quasi les chances de mettre un nom sur le coupable.

En cas de résultat positif, pour chaque maladie, des plans de lutte ou des pistes à suivre existent. Dans tous les cas, suivez les conseils de votre vétérinaire.

65% des exploitations n'ont jamais déclaré d'avortements ! C'est trop…

MEMO : un avortement, que faire ?

- Contacter votre vétérinaire d'exploitation.
- Rassembler 2 tubes de sérum ET l'avorton et/ou l'arrière-faix.
- Compléter avec le vétérinaire une « demande d'analyse spécifique » par bovin avorté.
- Contacter l'ARSIA au 04/239.95.00 ou faxer la première page de la demande d'analyse au 04/239.95.01 pour commander le passage gratuit de la camionnette si le transport de l'avorton est nécessaire.

Fièvre Q

Nos autorités sanitaires sont en alerte depuis l'épidémie de cas humains sévissant par vagues aux Pays-Bas depuis 2007, rappelle le Dr Guy Czaplicki de l'Arsia. On y a en effet constaté un lien direct entre la présence d'élevages importants de chèvres laitières et la contamination humaine.

Menée entre 2006 et 2008 à l'Arsia, une enquête épidémiologique sur lait de tank a montré que la fièvre Q est bien installée de manière endémique en Wallonie, concernant plus de la moitié des troupeaux.

La bactérie, *Coxiella burnetii*, est très résistante : elle survit aisément plusieurs mois dans la poussière par exemple. Disséminant très facilement dans l'air, sa voie de pénétration privilégiée est la voie respiratoire.

Quels signes doivent vous alerter ?

Les avortements en fin de gestation, les naissances prématurées, des jeunes chétifs ou morts-nés, des métrites et de l'infertilité.

Les contaminations humaines explosent en périodes de mise-bas. En effet, lors des contacts directs ou indirects avec le fumier, les vêtements de travail et autres supports souillés par les arrières-faix, les bactéries sont libérées dans l'air par les manipulations et menaceront surtout les personnes affaiblies, souffrant d'une maladie cardiaque ou encore les femmes enceintes… Population à protéger donc, lorsque les analyses révèlent la présence de fièvre Q dans l'exploitation.

Sachez que la fièvre Q est considérée comme une maladie professionnelle concernant les éleveurs, les transporteurs, les vétérinaires, le personnel de laboratoire et d'abattoir…

En l'absence de traitement réellement efficace, et de vaccin actuellement peu ou pas disponible, il faut « prévenir » : ramassage et destruction des produits de la mise-bas, gestion raisonnée des effluents, nettoyage et désinfection des locaux et du matériel, isolement des femelles infectées, réforme, et enfin et surtout : attention aux achats…

Néosporose

Selon nos résultats issus du GPS avortement, avec près d'un avorton sur 10 positif, la néosporose est la 1ère cause d'avortement d'origine infectieuse en Wallonie. Il s'agit dans ce cas d'un parasite, *neospora caninum*, qui se complaît dans le système digestif des chiens. Si leurs défécations souillent les aliments destinés aux bovins (herbe, ensilages, bacs à pellets, …), nos néanmoins fidèles compagnons peuvent donc leur transmettre la maladie…

Sachant cela, évoquons d'emblée la prévention qui ne consistera pas en l'élimination du chien de la maison, auquel cas, en restant cohérent, il faudrait aussi supprimer tous les chiens du quartier… mais qui consistera à protéger du contact des chiens toute forme d'aliment destiné aux bovins.

Le parasite se transmet donc du chien à la vache (transmission dite « horizontale ») mais pas de la vache à la vache… Infectée pendant la gestation, la vache va transmettre l'infection à son fœtus (transmission dite « verticale ») avec pour résultat l'avortement, le plus souvent entre 4 et 7 mois ou la naissance d'un veau « infecté chronique vertical ». Si ce veau est une femelle, il la transmettra à sont tour à toute sa descendance, à moins qu'il n'avorte à chacune de ses gestations.

Ce ne serait pas le cas de la vache infectée horizontalement qui en s'immunisant, redeviendra à terme (et en principe), saine. On comprendra donc qu'en termes de réforme, c'est une nuance à bien connaître, à identifier et à exploiter dans le cadre d'un plan de lutte : **on pourra garder la femelle infectée horizontalement**, tandis qu'on **éliminera toute vache infectée verticalement**.

Mais comment les différencier ? Sans entrer dans les détails, un outil existe et est actuellement testé sur une vingtaine de troupeaux : **il permet de croiser les résultats sanguins** (réalisés sur les animaux de plus d'un an, les veaux avant prise de colostrum et les mères au moment du vêlage) **avec la base des données de généalogie**, issue de Sanitrace.

Retenons les gestes de base : ne pas introduire d'animal infecté, protéger les aliments des déjections canines, éliminer les suites de mise-bas ou d'avortement, réformer tout animal reconnu « infecté vertical ».

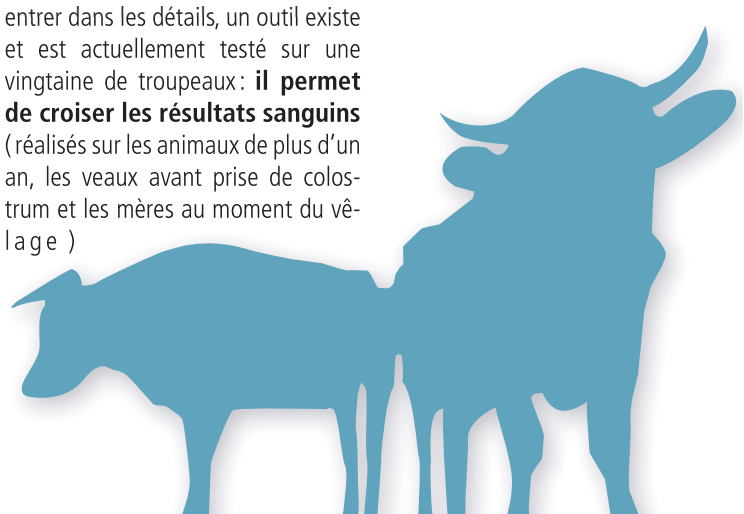

Paratuberculose

La paratuberculose (PTB) est une maladie due à une bactérie, *mycobactérium paratuberculosis avium*, qui affecte l'intestin des ruminants. La vache atteinte produira moins et aux stades plus avancés, développe de la diarrhée et perd du poids. C'est une maladie coûteuse pour l'éleveur et incurable, souligne le Dr Marc Lomba de l'Arsia.

Il s'agit le plus souvent d'un germe introduit à la faveur d'un achat.

La contamination se fait par voie orale chez les jeunes, soit via le lait et le colostrum provenant de vaches malades, soit via l'eau ou les aliments contaminés par des matières fécales infectées. Cette maladie est, hélas, peu visible : en moyenne 1 cas clinique se manifeste pour 20 à 25 bêtes infectées !

Parmi les troupeaux contrôlés en hiver 2009-2010, un sur cinq était positif. Un résultat qui nécessite une réaction ! Un plan de contrôle de la PTB existe, sur base volontaire. De « contrôle », car il ne vise pas l'éradication mais bien une réduction de la charge bactérienne du lait.

Ce plan, sur base volontaire, englobe plusieurs objectifs dont la certification du lait attendue par l'industrie laitière. Le Fonds sanitaire intervient dans ce plan via une ristourne de 3.5€ par échantillon analysé.

Le contrôle de la PTB est long et difficile : il y a en effet beaucoup de faux négatifs, ce qui nécessite de répéter les tests, voire idéalement de les combiner sous diverses formes.

C'est pourquoi l'Arsia propose cette année aux éleveurs laitiers **d'associer 2 tests** (recherche des anticorps sur sang et recherche du germe sur matières fécales) afin **d'augmenter les chances de dépistage des animaux infectés et la vitesse d'assainissement par la réforme**. Le second test revient à 8.5€ HTVA pour l'éleveur cotisant à la mutuelle de l'Arsia. Nos spécialistes en ce domaine sont à la disposition de tout producteur laitier pour répondre à leurs questions.

Dépister et réformer les animaux excréteurs ne suffisent pas ! Il faut éviter les nouvelles infections, via les achats en particulier.

Fièvre Catarrhale Ovine

Le screening hivernal 2009-2010 avait pour premier objectif de démontrer que le pays est indemne de la Fièvre Catarrhale Ovine (FCO) ou maladie de la langue bleue. Il en résulte qu'il persiste encore une certaine circulation virale. Un monitoring effectué dans 300 exploitations est donc reconduit pour 2010-2011.

Le second objectif est d'évaluer le niveau de protection du cheptel contre la maladie.

La proportion de troupeaux avec réactions positives, ayant donc été en contact avec le germe, est de plus de 96 %, résultat tout à fait satisfaisant.

La vaccination est désormais facultative. Cependant tout animal exporté doit posséder un certificat de vaccination signé par le vétérinaire qui l'a vacciné.

Diarrhée Virale Bovine - BVD

La principale pierre angulaire de la problématique BVD est l'animal dit « IPI » (Infecté Permanent Immunotolérant), rappelle Marc Lomba.

Rien ne le distingue d'un autre animal, il porte définitivement le virus en lui et en « inonde » l'exploitation, en particulier les bêtes gestantes qui génèrent ainsi d'autres IPI, si la contamination a lieu entre 45 et 120 jours de gestation.

M. Lomba n'hésite pas à comparer l'IPI à une bombe biologique, un tsunami…

Quelle stratégie adopter ?

- **Si la circulation virale est confirmée** dans l'élevage par des analyses, on adoptera la stratégie « **offensive** » en éliminant les IPI après les avoir identifiés.

Une alternative au prélèvement de sang avant prise de colostrum chez les jeunes veaux existe.

Il s'agit du dépistage de la BVD à partir d'une biopsie au niveau de l'oreille couplant 2 opérations en 1 : identifier l'animal et prélever un échantillon. La méthode a été testée avec succès à l'Arsia. On n'attend plus que l'agréation officielle des boucles spécifiques destinées à cet usage, dans les mois à venir en principe.

- S'il n'y a **pas de circulation virale** dans l'élevage, la stratégie sera « **défensive** » en évitant l'entrée d'un porteur du virus, via le testage des nouveaux venus et des veaux.

C'est une constante : acheter un animal représente un risque d'introduire une maladie dans son troupeau ! Or nous constatons avec inquiétude qu'en 2010 le nombre de tests BVD Ag à l'achat a diminué de 40%. Cinq éleveurs sur 10 ne testent pas les animaux qu'ils achètent ! La BVD est pourtant un vice rédhibitoire.

Calcul rapide : le coût de la BVD oscille entre 30 à 60€/vache/an et jusqu'à 600€ en cas de nouvelle infection…. Et le coût d'un test BVD Ag n'est que de +/- 9€… A méditer.

Enfin, vacciner permet d'augmenter la **résistance** des animaux vis-à-vis du virus de la BVD et de protéger le fœtus. Mais attention, vacciner en présence d'un IPI est un leurre car le niveau de résistance acquis par l'animal n'est jamais suffisant pour résister à la pression d'infection d'un IPI !

IBR

Voici la maladie dont on entend beaucoup parler actuellement, le plan de lutte IBR battant son plein.

Dans un troupeau infecté, ce sont les animaux plus âgés qui contaminent les plus jeunes. Au risque de se répéter, dans un troupeau indemne, le plus grand danger vient des achats…

TOUT bovin, même vacciné, qui rencontre le virus de l'IBR, en devient porteur à vie.

Contrairement aux IPI dans le cas de la BVD, un porteur IBR n'est pas contagieux en permanence. Le « réveil » du virus survient dans certaines conditions de « stress » (vêlage, transports, allottements, …).

Lutter contre l'IBR, c'est lutter contre les porteurs latents.

Dans les troupeaux fortement contaminés, on « neutralisera » les porteurs en les vaccinant.

Dans les troupeaux faiblement contaminés, on dépistera les porteurs pour les réformer.

Attention, une fois de plus, la vaccination n'est PAS un « bouclier antivirus » et ne protège pas un troupeau vis-à-vis de l'extérieur (achats, concours, voisins,…).

Elle réduit la contagiosité des animaux atteints et appliquée de manière systématique et intensive, elle permet d'éradiquer le virus d'un troupeau « en douceur ».

Un troupeau qui vaccine doit prendre les mêmes précautions qu'un troupeau indemne : l'introduction d'un seul porteur peut anéantir 8 ans de vaccination !

Faut-il le rappeler, la lutte IBR sera obligatoire dans moins de 12 mois.

Le 5 janvier 2012, les bovins issus d'un troupeau sans statut IBR ne pourront plus être commercialisés, ni mis en prairie… Attendre la dernière minute est risqué ! D'autant plus que, jusqu'à présent, seuls 30 % des troupeaux ont obtenu leur statut ou vont l'obtenir, alors que la lutte est proposée depuis 2007. Nos labos disposent de capacités humaines et techniques flexibles, mais cependant pas illimitées et gèrent les échantillons au fur et à mesure de leur arrivée. Des retards seront donc à prévoir. Inscrivez-vous sans tarder au plan de lutte !

Maladie de Mortellaro

Cause sous-estimée de réforme, la maladie de Mortellaro ou dermatite digitée aurait un impact grandissant dans nos troupeaux comme partout dans le monde. Le Dr V. Frisée de l'ULg ajoute qu'on réforme pour mammites, amaigrissements,… et bien souvent **la boiterie est à l'origine de ces problèmes**. Devenue véritable maladie de troupeau, elle serait la troisième cause de pertes économiques.

Maladie infectieuse très contagieuse, due à un « cocktail » de germes, la maladie de Mortellaro entraîne une boiterie souvent sévère, très douloureuse, sans atteinte de l'état général. Les lésions sont situées le plus souvent sur l'onglon externe postérieur.

Parmi les méthodes de prévention, insistons sur un parage régulier, bien effectué, l'hygiène générale et l'aménagement adéquat du logement tendant à limiter le facteur humidité.

Si pédiluve il y a, celui-ci sera soigneusement entretenu, sans quoi il se transforme en véritable bouillon de culture, propice à la contamination ! Mieux vaut alors une désinfection locale, appliquée directement sur le pied atteint.

Un animal apparemment sain peut être porteur ! Une fois de plus, cela représente un problème lors d'introduction d'un nouvel animal.

Fièvre Q, langue bleue, néosporose, BVD, IBR, paratuberculose, Mortellaro : Les achats d'animaux sont un risque bien réel d'introduction de ces maladies ! Ne négligez pas ce point, achetez le moins possible et testez vos animaux à l'achat !

Identification

Par J.P. Dubois - Directeur du département Identification

Auto-contrôle, gestion des non-conformités et conseil agricole : Un Système d'Identification Surveillé !

L'objectif permanent que nous nous sommes fixés consiste essentiellement en l'amélioration de la qualité et la cohérence des données enregistrées dans le système de traçabilité « Sanitrace », que nous gérons au quotidien depuis bientôt 2 ans, après le remplacement de l'ancien Sanitel.

Il s'agit là de tâches déjà anciennes, qui se sont intensifiées avec l'arrivée du nouveau système, et une communication plus diversifiée des informations de traçabilité, réalisée par un plus grand nombre d'opérateurs externes.

En effet, de plus en plus d'opérateurs extérieurs sont amenés à communiquer ces nombreuses informations soit par un accès direct à la base de données centrale, soit par le biais de modules informatiques et d'interfaces intermédiaires.

Dès lors, nous n'avons plus le monopole de la communication des données et ne savons donc plus vraiment contrôler a priori la fiabilité des informations.

Même si les contraintes d'identification n'ont globalement pas évolué depuis ces dernières années, il n'en reste pas moins que de nombreuses obligations doivent toujours être respectées par les détenteurs d'animaux soumis à la réglementation relative à l'identification.

Au-delà de la relation originelle avec la santé animale, le respect de ces différentes obligations a aussi été intégré aux normes de conditionnalité auxquelles sont soumises les aides de la PAC.

C'est pourquoi la Région Wallonne a instauré le SYSTEME DE CONSEIL AGRICOLE sur base d'un Règlement européen de 2007, organisé pour conseiller les agriculteurs au respect de ces normes, pour leur éviter des pénalisations en cas de contrôles par les autorités compétentes, tant régionales que fédérales.

L'Arsia a été ainsi reconnue et agréée par la Région Wallonne pour réaliser des missions de conseil aux détenteurs dans le prolongement de son encadrement traditionnel de l'identification et de la santé animale, à côté d'autres associations partenaires reconnues pour leurs compétences agri-environnementales et de bien-être animal.

Les missions de conseil en identification ont été intégrées dans les missions générales d'auto-contrôle et de gestion des non-conformités, assumées au niveau administratif par notre cellule « auto-contrôle », et par notre équipe de surveillants chargés de l'encadrement des détenteurs sur le terrain.

En 2010, notre auto-contrôle administratif a enregistré et traité un total de 12 424 dossiers couvrant différents types de demandes d'enregistrement, de modifications, de corrections d'erreurs et autres réactivations dont certaines ont impliqué une mission d'encadrement sur le terrain. 1 167 missions ont ainsi été réalisées dont environ un tiers ont été complétées d'une mission « conseil » sous le label du Système de Conseil Agricole de la RW.

Plus de 25 % des missions « terrain » (336 dossiers, soit presque un par jour) concernent essentiellement des déclarations de mortalité erronées, pour lesquelles un bovin a hérité d'un statut « clos d'équarissage », alors qu'il s'avère être toujours bien vivant dans son troupeau.

Ce type d'erreur d'enregistrement, quand il est confirmé, peut avoir différentes origines, dont la responsabilité n'est pas toujours imputable au troupeau dans lequel il est détecté, mais nécessite toutefois de s'impliquer dans un contrôle organisé de celui-ci.

Ainsi, s'il peut être la conséquence d'une inversion entre 2 passeports dont l'un est renvoyé à la place d'un autre presque identique au niveau de la numérotation, on a pu constater dans un très grand nombre de cas que cela provenait d'une erreur de communication via le système de téléphonie automatique de Rendac, qui n'effectue pas de contrôle instantané des informations (erreur de numéro), ni de contrôle croisé entre les données communiquées et l'opérateur qui les communique, ce qui ne permet donc pas de vérifier précisément la fiabilité de l'information transmise.

Au-delà des causes et des responsabilités, la gestion de ces « statuts 10 » erronés et les visites de terrain qu'elle génère sont l'occasion de rappeler les points d'attention inscrits dans les normes de conditionalité relatives à l'identification.

Les conseils SCA qui sont donc prodigués par nos agents touchent à la fois à la bonne tenue du registre bovin, et à la vérification de concordance entre l'enregistrement dans la base de données, les passeports bovins et leur présence effective au sein du troupeau.

Par le passé, cette vérification de concordance était organisée systématiquement dans tous les troupeaux au moment du recensement hivernal, et permettait ainsi une vérification et une remise à jour des données une fois par an.

Le conseil à suivre est donc d'assurer son propre recensement chaque fois que c'est possible, et en tout cas au moins une fois par an, pour tenter de détecter ce type d'erreur à l'avance et éviter ainsi qu'elle ne se présente au moment le plus inattendu, par exemple au moment où l'animal quitte l'exploitation pour être abattu, ce qui engendre son blocage à l'abattoir.

Pratiquement, un comptage comparatif de ses animaux, de ses passeports et des animaux repris dans l'inventaire offre déjà une bonne piste de prospection pour repérer ce type d'erreur.

Si ce comptage comparatif présente des différences, il faut alors s'attaquer plus précisément à la cohérence des données elles-mêmes, et vérifier si chaque animal présent possède bien son passeport et est correctement enregistré à l'inventaire.

Dès que l'erreur (voire les erreurs, car elles vont souvent par deux en cas d'inversion de passeports !) est détectée, il ne reste plus qu'à en demander la correction à nos services, avec toutes les justifications utiles et nécessaires !

Effectuer ce genre d'auto-contrôle dans son troupeau est en général l'occasion de vérifier aussi la bonne tenue des marques auriculaires et de remplacer rapidement une boucle perdue, avant que l'animal se retrouve sans aucune identification…

Mais cela est une autre histoire, que nous ne manquerons d'aborder pour vous dans un prochain épisode !

Etiquettes ICA

Comme vous le savez, depuis le 1er janvier 2010, les informations sur la chaîne alimentaire doivent être fournies à l'exploitant de l'abattoir pour tous les bovins, ovins et caprins envoyés à l'abattoir. Ces informations servent à mieux organiser les activités d'expertise et d'abattage et à garantir au maximum la sécurité de la chaîne alimentaire.

La transmission de ces informations fournies par le biais du passeport (bovin) ou sur le document de transport (ovins, caprins) se fait via l'étiquette ICA.

Dans un communiqué du 21 décembre 2010, L'Afsca signale que « certains ont tendance à apposer des étiquettes avec des informations insuffisantes ou même de les faire apposer par des tiers. Dans un certain nombre de cas, aucune notification n'a été introduite, alors que l'expertise a permis de détecter des éléments dont le responsable devait avoir connaissance et qu'il devait donc notifier ».

Nous vous invitons à être attentifs à cette obligation, l'Afsca annonçant des mesures répressives en cas d'infraction : « des contrôles auront lieu dans les exploitations agricoles pour lesquelles il aurait été constaté l'absence de notification par le biais de l'ICA alors que cela s'avérait nécessaire ». Pour notre part, nous vous précisons que si l'abattoir se trouve dans un pays voisin, l'étiquette n'est pas suffisante et il faut alors plutôt appliquer la procédure du pays en question.

Nouvelles initiatives

Le système des étiquettes est révisé : depuis janvier 2011, des étiquettes personnalisées sur lesquelles le numéro de troupeau est pré-imprimé, sont à utiliser. Seul l'éleveur peut apposer et signer ces étiquettes, disponibles à l'Arsia ou téléchargeables via le logiciel CERISE, dont c'est par ailleurs un des nombreux avantages encourageant son utilisation…

Les étiquettes dont vous disposez actuellement en stock sont acceptées jusqu'au 31 janvier 2011. Après cette date, et donc **dès le 1er février 2011**, il faudra obligatoirement utiliser ces étiquettes personnalisées.

En utilisant CERISE, veillez à toujours bien introduire le numéro exact de votre troupeau.

Si vous n'utilisez pas CERISE, vous pouvez vous procurer ce nouveau modèle d'étiquettes au prix de 2.79€ HTVA, dans nos 3 accueils Sanitel de Ciney, Libramont et Mons.

A partir de juin 2011, la mention ICA sera reprise standardisée sur le verso des nouveaux passeports et il ne faudra donc plus coller d'étiquettes sur les nouveaux passeports.

Pour plus d'infos, visitez le site de l'Afsca : page d'accueil > secteurs professionnels > informations sur la chaîne alimentaire.

rendements tant en matière sèche qu'en KVEM/ha dans ce groupe de précocité. Elle confirme ainsi ses résultats obtenus en 2009 dans le réseau probatoire. Elle a également d'excellents paramètres alimentaires. Confirmation de ses excellents résultats dans le réseau Sud du Sillon Sambre & Meuse 2010.

La nouveauté Nitro procure un bon rendement en matière sèche et un excellent rendement énergétique. Comme en réseau probatoire 2009, elle offre des très bonnes valeurs nutritives ainsi que la digestibilité de la matière organique la plus élevée de ce groupe de précocité. Elle confirme également ses très bons résultats dans le réseau Sud du Sillon Sambre & Meuse 2010.

Testées depuis 2 ans, les variétés Aaposito et Eduardo offrent un bon comportement global avec un rendement régulier. De plus, pour Aaposito, confirmation du haut niveau de digestibilité de la matière organique obtenu en 2009. On note également la bonne précocité de la variété Eduardo mais aussi la nécessité d'éviter une récolte trop tardive pour celle-ci.

Parmi les variétés d'un niveau de rendement proche de celui des témoins, on trouve également Castro qui offre aussi une très bonne valeur nutritive ainsi qu'un rendement énergétique par hectare d'un bon niveau.

Testée depuis 8 ans, Aurelia confirme sa régularité de rendement en matière sèche et de très bons paramètres alimentaires.

Dans ce groupe de précocité, on ne constate pas de problèmes de sensibilité à la fusariose des tiges et au charbon. Toutes les variétés ont un comportement bon à excellent vis-à-vis de la verse estivale.

Variétés précoces (indice FAO entre 200 et 230)

Dans ce groupe, la variété Jessy offre le meilleur rendement en matière sèche ainsi qu'un des meilleurs rendements en KVEM/ha. Elle a aussi d'excellentes valeurs nutritives. Jessy confirme ainsi ses très bons résultats obtenus l'an passé en réseau probatoire.

La variété LG 30222 fait une très bonne entrée dans ce réseau pour l'ensemble des critères quantitatifs et qualitatifs. Cela se confirme également dans le réseau Sud du Sillon Sambre & Meuse 2010.

Nouveauté dans le réseau très précoces à précoces, la variété P 8100 procure un très bon niveau de rendement tant en matière sèche qu'en KVEM/ha avec des valeurs nutritives un peu inférieures à la moyenne des variétés testées. En 2009, P 8100 avait été testée dans le réseau pour variétés demi-précoces à tardives mais elle avait montré un comportement suffisamment précoce pour figurer dans le réseau très précoce à précoce en 2010.

Très bon niveau de rendement en matière sèche pour la variété LG 30218 qui procure une des meilleures digestibilités et un des meilleurs rendements énergétiques de ce groupe de précocité. Cette variété, testée depuis 2 ans, confirme ses résultats obtenus dans ce réseau en 2009. Confirmation de ses résultats dans le réseau Sud du Sillon Sambre & Meuse 2010.

Testées depuis 6 ans, la variété Monroe procure à nouveau de très bons rendements en matière sèche et en KVEM/ha. La digestibilité de la matière organique et la teneur en amidon sont proches de la moyenne des variétés testées. Rendement très régulier d'une année à l'autre et confirmation de ses très bons résultats dans le réseau Sud du Sillon Sambre & Meuse 2010.

Dans ce groupe, Kalvin et la nouveauté Ayrro offrent d'excellents résultats de rendements tant en matière sèche qu'en KVEM/ha avec de très bonnes valeurs nutritives. On notera un peu de sensibilité au charbon pour la variété Kalvin qui est testée depuis quatre ans.

La variété Sy Respect fait une très bonne entrée dans ce réseau avec un très bon niveau de rendement en matière sèche malgré une digestibilité de la matière organique un peu en retrait par rapport à la moyenne des variétés testées. Elle confirme son rendement très élevé obtenu l'an dernier en réseau probatoire précoce. Sy Respect offre également de très bons résultats dans le réseau Sud du Sillon Sambre & Meuse 2010.

Testée depuis 2 ans, Ricardinio offre à nouveau d'excellents résultats de rendements en matière sèche et démontre une bonne régularité. Ses valeurs nutritives sont un peu inférieures à la moyenne des variétés testées. Ricardinio peut également être considérée comme un très bon maïs double fin vu son très haut potentiel de rendement en maïs grain à sécher, maïs grain humide ou épi broyé.

Variétés très précoces à précoces - Synthèse CIPF sur 3 ans

	Année d'inscription au catalogue Belge ou européen	Rendement Matière sèche plante entière (valeur relative) 2008	2009	2010	Ø 3 ans	MS plante entière (%) Ø 3 ans	Digestibilité de la m.o (val. rel) Ø 3 ans
Variétés très précoces							
Variétés testées 3 ans							
AURELIA	2003 (B)	99,4	98,9	99,7	99,4	36,8	100,5
DOMINATOR	2006 (B)	100,0	99,2	98,8	99,3	37,8	99,6
CASTRO	Eur 2006 (NL)	96,7	98,6	100,5	98,6	36,3	101,4
SALUDO	Eur 2005 (D)	98,4	98,2	98,6	98,4	36,4	101,3
BEETHOVEN	2008 (B)	98,5	98,8	97,4	98,2	37,5	100,4
KADENZ	Eur 2007 (GB)	98,3	99,9	95,8	98,0	37,4	99,3
EXPERT	2005 (B)	98,7	96,8	98,0	97,8	36,8	100,4
Variétés testées 2 ans							
AAPOSITO	Eur 2009 (D)		102,3	100,7	101,5	36,7	102,0
EDUARDO	Eur 2008 (CZ)		98,3	100,6	99,4	37,3	99,7
AMBALL	Eur 2006 (D)		96,1	92,5	94,3	35,6	100,3
Nouvelles variétés							
0916HYB	-			105,8	105,8	36,8	100,0
DKC3301	Eur 2010 (I)			105,2	105,2	35,8	100,2
NITRO	Eur 2010 (NL)			102,7	102,7	35,7	101,8
PODIUM	Eur 2008 (CZ, F)			95,5	95,5	36,6	99,4
Variétés précoces							
Variétés testées 3 ans							
MONROE	2007 (B)	103,9	103,3	104,7	104,0	34,6	99,2
KALVIN	2007 (B)	98,6	102,6	104,4	101,9	34,5	99,8
PADRINO	2008 (B)	101,7	100,1	103,8	101,8	34,2	98,5
AMILAC	Eur 2008 (NL)	100,6	101,3	101,6	101,2	34,3	98,4
AMOROSO	Eur 2005 (D)	101,9	101,5	99,6	101,0	34,7	99,2
BRAVOUR	2006 (B)	101,4	102,5	98,3	100,7	34,8	101,1
LOGO	2009 (B)	100,1	101,0	99,2	100,1	34,2	101,7
TIBERIO	Eur 2006 (D)	101,8	97,2	99,6	99,5	34,4	99,1
Variétés testées 2 ans							
RICARDINIO	2009 (B)		103,7	104,2	104,0	33,9	98,7
NK COOLER	2010 (B)		104,3	102,5	103,4	34,5	99,4
LG 30218	2010 (B)		101,8	105,0	103,4	35,5	102,3
AARAVAN	Eur 2009 (F)		102,3	101,2	101,7	34,0	100,8
LG 3234	2010 (B)		101,1	100,9	101,0	34,6	102,3
AMBROSINI	Eur 2008 (AT)		102,9	98,4	100,6	34,9	98,1
NK GITAGO	2009 (B)		100,7	100,4	100,5	35,3	99,7
P8000	Eur 2009 (D,F)		98,8	100,4	99,6	34,8	101,0
Nouvelles variétés							
JESSY	Eur 2010 (D)			109,4	109,4	33,0	100,0
1024HYB	-			108,7	108,7	34,3	101,2
LG 30222	Eur 2010 (D)			107,9	107,9	34,8	100,4
P8100	Eur 2009 (D)			106,2	106,2	34,5	98,7
AYRRO	2010 (B)			104,4	104,4	34,4	100,7
SY RESPECT	Eur 2010 (GB)			104,4	104,4	34,3	98,8
ES CONTEXT	Eur 2010 (NL)			104,2	104,2	34,7	99,5
SY QUARTZ	Eur 2010 (F)			103,0	103,0	32,3	100,4
AAGENDA	Eur 2009 (D)			102,7	102,7	35,2	100,3
JOGGER	Eu 2009 (F,NL,CZ)			102,1	102,1	33,9	100,6
SAXXOFON	Eur 2010 (F)			101,5	101,5	34,8	99,5
ELIOT	Eur 2010 (F)			100,8	100,8	34,9	100,4
DKC3094	Eur 2009 (D)			98,0	98,0	34,5	99,0
MAS 17.E	2010 (B)			97,8	97,8	35,0	100,1
Ø de l'année		**20,0 t/ha**	**21,8 t/ha**	**19,8 t/ha**			
Ø des témoins		**20,3 t/ha**	**21,8 t/ha**	**19,8 t/ha**			**75,3 %**

100 = témoins = 15 variétés communes aux 3 années : Amilac, Amoroso, Aurelia, Beethoven, Bravour, Castro Dominator, Exper, Kadenz, Kalvin, Logo, Monroe, Padrino, Saludo et Tiberio

Excellent | Acceptable
Bon à moyen | Faible ou insuffisant

La variété Es Context confirme ses qualités affichées l'an dernier dans le réseau probatoire. Très bon rendement en matière sèche et en KVEM/ha avec des paramètres alimentaires proches de la moyenne des variétés testées.

Parmi les variétés double fin, on note également Padrino et Sy Quartz. Padrino procure de bons résultats sur le plan quantitatif et qualitatif. La nouveauté Sy Quartz offre un bon rendement et d'excellents paramètres alimentaires comme c'était le cas dans le réseau probatoire 2009. Sy Quartz peut être considérée comme une variété charnière entre le groupe précoce et le groupe demi-précoce. On notera un peu de sensibilité au charbon pour cette variété.

Les variétés Aagenda et Nk Cooler procurent toute les deux un bon niveau de rendement en matière sèche. Aagenda offre des valeurs nutritives un peu supérieures à la moyenne des variétés testées avec un très bon rendement énergétique par hectare. Cette variété peut également convenir pour une récolte maïs grain humide ou épi broyé. Testée depuis 2 ans, Nk Cooler a de bons paramètres alimentaires et montre un bonne régularité de rendement en matière sèche.

Nouveauté dans ce réseau, Jogger offre un bon rendement en matière sèche et en KVEM/ha combiné à une très bonne digestibilité de la matière organique. Elle confirme ses qualités affichées en 2009 dans le réseau probatoire.

La très bonne valeur énergétique de LG 3234 mérite également une mention.

Pour les différentes variétés de ce groupe, on ne constate pas de problèmes de sensibilité à la fusariose des tiges ni à la verse estivale. Le comportement des différentes variétés vis-à-vis du charbon est moyen à excellent.

Les résultats de ces essais peuvent également être consultés et téléchargés sur le site internet du CIPF (www.cipf.be)

(*) CIPF, Centre Pilote Maïs, Laboratoire d'écophysiologie et d'amélioration végétale
UCL - Louvain-la-Neuve

DEKALB INNOVATION always on

Exigez plus de votre maïs

DEKALB

DKC3301 - Vous l'attendiez
- Variété ensilage précoce
- Très bonne vigueur au départ
- Haut potentiel de rendement
- CIPF 2009: 103,2%
- Très bonne valeur alimentaire

DKC3409 - Le top du top
- Variété ensilage demi-précoce
- Enorme potentiel de rendement
- Plante très volumineuse

MONSANTO

Betteraves: les variétés recommandées pour 2011

En betteraves sucrières, comme pour toutes les cultures, le choix d'une variété performante constitue la première étape de la réussite. Les résultats des essais variétaux de l'Irbab constituent donc la référence en la matière.

Les résultats des variétés proposées par l'Irbab ont été obtenus à partir de plusieurs essais menés avec la plus grande rigueur afin d'obtenir des résultats fiables qui sont directement utilisables en pratique. Ainsi, tous les essais (et dès l'inscription variétale), sont semés à distance (espacement ± 20 cm), tous les apports et traitements (fumure, herbicides, fongicides) sont appliqués «selon les recommandations». Afin de faire évoluer la génétique vers des variétés «pas trop sensibles» aux maladies foliaires, l'Irbab ne fait traiter ses essais qu'après dépassement du seuil de traitement, et en limitant le nombre de traitements.

La technique d'arrachage, facteur important pour le rendement, donne les résultats des plus fiables en Europe : les betteraves des 4 rangs centraux de chaque parcelle de 6 rangs sont récoltées, pesées, lavées, décolletées et analysées dans leur entièreté.

La technique d'arrachage permet également de mesurer avec la plus grande précision possible la tare terre des betteraves récoltées. Seuls les essais permettant de mesurer de façon fiable la terre adhérant aux racines sont pris en compte.

Afin d'assurer des effets «homogènes», les parcelles d'expérimentation sont semées perpendiculairement aux travaux du sol et aux applications réalisées. La dose d'azote appliqué dans les essais est faite sur base d'un bilan azoté et du calcul d'un avis de fumure.

Maladies et rendements

Le développement des maladies a démarré vers la fin du mois de juillet avec une intensité remarquée d'oïdium à Kortrijk. Le développement était nettement plus lent et faible dans le Centre et en Hesbaye, ce qui a permis de ne pas réaliser de traitement fongicide à Franc Waret (champ arraché tôt)! En pratique, le traitement a été réalisé cette année contre l'oïdium entre le 5 et le 30 août selon le champ. L'oïdium et la rouille étaient les maladies essentielles au mois d'août et septembre; la cercosporiose était pratiquement absente.

Les essais ont été arrachés entre le 18 septembre et le 3 novembre. Les rendements atteignaient en moyenne 89 tonnes de racines à 17,6°Z (15,6 tonnes de sucre par hectare). Les richesses variaient entre 15,7 et 19 °Z; les tonnages entre 58 tonnes (essai nématode) et 94 tonnes nets. Même dans les essais avec une population plus faible, la betterave a montré ses capacités extraordinaires de compensation.

Confirmées et nouvelles

La recommandation des variétés pour 2011 est composée de 2 listes distinctes, à savoir d'une part les variétés confirmées et d'autre part les variétés nouvelles.

- Les variétés confirmées ont été testées pendant au moins 2 années sur base de lots commerciaux parfois importants. Elles peuvent être semées à grande échelle et représentent un choix préférentiel du betteravier pour son assolement en 2011.

L'Irbab insiste sur une analyse minutieuse des résultats prenant en compte, outre la performance moyenne des variétés (voir tableau), la variation entre les performances dans les différentes années. Idéalement, cette variation doit être la plus faible possible, pour tous les facteurs pris en compte. Une variation importante peut provenir soit d'un changement de la génétique elle-même, soit d'une interaction de la génétique avec le milieu (climat, pression maladies, rhizomanie, etc.).

Variétés confirmées	
Zanzibar	*Rubens*
Angeliqua	*Resimax*
Debora Kws	*Ardamax*
Calgarhi	*Exacta*
Coyote	*Sabrina Kws*
Rosalinda Kws	*Jupital*
Nématodes	Rhizoctone
Julietta	*Zorro*
Theresa Kws	*Iguane*
Baloo	*Vedeta*
Correcta (res)	*Gecko*
Variétés nouvelles	
Benno	*SY Invincta*
Eleonora Kws	*Abondamax*
Magellan	*Touareg*
Benemax	*Bernadetta Kws*
Nématodes	Rhizoctone
Bering	*Isabella Kws*

En plus des facteurs de rendement, certaines variétés sont retenues pour leur caractéristique tare terre (Exacta).

- Les variétés nouvelles conseillées ont été inscrites début 2009 (Benno et Eleonora Kws) ou 2010 (Bernadetta Kws, Touareg, Magellan, SY Invincta, Benemax, Abondamax). Elles n'ont qu'une année de commercialisation représentative. Certaines variétés ont été testées en 2010 à partir de lots de semences restreints. Pour d'autres variétés, l'Institut a pu échantillonner dans des lots commerciaux plus conséquents (Magellan et Bernadetta Kws).

Bien que les résultats soient souvent prometteurs, le choix pour une variété nouvelle doit se faire avec prudence, sans toutefois arrêter le progrès génétique. On examinera les graphiques ci-dessous afin de s'assurer du comportement des variétés au cours des années.

Les variétés Einstein, Cellina Kws, Geraldina et Cherokee ont été testées pendant 2 ans à partir de lots semenciers (elles sont représentées avec un astérisque * dans les tableaux).

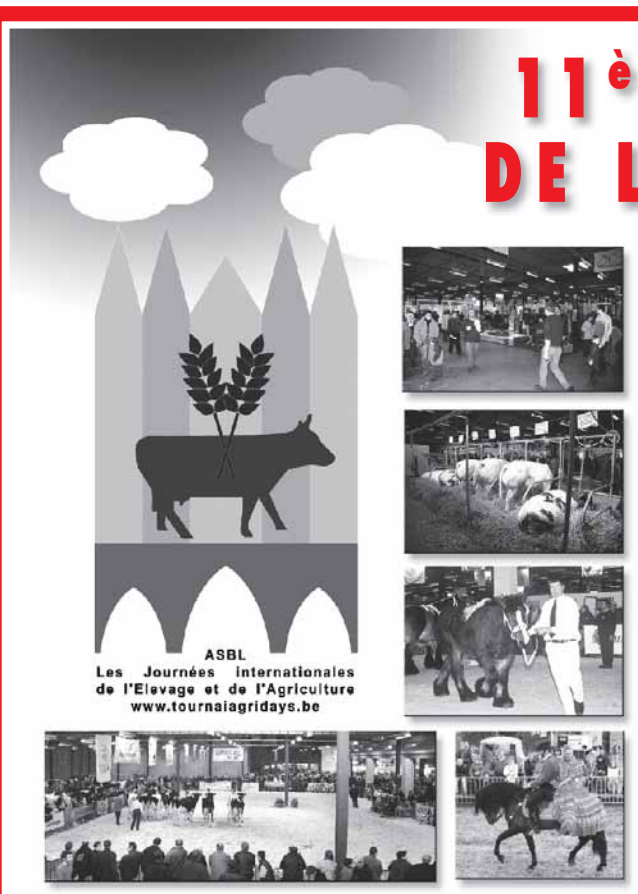

Prometteuses, ces variétés doivent confirmer leur résultat dans la pratique sur des lots commerciaux. Elles seront semées sur une surface limitée.

Bien choisir ses variétés

Pour choisir opportunément ses variétés il y a lieu de:

- Tenir compte de la présence des nématodes (même faibles) ou du rhizoctone brun en choisissant une variété double résistante ou tolérante.
- Donner une préférence aux variétés confirmées stables et peu sensibles aux variations, testées à partir de lots commerciaux importants.
- Tester les nouveautés sur une surface limitée de l'exploitation.
- Bien que le potentiel financier soit un premier critère de choix, profiter des solutions apportées dans les autres domaines que sont la richesse, la résistance aux maladies foliaires et la réduction de la tare terre.

Ne pas négliger le nématode

La présence du nématode à kystes (Heterodera schachtii) est connue chez nous depuis longtemps, et malgré les appels à la vigilance, l'utilisation des variétés tolérantes (ou résistantes) reste bien en deçà des nécessités. Pourtant, le nombre de planteurs conscients du problème des nématodes progresse, souvent par l'intermédiaire des bonnes expériences de leurs voisins ou malheureusement par des mauvaises expériences personnelles.

Si l'utilisation des variétés tolérantes au « nématode» reste faible, il est aussi un reflet du manque de connaissance des agriculteurs et d'un manque d'information sur la situation dans leurs parcelles. Pourtant, il existe plusieurs outils qui permettent de diagnostiquer le problème au champ :

- par une analyse de sol qui dénombre les œufs+larves par 100 g de sol, en précisant bien «nématode à kyste de la betteraveHeterodera schachtii » lors de l'analyse;
- Par une observation racinaire montrant des jeunes kystes (femelles) blancs sur le chevelu racinaire, généralement en début d'été, et plus tard en fonction de l'apparition de cycles de multiplication.

D'autre part, en absence d'analyse de sol ou de vérification visuelle des racines, certains indicateurs de la présence de nématodes peuvent aider l'agriculteur à faire le bon choix variétal et à prendre les mesures agronomiques nécessaires. Ces indicateurs sont:

- Des rendements racines plus faibles que la région
- Des betteraves présentant un flétrissement général ou par ronds dès que le temps est chaud, même sur sol humide.
- Une carence magnésienne et décoloration du feuillage en été.

L'expérimentation des variétés doubles tolérantes rhizomanie-nématodes se fait annuellement dans 3 (4) sites infestés. Un contrôle préalable des parcelles, par de multiples sondages et analyses de sols, garantit d'obtenir après récolte une bonne précision dans des essais difficiles à mener (analyses réalisées par le CRA-Wallonie).

Depuis peu, l'Irbab sonde également la couche de sol 30-60 cm afin d'expliquer au besoin, le comportement des variétés dans des infestations légères. L'effet des variétés sur les populations de nématodes est suivi.

Bien que le potentiel des variétés tolérantes au nématode soit plus faible que les variétés classiques, elles procurent rapidement des rendements sécurisés dans des terres à partir de faibles niveaux d'infestation.

Dans des terres avec un problème accru de nématodes, une alternance avec la variété résistante est une bonne stratégie à plus long terme.

Variétés recommandées par l'IRBAB en 2011

Résultats pluri-annuels des variétés confirmées (3 ans) et nouvelles (2 ans)

		levée au champ (1)	recouvrement (5)	santé feuillage (6) oidium	cercospora	rouille	racines net (1)	richesse (1)	terre exportée (1)	tare totale (1)	extractibilité (1)	sucre blanc (1)	**revenu potentiel (1)**	
Variétés rhizomanie														
Rosalinda Kws	C	103	5	7	6	9	107	98	103	101	100	106	**105,1**	
Sabrina Kws	C	101	5	7	6	7	104	100	108	108	100	104	**103,5**	
Coyote	C	102	6	2	5	6	103	99	111	97	100	103	**102,9**	
Angeliqua	C	100	5	6	5	7	106	97	88	100	100	103	**102,8**	
Rubens	C	102	6	4	5	5	102	101	91	95	100	102	**102,8**	
Zanzibar	C	101	6	3	5	6	104	98	109	98	100	103	**102,5**	
Ardamax	C	102	6	3	5	7	102	99	108	97	100	102	**102,1**	
Resimax	C	101	6	3	5	6	103	99	102	95	100	102	**101,8**	
Calgarhi	C	101	6	3	5	7	103	99	101	96	100	102	**101,7**	
Debora Kws	C	100	5	4	5	7	98	103	84	97	100	100	**100,9**	
Jupital	C	100	5	4	5	6	96	102	103	95	100	98	**98,7**	
Exacta	C	99	6	3	6	7	98	100	78	92	100	98	**98,4**	
Magellan	N	*102*	*6*	*2*	*5*	*6*	*105*	*99*	*109*	*96*	*100*	*104*	***104,3***	
BernadettaKws	N	*100*	*6*	*6*	*5*	*6*	*98*	*106*	*98*	*100*	*101*	*104*	***103,9***	
Eleonora Kws	N	*101*	*5*	*7*	*6*	*6*	*102*	*101*	*101*	*108*	*100*	*103*	***103,2***	
Benno	N	*103*	*6*	*3*	*4*	*8*	*103*	*100*	*113*	*99*	*100*	*103*	***103,0***	
Abondamax	N	*100*	*6*	*4*	*7*	*7*	*106*	*97*	*104*	*99*	*100*	*103*	***102,6***	
Touareg	N	*101*	*6*	*4*	*6*	*7*	*105*	*98*	*112*	*100*	*100*	*103*	***102,4***	
Benemax	N	*102*	*6*	*4*	*5*	*6*	*103*	*99*	*112*	*101*	*100*	*102*	***101,4***	
SY Invincta	N	*100*	*6*	*2*	*5*	*4*	*102*	*98*	*88*	*86*	*100*	*100*	***100,5***	
Variétés rhizomanie - nématodes: potentiel de production sol sain														**sol infesté 2 ans**
Baloo[2]	C	99	7	4	5	5	99	99	107	99	100	98	**97,8**	**103,6**
Theresa Kws[2]	C	100	5	4	6	7	94	102	107	112	100	96	**96,4**	**97,8**
Julietta[2]	C	101	6	2	6	8	98	95	81	100	98	92	**92,9**	**102,2**
Bering[2]	N	*100*	*6*	*4*	*6*	*6*	*98*	*99*	*135*	*110*	*100*	*97*	***97,0***	***102,2***
Correcta[4]	C	95	4	3	5	4	96	95	122	107	99	90	**90,0**	**93,1**
Variétés rhizomanie - rhizoctone: potentiel de production sol sain														**index pourriture**
Zorro[3]	C	101	7	2	6	5	94	100	92	92	100	94	**94,2**	**2,3**
Iguane[3]	C	99	7	2	6	6	94	100	86	91	100	94	**93,9**	**2,8**
Vedeta[3]	C	100	7	3	7	6	90	101	105	98	99	89	**90,2**	**1,7**
Gecko[3]	C	102	7	3	8	7	84	102	95	98	101	86	**86,1**	**1,6**
Isabella Kws[3]	N	*101*	*6*	*6*	*7*	*7*	*99*	*100*	*109*	*110*	*100*	*100*	***100,1***	***2,7***
ppds							1,2	0,5	7,8	4,0	0,1	1,1	**1,1**	

C : variété confirmée; *N : variété nouvelle* ; [2]: tolérante aux nématodes; [3]: résistante au rhizoctone brun;[4]: résistante au nématode;

(1) relatif par rapport aux variétés témoin; (5) plus le chiffre est élevé, plus la couverture est rapide; (6) un chiffre élevé indique un feuillage sair

index pourriture : un petit chiffre indique une meilleure résistance

reproduction interdite

Maladies du feuillage

Cercosporiose et oïdium sont les principales maladies présentes chez nous. La plus importante si on calcule son effet sur le rendement est sans conteste la cercosporiose.

L'oïdium est très fréquent également, et son effet sur le rendement n'est pas négligeable. L'effet de l'oïdium se répercute sur le rendement racines, la cercosporiose, elle, influence tant le rendement racine que la richesse.

La rouille se développe de plus en plus les dernières années. Généralement en combinaison avec l'oïdium elle se développe souvent plus tard. Les attaques de 2010 ont pourtant permis de «caractériser» les variétés par rapport à cette maladie.

Une forte corrélation est obtenue entre la sensibilité à la cercosporiose et la perte potentielle de rendement. L'oïdium provoque elle aussi une perte de rendement, mais la relation sensibilité variétale – perte potentielle de rendement est plus faible. Une relation entre la sensibilité à la rouille et le rendement est également observée, en cas d'attaque précoce et intense.

La terre adhérant aux racines

La tare terre est entrée depuis peu dans le bilan financier de la culture. Tant pour le betteravier que pour l'industriel, la terre transportée avec les betteraves constitue un problème écologique et économique. C'est une perte de terre de bonne qualité d'une part, des frais de transport mais aussi des énormes quantités d'entreposage en usine.

Le déterrage des betteraves est développé par Iscal Sugar et à la Raffinerie Tirlemontoise. Les «avaleurs» de tas chargent et éliminent, en moyenne, 50% de la terre qui autrement serait transportée en usine. Pourtant, la terre transportée reste importante car elle peut pénaliser le planteur.

En utilisant les chiffres obtenus dans les essais, on peut calculer un coût (ou gain) financier pour le planteur.

Agri-Future
Quand on se lance un défi,
c'est bon de se savoir accompagné
Aujourd'hui, entreprendre en agriculture et en horticulture représente un sacré défi. C'est pourquoi le Crédit Agricole a développé AGRI-FUTURE*. Plus qu'un simple crédit d'investissement, AGRI-FUTURE est un partenariat solide qui accompagnera les jeunes exploitants durant toute la vie de leur entreprise.
Plus d'info sur www.credit-agricole.be
Les atouts d'AGRI-FUTURE :
• un accompagnement pendant 5 ans par une équipe de spécialistes ;
• une formule de financement, sans frais, adaptée à vos besoins, sans frais de dossier ;
• une intervention financière dans vos frais de création et de gestion ;
• la possibilité de procéder à une adaptation de votre plan de remboursement en cas de besoin.
Votre agent reste joignable
sur son GSM pour en parler.
Vous trouverez son numéro sur www.credit-agricole.be
* Offre soumise à conditions
Crédit Agricole
BANQUE & ASSURANCES
La banque que vous n'attendiez plus.

Milch: Hausse-Tendenz verblasst ein wenig

Für den Monat November hat die seit einem Jahr beobachtete Hausse-Tendenz abgenommen. Doch die Möglichkeit einer Überschreitung zum Ende des Wirtschaftsjahres, und somit für manche eines Zusatzabzugs, besteht immer noch.
Man ist an dem Punkt angelangt, wo man feststellen muss, dass die Selbstregulierung der Produktion in erster Linie ein theoretischer Wunsch ist. Die Quoten sollten letztendlich leider abgeschafft werden. Es wird sich jedoch als schwierig erweisen, dieses Ziel ohne branchenübergreifende Abkommen, die von öffentlichen Behörden erarbeitet werden, zu erreichen.

Alain Masure

Laut den noch provisorischen Zahlenangaben, die von der Wallonischen Region (OGD 3) auf der Grundlage der monatlichen Erklärungen der gesamten Käufer aufgestellt worden sind, betragen die korrigierten monatlichen Lieferungen an die Molkereien (Verbesserung Butterfett ist unter Zugrundelegung der durchschnittlichen Referenzmenge von 38,04 g/Liter enthalten) für November 2010, den achten Monat des Zeitraums 10/11, 258.345.363 Liter. Dies entspricht, im Vergleich zur theoretisch festgesetzten monatlichen Quote (theoretische Höchstmengen, die für diesen Monat unter Einhaltung der Jahresquote – Durchschnitt der Lieferungen 07/08, 08/09 und 09/10, unter Berücksichtigung der Erhöhungen zum 1. April 2010, von 1% der Nationalquote und 17 Millionen Liter, zeitweiliger und endgültiger Osmose geliefert werden können), einer geringfügigen Unterproduktion von 0,31%. Es handelt sich dabei jedoch, im Vergleich zu November 2009, immer noch um eine deutliche Überproduktion von 4,6%. Die mittleren monatlichen Ergebnisse für Butterfett und Milcheiweiß betragen jeweils 43,58 und 35,65 g/Liter (im November 2009 lagen sie bei 43,46 und 35,24 g/L.).

Für die reellen Lieferungen (251.130.310 Liter) kommt dies somit, im Vergleich zu demselben Monat im Jahr 2009, einer Überproduktion von 6,76 % gleich, das entspricht ungefähr 16 Millionen Liter.

Die Kumulierung der korrigierten Lieferungen für den Zeitraum April-November liegt bei 2.243.816.645 Liter, also 1,33 % über der theoretisch kumulierten Quote (theoretische Höchstmengen, die zu denselben Bezugswerten wie oben geliefert werden können), aber 5,8 % mehr als die Produktion an diesem selben Datum im Jahr 2009. Die mittleren Ergebnisse für diese 8 Monate liegen für Butterfett und Milcheiweiß jeweils bei 41,47 und 34,83 g/Liter (2009/2010 lagen sie bei 41,58 und 34,35 g/L.).

Es hat sich ebenso herausgestellt, dass die reellen kumulierten Lieferungen (2.166.002.490 Liter) ebenfalls um 5,69 % höher liegen als diejenigen, die zwischen April und November 2009 getätigt worden sind, was für diese acht Monate auch etwas mehr als 116 Millionen „reellen“ zusätzlichen Litern entspricht (annähernd 3,4% der jährlichen nationalen Quote).

Wenn die für den Monat November seit einem Jahr festgestellte Hausse-Tendenz etwas abgenommen hat, so bleibt die monatliche Produktion auf der Stufe der theoretischen Quote, während die Kumulierung der acht Monate hier weitaus höher ausfällt. Doch die Möglichkeit einer Überschreitung zum Ende des Wirtschaftsjahres, und somit eines Zusatzabzugs für manche, ist durchaus gegeben. Reicht dies aus, um bedeutende Überschreitungen zu drosseln? Seine Quote einzuhalten ist für jeden ein edles Ziel, doch sollte man nicht aus den Augen verlieren, dass eine solche systematische Haltung sich natürlich negativ auf die Spannung der Märkte auswirken könnte, was natürlich über das Ziel hinausgehen würde, das darin liegt, die überproduzierenden Betriebe abzustrafen.

Jedenfalls steht fest, dass die Selbstregulierung der Produktion durch die Erzeuger vor allem ein theoretischer Wunsch ist, der - für den Fall, dass die Quoten schlussendlich leider gestrichen würden - ohne stichhaltige Branchenübergreifende Abkommen, die von den Behörden unterstützt werden, schwierig in die Tat umzusetzen ist.

Exportchancen bestimmen den Milchpreis

In der zweiten Ausgabe der LZ-Rheinland vom 13. Januar 2011 haben wir für Sie untenstehenden Artikel von Dr. Theo Göbbel gefunden.

Zuerst die großen Flächenbrände in Russland und jetzt die Überflutungen in Australien – Extreme bestimmen das Wetter und damit auch die Agrarmärkte. Während der Boom 2008 erst ansatzweise die „Wende auf den Agrarmärkten“ gezeigt hat, scheint der Aufschwung jetzt langfristig, auch wenn die Märkte immer noch von reichlich Spekulation getrieben werden.

In den kommenden Jahren sind Landbesitzer die neuen „Ölscheichs“. Derzeit glaubt niemand, dass die Getreidepreise recht bald wieder nachgeben. Die hohen Preise treffen vor allem die Veredlungsbetriebe. Bei der Milch sind die Futterkosten pro Kuh und Jahr um mindestens 150 € oder 2 Cent/l Milch hoher als vor einem Jahr.

Verbrauch wächst

Gott lob sieht es auf dem Milchmarkt derzeit nicht schlecht aus. Im Gegenteil: Alle Prognosen gehen davon aus, dass der Verbrauch an Milchprodukten weltweit wächst: beim Käseverbrauch um 1,4 %, mit den höchsten Zuwachsraten in Japan +5% und in den USA +2%. Der Butterverbrauch soll weltweit um 1,8 % und der Verbrauch von Magermilchpulver um etwa 5 %, in Asien sogar um 1 % zunehmen. Bei Vollmilchpulver rechnet man sogar mit einem Zuwachs von 7,5 % – allein in Russland um +30 %.

Angebot eher stabil

Auf der anderen Seite wird die Produktion, das Angebot an Milch weltweit nur um etwa 107% steigen. Da Europa sich durch die Milchquoten selbst fesselt, können die anderen Länder „Gas geben“: Neuseeland +10 %!, Argentinien +4 % und USA +1 %. Allerdings werden auch Argentinien und die USA durch die hohen Preise von Mais und Soja gebremst. Australien ist durch die Überschwemmungen ähnlich stark gehandicapt wie vor zwei Jahren durch die Dürre. Alles in allem: Solange die Nachfrage, dank des günstigen wirtschaftlichen Umfeldes, weltweit hoch bleibt, wird das Angebot kaum ausreichen.

Gute Aussichten

Gute Aussichten für feste Milchpreise. Weltweit spielt der Handel mit Milchpulver eine immer größere Rolle. Die durchschnittlichen Wachstumsraten liegen hier bei 10 bis 15 % – allen voran in China. Damit werden die chinesischen Mager- und Vollmilchpulverimporte zum Dreh- und Angelpunkt des Milchhandels im Jahre 2011. Allerdings wird diese Nachfrage hauptsächlich von Neuseeland und Australien bedient – weil die asiatischen Verbraucherländer „vor der Haustüre“ liegen und die Produktion von Milch konkurrenzlos günstig ist. Die neuesten Auktionsergebnisse in Neuseeland sind ein klares Zeichen für weiterhin hohe Preise. Die Exportstärken der Europäer und Amerikaner liegen eher im Käsemarkt und möglicherweise, je nach Weltmarktlage, auch bei den Butterexporten. Was für Neuseeland der asiatische Markt, ist für Europa der russische Markt: Allein die russischen Butter und Käseeinfuhren betragen rund ein Drittel des Welthandels, hier sind westeuropäische Molkereien die Hauptlieferanten.

Fazit: Solange der Binnenmarkt ohne große Verbrauchsschwankungen einigermaßen stabil bleibt – die jüngsten Preissenkungen bei Butter auf 99 Cent/Päckchen zeigen eine deutliche Belebung des Absatzes –, werden die Milchauszahlungspreise bei uns in erster Linie durch die hohen Weltmarktpreise und Exportchancen in Drittländer bestimmt. Und solange die hohen Futterkosten eine allzu starke Mehrproduktion (weltweit) bremst, ist auch im Sommer 2011 mit festen Milchpreisen zu rechnen. Wer dann auch noch seine Produktionskosten im Griff hat, hat allen Grund optimistisch ins neue Jahr zu starten. Solange das Milchgeld stimmt, macht Melken Spaß.

Dr. Theo Göbbel

Wir danken der LZ-Rheinland für die freundliche Zusammenarbeit.

Ihre FWA Ansprechpartner für Ostbelgien

André LEDUR steht den deutschsprachigen Landwirten als Ansprechpartner zur Verfügung
Tel 080/678.219 - GSM 0478/405.585
sowie

Hans (Jean-Marie) MÜLLENS
Montzener Strasse 172
4710 LONTZEN
Tel/Fax 087/784.937

FWA: 10-jähriges Jubiläum

Am 4. Januar 2001 unterzeichneten die Landwirte, die den beiden traditionellen wallonischen landwirtschaftlichen Berufsverbänden (Alliance Agricole Belge und Entente Syndicale UPA-UDEF) angehören, sowie alle wallonischen Landwirte, die dem beizupflichten wünschten, die Gründungscharta der Fédération Wallonne de l'Agriculture. Beim FWA handelt es sich somit um einen jungen Verband, der das Erbe einer fast einhundertjährigen landwirtschaftlichen Interessenvertretung nichtsdestotrotz angenommen hat.

René Ladouce & Yvan Hayez

Für Landwirte und von Landwirten

Im reichlich dekorierten Espace Senghor der Fakultät der Agrarwissenschaften Gembloux fand am 4. Januar 2001 die akademische Sitzung statt, die der Unterzeichnung der Gründungscharta der Fédération Wallonne de l'Agriculture, durch die Landwirte voranging. Bei dieser Gelegenheit erinnerten die Leiter des Verbands an die Gründe, die zu dieser historischen Annäherung führten. Somit wurde die Charta den hunderten anwesenden Verbandsfreunden vorgelesen. Der FWA ist und bleibt die wahrhaftige demokratische Vertretung der Basis, vereint alle Landwirte, die sich für die Interessen ihres Berufsstandes stark machen wollen, wobei als Herangehensweise die Überlegung steht und organisiert Delegationen, auf der Grundlage von klaren Wahlverfahren. Der FWA umfasst weiterhin Landwirte und Landwirtinnen ohne auf ihre politische und philosophische Überzeugung einzugehen. Er verfügt über eigene Finanzmittel, die aus den Mitgliedsbeiträgen hervorgehen, Wirtschaftspartnerschaften dank und durch sein Netzwerk, bestehend aus Sekretären und bezahlten Dienststellen. Die Mitgliedszahlen und die finanzielle Autonomie des FWA verleihen ihm ganz klar seine Repräsentativität und Unabhängigkeit gegenüber jedweder politischen Klasse. Er ist finanziell gesehen transparent, denn die Führungskräfte billigen die Jahresabschlüsse und Haushalte, die der Öffentlichkeit zudem zugänglich sind.

Die Vertretung der Interessen aller

Der FWA kämpft für den landwirtschaftlichen Familienbetrieb, der die öffentliche Anerkennung dessen verleiht, was die Landwirte sind und was sie für die Gesellschaft tun. Der FWA vertritt unterschiedslos alle Produktionszweige, alle Produktionsverfahren und alle Strukturen eines landwirtschaftlichen Betriebes. In diesem Punkt spiegelt er die sehr große Vielfalt der landwirtschaftlichen Tätigkeit wieder und lehnt es ab, ein einziges Gedankengut und Modell zu vertreten. Außerdem gibt es da noch die allgemeine Tatsache, dass Landwirtschaft eine Tätigkeit mit mehreren Disziplinen darstellt, die von diversen politischen Massnahmen betroffen ist und der FWA als solcher als vollwertiger Sozialpartner anerkannt ist. Seit 10 Jahren ist der FWA seinen Gründungsprinzipien treu geblieben und hat darauf geachtet seinen Kurs beizubehalten, indem er es vermieden hat, sich dahin mitziehen zu lassen, wo außenstehende Elemente ihn manchmal gerne gesehen hätten. Wie jedes demokratische Forum hat der FWA sich weiter entwickelt und wird sich weiterhin, dank der Überlegungen und der Tatkraft seiner Mitglieder, dem Fortschritt verschreiben. Die Kritik, die manchmal am FWA geäußert wird, hat allzu oft den Unterton des Populismus und wird meist unter Umständen geäußert, die der Augenblick bedingt. Sie ist umso steriler, als sie von außen kommt, denn in jeder demokratischen Struktur, wie der FWA, sind Dinge dann zu bewegen, wenn man seine Ideen innerhalb dieser Strukturen einbringt. Wie ein Präsident dies bereits vor 10 Jahren formulierte, der Erfolg des Verbands hängt von dem ab, was ein jeder für den Berufsverband tut und fügt hinzu: „Zu oft hört man: Der Verband tut nichts für mich, sollte ich mich nicht eher fragen, was ich selbst für meinen Verband tue und inwiefern ich dazu beitrage, Probleme zu lösen". In den 10 nächsten Jahren wird der FWA die Kräfte der Landwirte und Landwirtinnen, die für den Fortbestand ihres Berufs kämpfen wollen, weiterhin bündeln. An Arbeit fehlt es nicht und Herausforderungen gibt es, in Anbetracht der wichtigen bevorstehenden Änderungen, die die GAP mit sich bringt, viele.

Yvan Hayez und René Ladouce

Unsere Verständigung verbessern

Der FWA hat anlässlich seines 10-jährigen Bestehens ein Zeichen setzen wollen, und dabei an seine Kommunikation gedacht. Neben der Gelegenheit, die sich bot, ging es um eine Notwendigkeit, die vor einigen Monaten angedacht wurde. Die Ausgabe des Le Plein Champ, die sie in der Hand halten, ist eine dieser verwirklichten Überlegungen. Wie der Leser sieht, ist die graphische Charta überarbeitet worden und der Textumbruch ist aufgelockert. Doch auch das Logo, das in allen Unterlagen des FWA abgebildet wird, ist neu konzipiert worden. Dieses Logo steht für das Herzstück unserer Anliegen, die Menschen, die tierischen und pflanzlichen Produktionen und die Grundstücke. Unser Kommunikationsteam, das verstärkt worden ist, wird mehr als je zuvor darauf achten, die Betätigung des Berufsverbands, der der FWA ist, voranzubringen. Wir stellen allmonatlich Schwerpunktthemen auf, wie wir sie im Laufe des zweiten Quartals 2010 schon mehrfach „getestet" haben und die äußerst gut angekommen sind. Die lokale Verankerung wird anhand von Veröffentlichungen gefestigt, die ausführlich über fachliche Aktivitäten berichten. Bei der Aufstellung des Zeitplans wird man sehr genau vorgehen. Unser Sekretärinnen-Netzwerk wird regelmäßig in den Vordergrund gerückt. Ein Mal im Monat sind unsere Seiten offen für den Beitrag außenstehender Redakteure, die einen freien Beitrag verfassen können. Der Inhalt jeder Ausgabe ist fortan in einem Inhaltsverzeichnis zusammengefasst. Neben Plein Champ wird der Verwaltung unserer Website mehr Aufmerksamkeit zukommen, die auf Zeit schnellere und vollständigere Informationen bereitstellt und den Verbandsmitgliedern den Vorzug gibt.

Am Ende dieser 10 ersten Jahre möchten wir die Landwirte und Landwirtinnen, die sich uneigennützig für die Weiterentwicklung des Verbands eingesetzt haben, sowie für die unleugbaren Errungenschaften, die er während dieses Zeitraums erzielen konnte, recht herzlich danken. Unser Dank geht ebenfalls an das Personal des Verbands, das unzählige anerkannte und bewährte Fähigkeiten aufweist, sowie die Sekretäre/-innen, die tagtäglich in Kontakt mit den Mitgliedern stehen. Allen meinen herzlichen Dank.

Für den Verband steht ein neues Jahrzehnt bevor. Wir haben aus der Vergangenheit gelernt, werden unsere Fähigkeiten weiterhin entschlossen und verantwortungsbewusst ausbauen. Heute schon verabreden wir uns mit Ihnen zur 11. Generalversammlung des FWA, die am 16. Februar im Espace Senghor in Gembloux stattfinden wird.

Wir wünschen Ihnen, sowie Ihren Familien, im Namen aller Führungskräfte und des Personals des FWA Gesundheit, Glück und Erfolg im Jahr 2011.

Yvan Hayez und Norbert Kayls in Malmedy

Befristete Aussetzung des Klonens von Tieren zur Lebensmittelerzeugung in der EU

Die Europäische Kommission hat angekündigt, sie werde eine befristete Aussetzung des Klonens von Tieren zur Lebensmittelerzeugung in der EU vorschlagen. Sie beabsichtigt auch, die Verwendung von geklonten Tieren und das Inverkehrbringen von Lebensmitteln aus Klonen zeitlich begrenzt auszusetzen.

Alle befristeten Maßnahmen sollen nach fünf Jahren überprüft werden. Ferner wird an die Einführung eines Rückverfolgungssystems für Importe von Reproduktionsmaterial für Klone, etwa Samen und Embryonen von Klonen, gedacht. Das System wird es den Landwirten und der Industrie ermöglichen, eine Datenbank zur Erfassung derjenigen Tiere einzurichten, die aus diesem Vermehrungsgut hervorgehen.

Nach Auffassung der Kommission ist ein sorgfältig ausgewählter Maßnahmenmix zusammen mit der Klausel, dass die Regelungen nach fünf Jahren zu überprüfen sind, der beste Weg, mit dieser Problematik umzugehen. Durch diese Maßnahmen wird den Tierschutzbedenken ausreichend Rechnung getragen, ohne dass unnötige und ungerechtfertigte Einschränkungen eingeführt würden.

La colonne de gauche reprend les dernières cotations disponibles à la clôture du journal. La colonne de droite indique, entre parenthèses, les cotations du marché précédent. Sauf indication contraire, les prix s'entendent hors TVA.

BATTICE

15/01/2011

Nombre de bovidés: 511
Catégorie boucherie:

Taureaux		**prix au kg**
cul de poulain.:	2,60-3,10	(2,60-3,10)
assimilés:	2,40-2,70	(2,40-2,70)
bonne conformation	1,60-2,10	(1,60-2,10)
60%:	1,50-1,70	(1,50-1,70)
poids lourds:	1,35-1,55	(1,35-1,55)
Vaches		**prix à la pièce**
bonne conformation:	750-900	(750-900)
1ère catégorie 45%:	550-700	(550-700)
2ème catégorie 40%:	225-375	(225-375)
de fabrication:	125-225	(125-225)
Génisses		**prix au kg**
cul de poulain.:	2,50-3,00	(2,50-3,00)
assimilées.:	2,30-2,60	(2,30-2,60)
bonne conformation:	700-850	(700-850)
ordinaires:	325-525	(325-525)

Plus calme.

Catégorie commerce	**prix à la pièce**
vaches cul de poulain -5 ans:	1200-1800 (1200-1800)
vaches cul de poulain +5 ans:	1250-1550 (1250-1550)
bonnes vaches ordinaires:	600-800 (600-800)
vaches ordinaires:	250-450 (250-450)
veaux cul de poulain:	475-775 (475-775)
veaux Blanc Bleu:	310-400 (310-400)
veaux Bleus Holstein:	135-210 (135-210)
veaux rouges:	80-135 (80-135)
veaux noirs bonne qualité:	75-110 (75-110)
veaux noirs moyenne qualité:	0-75 (0-75)

Plus calme. Veaux: plus calme.

CINEY

14/01/2011

Nombre d'animaux exposés: 3440. Bétail maigre et de boucherie: 3393; chevaux/ poneys: 47
Prix du bétail bovin hors TVA et frais de marché inclus.

a) Bétail maigre

Veaux			**prix à la pièce**
Pie noir:		0-120	(0-120)
Pie rouge:		40-140	(40-140)
BBB ordinaire:		100-350	(100-350)
Cul de poulain mâle:		600-820	(600-820)
Cul de poulain femelle:		475-725	(475-725)
Génisses:			
180-250kg:	PN/PR:	160-260	(160-260)
	BBB culard:	500-700	(500-700)
250-400kg:	PN/PR:	310-410	(310-410)
	BBB culard:	810-1060	(810-1060)
400-500kg:	PN/PR:	350-550	(350-550)
BBB culard:		1050-1335	(1050-1335)
pleines:		1160-1760	(1160-1760)
Vaches:			
moyennes, PN/PR:		180-580	(180-580)
mixtes cat.II:		580-730	(580-730)
mixtes cat. I:		830-1030	(830-1030)
cul de poulain 2 à 4 ans:		990-2190	(990-2190)
âgées:		840-2140	(840-2140)
Taureaux:			
ordinaires:	180-250kg:	190-445	(190-445)
	250-320kg:	420-515	(420-515)
	320-370kg:	455-575	(455-575)
	370kg et +:	540-680	(540-680)
assimilés:	180-250kg:	610-765	(610-765)
	250-320kg:	740-890	(740-890)
	320-370kg:	640-1040	(640-1040)
	370kg et +:	990-1190	(990-1190)
C.d.p.:	180-250kg:	815-965	(815-965)
	250-320kg:	965-1115	(965-1115)
	320-370kg:	1115-1215	(1115-1215)
	370kg et +:	1240-1365	(1240-1365)

b) Bétail de boucherie

Vaches	**prix au kg**
fabrication:	0,80-1,00 (0,80-1,00)
50%:	1,05-1,25 (1,05-1,25)
55%:	1,25-1,45 (1,25-1,45)
assimilés:	2,15-2,40 (2,15-2,40)
cul de poulain	2,60-2,80 (2,60-2,80)
Taureaux	
55%:	1,60-1,80 (1,60-1,80)
60%:	1,85-2,05 (1,85-2,05)
assimilés	2,70-2,90 (2,70-2,90)
cul de poulain	2,90-3,40 (2,90-3,40)

Tendance: stationnaire. Prochain marché le 21/01/11.

BASTOGNE

12/01/2011

Nombre: 262	**Prix au kg**
Taureaux ordinaires:	1,00-1,40 (1,00-1,40)
Taureaux cul de poulain âgés:	1,70-2,10 (1,70-2,10)
	Prix à la pièce
Vaches ordinaires:	200-375 (200-375)
Vaches bonne conformation:	400-550 (400-550)
Vaches cul de poulain:	1100-1400 (1100-1400)
Vaches cdp âgées:	725-800 (725-800)
Génisses ordinaires:	300-425 (300-425)
Génisses cul de poulain:	600-800 (600-800)
Taureaux cul de poulain :	750-1100 (750-1100)
Taureaux 6 à 10 mois:	300-400 (300-400)
Jeune veaux:	50-300 (50-300)

Prix vers la baisse. Prochain marché le19/01/11.

BRUGES

12/01/2011

Nombre: 1401	**Prix au kg sur pied**
Taureaux	
c. d. poulain <24 m & 650 kg:	3,17-3,30 (3,17-3,30)
c. d. poulain >24 m & 650 kg:	2,61-2,86 (2,61-2,86)
assimilés:	2,29-2,54 (2,29-2,54)
bonne conformation:	1,64-1,89 (1,64-1,89)
60%:	1,39-1,48 (1,39-1,48)
55%:	1,27-1,32 (1,27-1,32)
Holstein:	1,05-1,20 (1,05-1,20)
Vaches	
cul de poulain:	2,76-2,96 (2,76-2,96)
assimilées:	2,26-2,36 (2,26-2,36)
bonne conformation:	1,85-2,10 (1,85-2,10)
55%:	1,12-1,37 (1,12-1,37)
50%:	0,92-1,07 (0,92-1,07)
fabrication:	0,77-0,92 (0,77-0,92)
Génisses	
cul de poulain:	2,75-3,05 (2,75-3,05)
assimilées:	2,48-2,63 (2,48-2,63)
bonne conformation:	1,60-2,00 (1,60-2,00)
ordinaires:	1,00-1,20 (1,00-1,20)

Vente rapide, prix stables.

CARCASSES DE GROS BOVINS

Sem. du 03 au 09 janvier 2011

Taureaux	A - S2	481,48	(483,16)
	A - S3	443,63	(445,58)
	A - E2	412,91	(413,82)
	A - E3	395,11	(395,25)
	A - U2	342,84	(341,54)
	A - U3	316,18	(314,13)
	A - R2	294,55	(293,55)
	A - R3	266,38	(267,14)
	A - O2	254,97	(256,95)
	A - O3	241,36	(243,30)
Vaches	D - R2	276,15	(274,23)
	D - R3	256,88	(255,77)
	D - O2	229,51	(227,80)
	D - O3	221,17	(219,22)
	D - O4	220,77	(218,48)
	D - P2	190,69	(188,32)
	D - P3	179,38	(176,88)
Génisses	E - U2	359,50	(358,50)
	E - U3	338,50	(338,00)
	E - R2	280,50	(279,50)
	E - R3	270,00	(269,50)

PRODUITS LAITIERS

12/01/2011

Cotations de la Confédération Belge de l'Industrie Laitière

	Prix par 100 kg	
beurre	360,94	(362,64)
poudre de lait écrémé	230,97	(226,60)
poudre de lait entier	294,93	(289,82)
cheddar	340,00	(335,00)

BIRB

Semaine du 03 au 09 janvier 2011

Porcelets 23kg + supp	37,00	(36,50)
porcs carcasses 100kg	124,50	(134,50)

SAINT-TROND

13/01/2011

porcelets 20-23kg (e/pièce)	24-27	(24-27)
truies carcasses (e/kg)	0,58-0,84	(0,58-0,84)

DEINZE - VOLAILLES

12/01/2011

• **Poules à bouillir:**		
extra lourdes (+ 3,5 kg):	0,40-0,42	(0,41-0,43)
brunes (1,8 à 2,0 kg):	0,26-0,28	(0,27-0,29)
blanches (1,6 à 1,8 kg):	0,22-0,24	(0,23-0,25)
• **Poulets à rôtir** (1,8 kg):	0,91-0,93	(0,91-0,93)
• **Lapins:**	2,30	(2,40)

KRUISHOUTEM -OEUFS

18/01/2011

Prix par 100 pièces

Oeufs de poules élevées en batterie

Prix producteurs	**blancs**	**bruns**
Cat.0: 77,50 g	4,22 (5,13)	4,30 (5,18)
Cat. 1: 72,50 g	2,98 (3,89)	3,06 (3,94)
Cat. 2: 67,50 g	2,75 (3,53)	2,94 (3,73)
Cat. 3: 62,50 g	2,51 (3,17)	2,67 (3,37)
Cat. 4: 57,50 g	2,23 (2,79)	2,36 (2,99)
Cat. 5: 52,50 g	1,84 (2,35)	1,99 (2,55)
Cat. 6: 47,50 g	1,48 (1,96)	1,51 (2,01)
Cat. 7: 42,50 g	1,29 (1,71)	1,32 (1,76)
Prix négoce		
XL + 73 g	4,72 (5,63)	4,80 (5,68)
L + 63-73 g	3,25 (4,03)	3,44 (4,23)
M + 53-63 g	2,73 (3,29)	2,86 (3,49)
S - 53 g	1,78 (2,26)	1,81 (2,31)

Oeufs de poules élevées au sol

Prix producteurs	**blancs**	**bruns**
Cat. 0: +77,50 g	6,07 (6,98)	6,56 (7,63)
Cat. 1: 72,50 g	4,83 (5,74)	5,32 (6,39)
Cat. 2: 67,50 g	4,28 (5,11)	4,72 (5,77)
Cat. 3: 62,50 g	3,71 (4,46)	4,09 (5,10)
Cat. 4: 57,050 g	3,04 (3,70)	3,34 (4,26)
Cat.5: 52,50 g	2,19 (2,70)	2,34 (2,90)
Cat. 6: 47,50 g	1,63 (2,11)	1,66 (2,16)
Cat. 7: 42,50 g	1,44 (1,86)	1,47 (1,91)
Prix négoce		
XL + 73 g	6,57 (7,48)	7,06 (8,13)
L + 63-73 g	4,78 (5,61)	5,22 (6,27)
M + 53-63 g	3,54 (4,20)	3,84 (4,76)
S - 53 g	1,93 (2,41)	1,96 (2,46)

BRUXELLES

Sem du 06 au 12 janvier 2011

	Prix livré usine e/tonne	
Blé panifiable	260,00	(-)
Blé fourrager	243,00	(-)
Escourgeon fourr	226,00	(-)

SYNAGRA

18/01/11

Prix indicatifs des céréales payés aux producteurs, communiqués par l'association des négociants en céréales. Ces prix sont adaptés plusieurs fois par semaine.

	Prix culture en e/tonne	
blé fourrager	221,50	(220,00)
blé meunerie 12/35/220	229,50	(229,00)
escourgeon fourrager	204,00	(201,50)
maïs indigène	219,50	(217,50)
maïs humide 30%	152,00	(150,50)
(+ ou - eur. /T /% humidité)	4,50	(4,50)

MATIERES PREMIERES

ALIMENTATION BETAIL

12/01/2011

Prix par 1000 kg en vrac hors TVA, départ négoce

Pulpes sèches bett. 8mm France	221	(216)
Luzerne 18% pellets 6mm France	218	(214)
Tourteau Tournesol 28% Argentine	214	(207)
Tourteau colza 34% Belgique	265	(265)
Tourteau soja 43% Argentine	372	(369)
Tourteau soja 44% Hollande	367	(364)
Tourteau soja 48% OGM contrôlé Brés	427	(414)
Tourteau colza 49lin 40% Belgique	395	(387)
Tourteau lin 40% Belgique	414	(411)
Glutenfeed maïs 22% EU	228	(223)
Manioc Thaïlande	247	(245)
Mélasse cannes	201	(201)

CHICAGO

11/01/2011

1ère col.: en cents/boisseau pour les céréales (1 boisseau = 27,2 kg en froment; 25,4 kg en maïs) et en $/907 kg pour le tourteau de soja; 2ème col.: prix en euros/tonne.

Froment	759,50 207,69	(215,82)
Maïs	607,00 178,20	(178,64)
Tourteau Soja	359,20 295,08	(299,60)

INTERNATIONAL - OLÉAGINEUX

06/01/2011

Cours des graines oléagineuses et tourteaux sur les marchés mondiaux, en $/tonne.

Soja		
Graines U.S. Cif Rotterdam:	567	(573)
Graines Arg. Cif Rotterdam:	580	(584)
Pellets 44,46% Arg. Cif Rotterdam:	449	(447)
Pellets 48% Brésil Cif Rotterdam:	464	(459)
Colza		
Graines Europe "00" Cif Hambourg:	690	(686)
Tourteaux 34% Fob Hambourg:	302	(302)
Lin		
Graines Canada Cif. Europe:	780	(760)
Tourteaux 36% Allemagne:	514	(511)

POMMES DE TERRE

18/01/2011

Bintje: Marché ferme et toujours en hausse. L'export, principalement vers la Russie, tire très fort, et détermine les évolutions sur le marché. Les ports de Zeebruges et de Flessingue exportent respectivement environ 10.000 t/semaine et entre 20 à 25.000 t/semaine… D'autres pommes de terre partent par Dunkerque, R'dam et Hambourg. L'industrie est un peu moins aux achats, et tente de tempérer. L'offre est raisonnable mais pas exagérée, certains producteurs voulant de meilleurs prix. Les cours se situent, pour la qualité fritable et/ou exportable, entre 25,00 et 28,50 €/100 kg (tout venant, vrac, départ, 35 mm +, hors TVA).
On signale des transactions à des prix plus élevés (jusqu'à 31,00 €/qt) pour d'autres variétés avec de meilleures longueurs que celles de Bintje.
Plant de Bintje: Marché ferme mais stable. Le 25-28 mm est quasiment introuvable. Bintje, classe A, rendu mars 2011, par 5 tonnes, en sacs, hTVA:
- calibre 28-35 mm: 69,00 - 71,00 €/100 kg ;
- calibre 35-45 mm: 49,00- 51,00 €/100kg.

Votre semaine Météo en un clin d'oeil

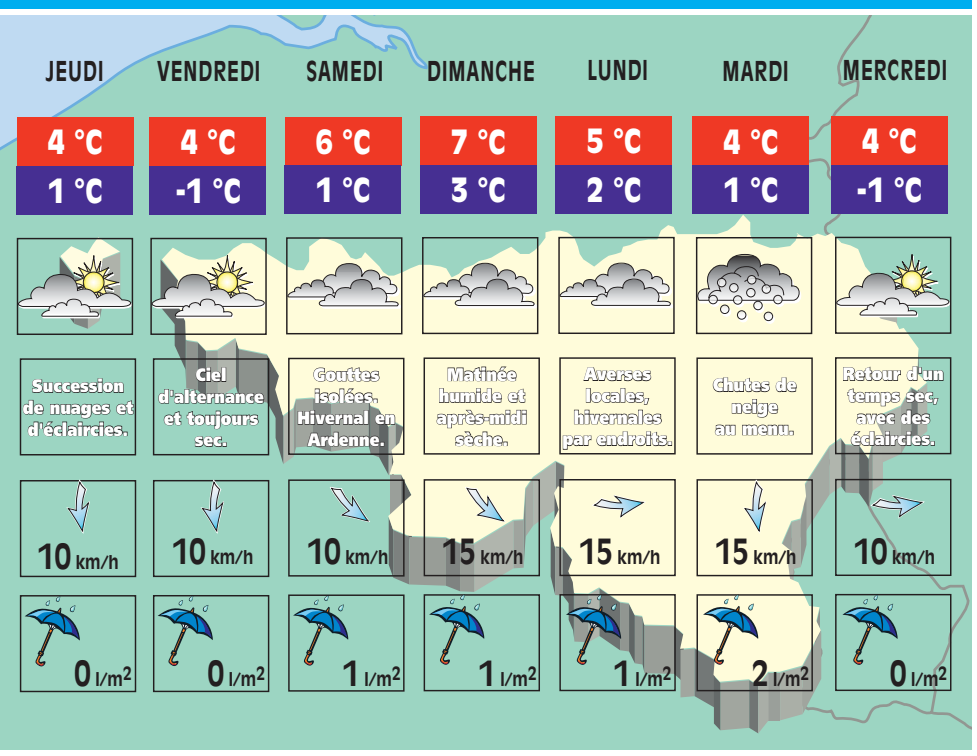

Pour obtenir des prévisions plus détaillées, actualisées et adaptées à votre région, composez le :

MeteoServices
A MeteoGroup Company

INFO PHONE 0900/35.936
(0,45 Euro la min)

FEDERATION WALLONNE DE L'AGRICULTURE (FWA)

Nous rappelons que les réunions des sections locales, régionales ou provinciales sont réservées aux membres FWA en ordre de cotisation.

LUNDI 24 JANVIER

SR SUD LUX: à 13h30 au Cercle Saint-Blaise à Etalle. Séance d'information «PAC 2014-2020 et informations sur les régions défavorisées, état des lieux» par Yves Somville, Secrétaire Général Adjoint de la FWA.

MARDI 25 JANVIER

SL HANNUT: à 19h30 à la Salle du Bowling de Hannut, Rue des Tilleuls 1 à 4280 Hannut. Séance d'information «PAC 2013-2020: première proposition de la Commission» par Alain Masure, Directeur du Service d'Etudes de la FWA.

MERCREDI 26 JANVIER

SL MALMEDY: Séance d'information REPORTEE AU 2 FEVRIER: «Lait et secteur laitier : état des lieux et perspectives» par Alain Masure.

SR VERVIERS: à 20h au Charlemagne à Henri-Chapelle, séance d'information «L'agriculture européenne» par Benoît Wyzen.

SAMEDI 29 JANVIER

SL FWA-UAW EGHEZEE: 19H30 HAMBRAINE salle Le Colombage. Souper annuel. Apéritif et ses mises en bouche – poêlée de scampis – pomme royale Gala sauce vin blanc crème curry – longe de veau sauce gorgonzola effilochée de chicons crème et gratin dauphinois – crêpes comédie française – café. Inscriptions pour le 26 janvier au plus tard chez Agra Service 081/51 05 73 – Béatrice Van Vynckt 081/51 12 74.

LUNDI 31 JANVIER

SL ATH-CHIEVRES-LESSINES: à 19h30 à la Salle Paroissiale, Rue de Pintamont 36 à 7800 Ath. Séance d'information «Déclaration de superficie, activation des droits et aides couplées, principes de la conditionnalité» par René Vansnick, Conseiller au Service d'Etudes de la FWA.

MARDI 01 FEVRIER

SR THUIN BEAUMONT: à 20h au local communal à Thirimont. 'Développement rural: avenir PAC et second pilier + aides agricoles ISA' par Isabelle Jaumotte du Service d'Etudes de la FWA.

JEUDI 3 FEVRIER

SP LIEGE: à 20h, à l'Hôtel-grill Le Campanile, rue Jules de Laminne 18 à 4000 Liège (Burenville).Séance d'information «La PAC 2013-2020 : la réforme Ciolos» par René Vansnick, Conseiller au Service d'Etudes de la FWA

LUNDI 7 FEVRIER

SL WAVRE-PERWEZ & NIVELLES-GENAPPE: à 19h30 à la Commanderie de Vaillampont à 1400 Nivelles. Conférence-débat «L'après-quota 2015: Quelle régulation et quelle rémunération?». Avec la participation de Sabine Laruelle, Ministre Fédérale de l'Agriculture, Henri Brichart, Président de la Fédération Nationale des producteurs de Lait de France, Piet Vanthemsche, Président du Boerenbond et René Ladouce, Président de la FWA.

SL GEDINNE: à 20h, à la Tannerie à Gedinne, séance d'information sur «Les conditions pour les installations de mazout» et sur «Les aides à l'investissement dans le secteur agricole» par Isabelle Jaumotte, conseillère au Service d'Etudes de la FWA.

SR LIBRAMONT-CHEVIGNY : «La réforme de la PAC : l'après 2013» par Yves Somville, Secrétaire général adjoint à la FWA, à 19h30 à l'Institut St-Joseph de Libramont, rue Bonance 11.

MARDI 8 FEVRIER

SL EGHEZEE & UAW-FJA: à 19h30, à la Salle l'Esderel à Leuze. Séance d'information «Classement de papiers». Première partie «Les paroles, les écrits restent: Comment rédiger une lettre?» et «Combien de temps garder ses documents?» par Anne-Sophie Janssens, Juriste à la FWA.

MARDI 15 FEVRIER

SL EGHEZEE & UAW-FJA: à 19h30 à la Salle l'Esderel à Leuze. Séance d'information «Classement de papiers: formation». Deuxième partie «Partage du savoir: Mon bureau ami ou ennemi?» et «Bien classer ses papiers, c'est éviter les difficultés» par Myriam Lambillon, Coordinatrice UAW.

JEUDI 17 FEVRIER

SL COMINES & UAW: De 10h à 16h, Chez Bernard Devroede, rue de la Howarderie 9 à Le Bizet. «Classement de papiers: formation d'une journée» par Myriam Lambillon. Prévoir votre pique-nique ou possibilité du plat du jour à 11 euros. Inscription obligatoire au 056/55.55.95 ou 056/55.87.74.

Eleveurs de Jodoigne –Perwez
Assemblée générale - Mercredi 26 janvier à 20h

A la « Ville de Wavre »,
chée de Charleroi, 28 –1360 Thorembais-St-Trond

La détection électronique des chaleurs et des vêlages
par M. Amadéo, société Medria (France)

Les facteurs de rentabilité de l'élevage viandeux
par Mme Cochet, service technico-économique de l'AWE

99987057/0311jht

FEDERATION DES JEUNES AGRICULTEURS (FJA)

VENDREDI 21 JANVIER

FJA TOURNAI 2: Election du nouveau Comité de Section Locale à 20h au Café La Manille, rue de la Brasserie à 7620 Guignies.

FJA SPRIMONT: Séance d'information ouverte à tous «les aides à l'installation et les stages agricoles» par Céline Lemaire de la FJA, à 20hau Café le Parc à 4140 Sprimont. Suivie des élections de la section locale pour les membres FJA.

FJA GEMBLOUX: Election du nouveau Comité de Section Locale à 20h à la Maison de l'Agriculture et de la Ruralité, Chaussée de Namur 47 à 5030 Gembloux.

VENDREDI 28 JANVIER

FJA MERBES-BINCHE: Election du nouveau Comité de Section Locale à 20h au Café Le petit Mousse, Avenue de Liège à 7130 Binche.

FJA RECHAIN-HERVE: Election du nouveau Comité de Section Locale à 20h à la Mélomane, Rue de l'Harmonie 1 à 4650 Herve.

FJA ANDENNE: Election du nouveau Comité de Section Locale à 20h à la Salle de l'école communale, Rue Chéfaïd 13 à 4500 Solières.

SAMEDI 29 JANVIER

FJA SENEFFE: Soirée Nouveau Comité chez la Famille Vancauwenberghe à Gouy-lez-Piéton. (voir encart)

VENDREDI 4 FEVRIER

FJA WPJ: Election du nouveau Comité de Section Locale à 20h

FJA ATH-FLOBECQ: Election du nouveau Comité de Section Locale à 20h

FJA MALMEDY: Election du nouveau Comité de Section Locale à 20h au café Scotch-In, Place Albert I 11 à 4960 Malmedy.

FJA CINEY: Election du nouveau Comité de Section Locale à 20h au Centre de Zootechnie, Avenue des Champs Elysées 4 à 5590 Ciney.

SAMEDI 12 FEVRIER

FJA ARDENNE LIEGEOISE : Souper à la Salle Le Wérihay, Route de Rahier à 4987 La Gleize. 13 euros/adultes et 9 euros/enfants. Payement sur place. Renseignements et réservations obligatoires avant le 5 février auprès de Régis Piccini (0477/49.37.09) ou Jean Gustin (0497/78.43.33).

VENDREDI 18 FEVRIER

FJA COMINES: Election du nouveau Comité de Section Locale à 20h

DIMANCHE 20 FEVRIER

FJA FLORENNES: Car pour le SIMA. Renseignements et réservation auprès de Karl Gauthier au 0479/07.03.57.

UNION DES AGRICULTRICES WALLONNES (UAW)

JEUDI 20 JANVIER

UAW PROVINCE DU LUXEMBOURG: 10H00-16H00 LIBRAMONT Champs de Foire. 'Classement de papier: formation d'une journée'. Inscriptions auprès de Marie-Pierre Even: 081/60 00 60.

UAW WAVRE PERWEZ MT ST GUIBERT: 13H30 MONT ST GUIBERT Salle Maison des Loisirs. Nos produits de ferme et de terroir dans nos assiettes par Bernadette Jaspart, agricultrice.

LUNDI 24 JANVIER

UAW SENEFFE: 19H30 SENEFFE local communautaire. 'Atelier Scrapbooking: réalisation d'un cadre photo'. Inscription obligatoire pour le 21 janvier 2011 au 067/87 70 82

UAW MALMEDY: 13H10 ONDEVAL rassemblement à l'église. 'Visite de notre terroir': 13H30 MONTENAU visite de la salaison Montenauer – 14H30 THIRIMONT visite de la fromagerie de Françoise HUGO.

MARDI 25 JANVIER

UAW PHILIPPEVILLE COUVIN WALCOURT FLORENNES: 13H30 PHILIPPEVILLE – Foyer Socio-culturel, rue des religieuses. 'Les remèdes floraux du Dr Back'.

UAW MOUSCRON: 10H00 – 16H00 LEERS/NORD chez Francine Nuttin – 6, rue Léon Descanmps. 'Classement de papier: formation d'une journée'. Prévoir votre pique-nique. Inscription chez Martine Plancquaert 069/55 70 34.

JEUDI 27 JANVIER

UAW BEAURAING DINANT: 14H00 BEAURAING centre culturel, 3 rue de l'aubépine. 'Modification du contrat de mariage et les droits de successions (transmission à 0%)' par Anne-Sophie Janssens, juriste à la FWA.

SAMEDI 29 JANVIER

UAW BEAUMONT CHIMAY: 14H00 BOURLERS 'Atelier de patine et céruse sur objets neufs ou anciens'. Renseignements et inscriptions chez A. Rogge 060/21 93 26

UAW - FWA EGHEZEE: 19H30 HAMBRAINE salle Le Colombage. Souper annuel. Apéritif et ses mises en bouche – poêlée de scampis – pomme royale Gala sauce vin blanc crème curry – longe de veau sauce gorgonzola effilochée de chicons crème et gratin dauphinois – crêpes comédie française – café. Inscriptions pour le 26 janvier au plus tard chez Agra Service 081/51 05 73 – Béatrice Van Vynckt 081/51 12 74.

MARDI 01 FEVRIER

UAW ATH FRASNES: réunion reportée au 15 février

UAW PROVINCE DE LIEGE: 10H00 ROCOURT – locaux de Securex – avenue de la Closeraie n°10-16. Programme: élection de la présidente provinciale, 'conférence et discussion sur la nutrition' par Anne-Marie Théwis, diététicienne à la clinique St Luc à Bouge, divers.

DIVERS

JEUDI 20 JANVIER

LA GLANERIE (RUMES): de 10h45 à 15h à la maison de village, journée d'étude consacrée à la betterave fourragère organisée par le CER, la DGARNE, le comice de Tournai, la commune de Rumes. Réservation pour le repas sandwich offert: Marie-Hélène Buron, 0473/72.69.61 – 084/22.03.49.

THUIN: à 20h aux caves de la Source, route d'Anderlues, 55, conférence des comices de Thuin, Fontaines l'Evêque et Chatelet Gerpines consacrée aux dégâts de gibier.

VIRTON: à 10h30, au Centre culturel et sportif, Cour Marchal 8, démonstration d'audit de certification d'autotest par le Service Dévelop & Vulgar en collaboration avec Codiplan-Vegaplan. Séance réservée aux agriculteurs. Inscriptions obligatoires chez Bruno Bilas 0475/75.17.28.(Repas sandwiches

VENDREDI 21 JANVIER

ST LEGER: à 19h30 au Cadichon, 69 rue de Warcoing, réunion de l'Alliance betteravière de Dottignies et environs. Quid des quotas après 2014 par J.F. Sneessens, bâches Toptex et autres mesures de diversification par B. Haag

CELLES: à 19h30, à la salle de l'Entité, AG statutaire de l'AREDBB du Tournaisis suivie d'une conférence sur les maladies du veau par JM Lenoir, Conseil Manager Nutritionniste au comptoir de Gives

SAMEDI 22 JANVIER

CINEY: dès 9h30 au hall Ciney Expo, concours-foire provincial BBB

MARDI 25 JANVIER

LIBRAMONT: à 20h, au Walexpo, assemblée générale du comice de Neufchâteau. Conférence sur l'épeautre et le maïs

SAUTIN: à 20h, salle communale, rue du Centre, 29, réunion du comité de la Botte du Hainaut. Thème: guide sectoriel de l'autocontrôle pour la production animale par Alain de Bruyn, président de Codiplan

MERCREDI 26 JANVIER

GEMBLOUX: de 10h30 à 16h à l'espace Senghor, 25ème anniversaire de l'Appo. Exposés sur le colza de 11h30 à 13h et de 14h à 16h.

THOREMBAIS-ST-TROND: à 20h à la Villes de Wavre, chaussée de Charleroi, 28, assemblée générale des éleveurs de Jodoigne. Détection électronique des chaleurs par M. Amadéo (Mestria); rentabilité de l'élevage viandeux, par Mme Cochet (AWE)

JEUDI 27 JANVIER

GERPINNES: à 20h, salle des fêtes, place des Combattants, conférence du comice de Chatelet-Gerpinnes et de la DGARNE. Thème: Autonomie alimentaire: protéines sous-produits de l'industrie, par Luc Marlier, nutritionniste

La Fédération des Jeunes Agriculteurs
Organise un
Cours de Fromagerie
A Ciney
Au mois de février en journée

Renseignements et inscriptions au 081/627.443

La Fédération des Jeunes Agriculteurs
Organise un
Cours complet en APICULTURE
A Etalle
1 jour par semaine, à partir du mois de mars
Information et inscriptions auprès de Frédéric Lorthiois
au 0479/25.88.80

La FJA de Fleurus
organise sa
Soirée «Nouveau comité»
Samedi 22 janvier
Chez Monsieur et Madame Denis Walravens,
Chaussée de Bruxelles 735 à 6210 Frasnes-lez-Gosselies.
Tarifs: filles membres 12€ - garçons membres 15€ -
Filles non membres 15€ - garçons non membres 18€.
Possibilité de se faire membre FJA.
Le comité se réserve le droit d'entrée et décline toutes
responsabilités en cas de vol et/ou d'accident.

La FJA de Seneffe
A le plaisir de vous inviter à sa
Soirée Nouveau Comité
Samedi 29 janvier 2011
Chez la Famille Vancauwenberghe
Rue Roulez 37 à 6181 Gouy-lez-Piéton
Hangar chauffé
Possibilité de se faire membre

CGTA
Ensemble Gérons l'Avenir

Centre de Gestion et de Technique Agricole asbl
de la Fédération Wallonne de l'Agriculture

Recrute
un conseiller de gestion
dans la région de
Namur - Luxembourg

Profil souhaité :

- Proche du monde agricole
- Formation: - technique de qualification
  - bachelier (gradué) en agriculture
  - Autre formation agricole
- Contact aisé
- Disposer d'une voiture
- Travail à Gembloux et sur le terrain

Les prestations consistent notamment en la tenue de comptabilités de gestion dans les exploitations agricoles

Envoyez votre CV + lettre de motivation au plus tard pour le 31/01/2011
à CGTA - Maryse Degreef , 47 Chaussée de Namur - 5030 Gembloux.
Par mail : cgta@fwa.be - Par fax : 081 627 319.

9998705B/0311jht

Cherche SILOS AGRICOLES
en polyester
pour aliments
de toutes capacités
0495/43.11.45

ARNOULD AGRI sprl
34, rue des cerisiers
6850 OFFAGNE
Tél 061/53.30.75
www.arnould-agri.be
CASE IH STEYR WEIDEMANN

Compte propre et compte client
* *TRACTEURS*
CASE IH CVX 1195 année 2007
CASE IH CVX 1190 année 2006
CASE IH CVX 1170 année 2004
CASE IH CS 150 année 2001
CASE IH MX 135 année 2001 à réparer
CASE IH MX 110 forestier année 1999
CASE IH 5150 année 1997
* *MACHINES*
Pailleuse semi-portée KUHN
Faucheuses VICON CM218, CM260, CMP 2601, CMP2901
Faneuse CLAAS 4,5m 4 toupies
Bac Pélican 2,3 m pour JCB
Chargeur MAILLEUX 40-85
* *NEUF DE STOCK*
Fendeuse hydraulique 13 T
Scie circulaire et fendeuse POSCH
Scie circulaire électrique PALDU
Ebouseuse ROBERT 6,4m
Faneuse VICON Fanex 683 6 toupies
Semoir VICON RO-M 1550 litres
Fourche croco 1,5m pour Weidemann

Métal Haute Senne
Agriculteur équipé d'une benne porte-conteneur enlève vos déchets métalliques tout-venant jusqu'à 6m de longueur (mitraille, vieux matériel, remorque 4 roues, voiture, batterie,...)
Paiement comptant d'après ticket bascule (conteneurs gratuits). Milieu agricole de confiance.
T. 0495/60.25.32

MATERIEL

Tractoren + onderd. occasie Case IH 20-200 pk Case International dealer Jo Smeets Moelingen. Tél.0475/548.791 (167)

A v. moissonneuse TX34 avec chariot an 1991 très bon état New Holland avec hache paille. Tél. 0495/507.956 (010)

A v. faneuse Kuhn GF 440 fermeture manuelle déport de bordure en très bon état 1200€. 064. Tél. 0497/726.611 ou 0497/721.705 (024)

A v. John Deere 4350 150cv rel avant 9500h en très bon état carnet entretien complet. Tél. 0478/226.800 (068)

A v. van JBC 3 vaches; 16 alimentateurs avec trémie pour salle de traite; trémie de pâture. Tél. 0495/215.989 (070)

A v. semoirs à betteraves & chicorées Monosem & Nodet; semoirs à engrais Amazone; haussettes nv pour benne Joskin TP22/50. A Lemmens & Fils 04/371.50.21 (072)

A v. tract Fiat; fauch refus Joskin 275 3m; roues étr 9,5-44 + jante; rouleau porte 3m; vibro 3m; lot roues montées 2x1100-20-1/400-20-2-1000x20. Tél. 010/867.089 ou 0478/765.204 (078)

A v. canon à chaleur 38000Kcl 350 €; bétonneuse 100€; tract Fordson av pelle 2000 Ä. Tél. 087/446.210 ou 0475/744.825 (079)

A v. pailleuse Kuhn Primor 2060h année 2008 TB état. Tél. 0475/582.811 (082)

A v. pack guid Isagri+pocket HP; désil Audureau Packo 2050 porté 1000 €; tank lait Alfa Laval 1650L 1000 €; cour transp Spiessens 6m 250 €; 3 tanks maz 1200L 60 € zone 069. Tél. 0474/904.960 (085)

A v. ébouseuse 4MS Man 200 €; souffleur pr monter grain 200 €; chariot 4 roues 50 € rég 069. Tél. 0496/448.174 (987)

A v. van 2 bête cse non emploi fond alu ouverture devant marque BCW 2000kg charge utile TBE av papier prix 1500 Ä. Tél. 010/655.866 (088)

A v. moulin à meules de marque DDD n°5; 2 vis à grains de 6 et 7m de long région 065. Tél. 0476/451.411 (089)

A v. moissonneuse-batteuse John Deere 965 avec cabine bon état. Tél. 0477/219.586 (092)

A v. cse cess. refroidisseur Japy Kryos 2250L ann 2004 rég Nivelles. Tél. 0475/582.347 (095)

A v. DPU de +/- 250€; salle de traite Westfalia 2x6 bocalle + décrochage. Tél. 0494/350.443 (096)

A v. 3 poulaillers mobiles à démonter de 8 à 6m capacité 600 poulets chacun avec abreuvoir et mangeoire, complet. Prix à discuter. Tél. 0470/567.990 (097)

A v. semoir Nodet 3m roues jumelage 136 3B roues 95 44; grue Dalla Bona 2 grap Lada moteur 4Mk. Tél. 010/813.584 (099)

A v. Fendt 4x4311LSA 110ch 12000h; faucheuse Krone 1m70; moulin à grain DDD; faucheuse PZ 2m15 pr pièces zone 061 Bertrix. Tél. 0497/202.614 (100)

A v. semi-remorque Renders 1990 plateau surbaissé 3 essieux long 13m60 nv pneus freins neufs coffre sangles, prix à discuter. Tél. 0478/518.392 (104)

A v. Manitou MLT627T 2m large 3200h 04/2006 susp flèche pneus 400/70/20 4 phares trav ver hyd bon état. Tél. 0476/883.560 (105)

A v. benne 6T 600€; charrette A 6 Man 100€; bac distribAP 6 et D 300 €; désil Mulos 300€; hers rot Lely 3m 900€; cuv eau 1000L s/roues et flot 350€. Tél. 056/488.676 (107)

Nous vous offrons des tracteurs de 2010 avec garantie à des prix intéressants
- JD 8270, 8295 et 8320 R (340 ch)
- JD 7930 (240 ch)
- FENDT 820 (205 ch)
- FENDT 930 (300 ch)
- MF 7490 (180 ch)
- MF 5465 (130 ch)
- MF 5455 (105 ch)

THOMMEN-SCHWALL
www.thommenschwall.com
Tél. 080/410.150

MATERIEL (CHERCHE)

Tract Ford tts séries aussi série 40 boîte SL ou SL Dual, MF séries 100 à 600, Fiat 65-66 à 80-66, 115-90 à 180-90; N-H boîte méca; Deutz 6806, 6807, 7206, 7207; mois-bat New Holland 1540 à 1550 S, 8070; pelles sur pneu Hitachi et Daewoo; bull Volvo et Cat. (aussi en panne ou brûlé). Tél. 011/37.60.73.-0496/38.72.22 - awoutersexport@skynet.be. (1490a)

Cherche hangars Frisomat (même abîmés) démontage rapide, bon prix, chargeurs téléscopiques. Tél. 0048/501.456.753 (2076)

Cherche écrémeuse Alfa Melotte; refroidisseur; pipe-line. Tél. 04/387.66.99 (001)

Cherche chargeur Mailleux sans outil pour tracteur 100cv. Tél. 0497/545.023 (094)

AGRI-EXPORTS
Jean-Louis TANS propose

Tracteurs

CASE MX 135 – 4.617 h	2002
CASE CVX 195 - 3.600 h	2007
CASE CVX 170 – 2600 h	2003
CLAAS 826 RZ - 1670 h	2005
FENDT 818 - 4900 h rel. av.	2005
JCB Fastrac 1135 - 4.720 h	1996
JD 2250 2rm + Faucheux F30	1987
JD 6330 TLS 352 h	2010
JD 6520 TLS – 4237 h	2002
JD 6920 S TLS – 4930 h	2003
JD 7810 TLS - 5560 h	2000
Mc CORMICK MTX 155 4600h	2002
NEW HOL. T7060 – 1166 h	2007
VALTRA T 170 – 3.400 h	2004

Moissonneuses

CLAAS 98S Classic 4m50	1993
CLAAS 208 /218 Mega 6m10	1997
JD 1174 H4 SII 4m80	1997

Divers
2 x pneus16.9/38 à 95 %
Relev. av. pr JD 7010/7030/8000
tél. 071/85 47 85
e-mail: jltans@skynet.be

BOVINS

Achats-ventes bovins, chevaux, ovins. Tél. 0499/258.774 ou 0476/685.500 (2029)

A v. taureaux saillie BBB 15 à 18 mois statut I3 org IA Impartial x Bijoutier ou Gitan x Despote ou Aito x Gitan x Artaban G.FO R Mons. Tél. 0479/294.735 (043)

A v. veaux PN Montbeliards femelles de -6 mois rdt des mères +/- 8000L/an ainsi que plusieurs jeunes tx BBB inscrits de 12 à 16 mois TB origine Blakstar Orme Jalon possibilité de transport. Tél. 010/655.211 ou 0475/675.495 (044)

Concours international Blonde d'Aquitaine dans le cadre de la Nuit de la Holstein samedi 26 mars. www.blondeaquitaine.be (049)

A vendre bon prix
2 faucheuses Gyrax de 1,20m
2 bennettes 1,60m x 90
1 vis Denis ø 125 x 6m
1 vis 135 3m
1 fraise enfouisseuse 1,65m

A liquider matériel polymoule
1 citerne 2000l sur socle
3 chariots à aliments 250l
Filet brise vent
Filet à oiseaux
Toile à silo 20m x 12m / 25m x 12m
Sacs à silo
Rideau souple rouleau de 25m
Bac à eau 500l
Bac double avec niveau 72l
Pédiluve à bovins
Cloches d'équarissage
Augettes

ATELIERS JOSEPH
Tél. 081/73 18 38

9998705 9/0311jht

Demandez conseil à votre distributeur proche de chez vous ou téléphonez directement à AGRODIFFUSION pour de plus amples renseignements au 00 33 621 073 225 / fax 00 33 324 30 69 76

- 50 %* **sur TOUT le stock «CARRELAGE»**
(des centaines de palettes de carrelages)

Folle quinzaine du 15 au 31 janvier

Les Carrelages de Maman Theunis

*** - Achat par le particulier, sans intermédiaire**
- Paiement à la commande
- Livraison gratuite dans les 30 jours (pour tout achat de + de 20 m2)

Ouvert du mardi au vendredi de 10 h. à 18 h. Le samedi de 10 h. à 17 h.
Tél 04 / 362 39 46 - Fax 04 / 362 75 54

Saive/ Blégny — **Rue du Grand Moulin 82**
Sortie 36 autoroute Liège-Aachen

www.mamantheunis.be

Ouvert de 10 h. à 12 h. et de 13h30 à 18 h. Le samedi de 8 h. à 16 h. non-stop Fermé le dimanche
Tél 019 / 65 51 38 - Fax 019 / 65 61 66

Hélécine / Linsmeau — **Chaussée de Hannut 7**
sortie 27 autoroute Liège-Bruxelles

A v. taureau Parthenais A génisses 8 mois + croisées BB Parthenais; vaches pleines. Tél. 0498/104.808 ap 20h (052)

A v. génisses Blonde d'Aquitaine +/- 2 ans entravées cause surnombre. Bastogne. Tél. 0479/281.562 (060)

Tx Charolais culard +/-16 mois apte à saillir taille + viande à voir sur www.charolaisculard.be. Tél. 061/468.209 (064)

A v. gén PN Holstein +/- 24 mois; gén vêlées région Florenville. Tél. 061/320.654 (077)

A v. taureaux Limousin org Pinpin 14 mois. Tél. 0495/263.682 (083)

A v. taurillons 9-12 mois croisés viandeux BBB Charolais Maine-Anjou, prix intéressant. Tél. 0496/230.459 (084)

AUTRES ANIMAUX

Achète moutons, agneaux, chevaux de boucherie. Paiement comptant. Tél. 0475/659.898 (050)

A v. Roux d'Ardenne femelles de l'année et béliers reproducteurs gros format. Tél. 0496/964.202 (063)

A v. poules pondeuses de plein air 10+1 gratuite. Tél. 071/655.292 ou 0475/534.576 (090)

A v. poules pondeuses bio à Doubres 2€ pièce. tél. 0477/880.810 (103)

FOURRAGES

A v. boule maïs épis broyé; préfané 70% ms; pulpe sèche; paille départ ou rendu. Tél. 0495/250.965 (2057)

A v. betteraves fourragères bien conservées; 20 ballots 80/80 préfanés. Tél. 0477/555.481 soir (058)

A v. ballots préfané céréales plantes entières bio. Tél. 0494/877.710 (069)

A v. récolte 2011 2ha betterave 1/20 fourragère env Mons. Tél. 0495/502.249 (073)

A v. foin bonne qualité plus ou moins 30 gros ballots. Tél. 063/388.828 (075)

IMMOBILIER

Cherche ferme(tte) budg 280000€ si restaurée conv aussi si travaux. Il faut min 15 ares 3 pces bas 3 ch gar sit agr 25km axe Charleroi-Namur. Club Immobilier 02/366.94.96(034)

Cherche terrains à bâtir et à lotir max 20km Charleroi www.club-immobilier.be 02/366.94.96 071/512.345 (035)

EMPLOIS

Ouvrier motivé pour bétail, porc, culture, région Ath. Tél. 0474/986.168 ou 0495/543.343 (084)

DIVERS

Cherche quota vaches allaitantes. Tél. 0495/270.220 (2004)

Cherche quota betteraves. Tél. 0479/050.331 (2005)

A saisir! hêtres pourpres 40/60 = 1 €, 80/100 = 2, 1m25/1m50 = 4€, charmes 1m=0,70€+ hêtres verts, etc. Tél. 0495/871.190 (2032)

Achète DPU droits de prime unique. Tél. 0476/884.223 (2054)

Tonte moutons et vaches. Achète moutons et laine, prix d'usine. Tél. 0495/836.498 (013)

A v. quota de primes unique DPU. Tél. 0470/076.506 (038)

Cherche quota vaches allaitantes, DPU. Tél. 0496/581.659 (048)

A v. blocs béton avec emboîtement L 160cm l 80cm H 40cm grand stock 20€/pièce. Tél. 0475/397.440(051)

A v. étable à démonter charpente Agrifer long 30m largeur 16m. Tél. le soir 063/433.019 (056)

A v. 48,9 quota v allaitantes. Tél. 0474/509.138 (071)

A v. semoir Gilles B12; chariot; herse Rabevke400; distr engrais Rauch 40.1 Axis cover-crop Galucho 42 disques hydro; JD 7720 3500h. Tél. 0475/383.453 (074)

A v. quota vaches allaitantes. Tél. 0475/834.542 (076)

Cherche terres pour pdt dans un rayon de 25km autour de Pipaix. Tél. 0478/201.319 (080)

A v. 24 droits DPU. Tél. 060/455.715 (081)

Cherche DPU droits au paiement unique. Tél. 0497/831.298 (086)

Cherche à acheter DPU et quota VA. Tél. 0474/553.749 (091)

Cherche 8 droits de prime unique DPU. Tél. 0499/186.569 (093)

A v. primes vaches allaitantes 800€. Tél. 0477/310.070 ou 071/217.681 (098)

Cherche quota vaches allaitantes et DPU. Tél. 0479/616.917 (101)

Achète 5 DPU droits de prime unique si possible <200€. Tél. 0476/647.874 (102)

Cherche quota vaches allaitantes. Tél. 0495/771.628 (106)

Jeune agriculteur cherche primes vaches allaitantes à prix raisonnable. Tél. 0472/204.808 (108)

Liq b prix plants 40cm à 2m50 p haie (+/- 50 variétés): thuya (ex: 2m=18€!), cyp bleu ou jaune; if=3 €; Leylandi=5€; laurier 1m75=10 €; hêtres àpd. 0,50€(1m25=1€!); aubépine = 0,60€; gust = 0,60€; buis, houx=3€; lavande, chêne, photinia, bouleau, berberis, sorbier, orme, arb à fleur, etc. + couvre-sols: cotos, lier, genév. Liste s/dem Tél. 0495/871.190 (109)

PM84

Cage PM 2400 montée sur bascule châssis - cornière PM 40 ou sur barre de charge
(autres modèles disponibles suivant vos besoins)

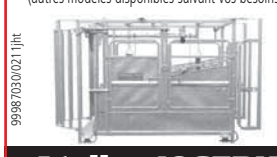

Atelier JOSEPH
0475/76.18.81 - 081/73.18.38

CUYCKENS
Les outils que la terre préfère

A v. pour compte clients & propre

Tracteurs		
JD 6200	80 ch 7500 h	94
JD 6210	90 ch 7000 h	00
JD 6300	90 ch 8500 h	95
JD 6310	100 ch 6500 h	01
JD 6310 TLS	100 ch 4500 h	01
JD 6320 TLS	110 ch 4300 h	02
JD 6610 TLS	120 ch 4000 h	99
JD 6800	120 ch 9100 h	94
JD 6800	120 ch 6000 h	95
JD 6810TLS	125 ch 6373 h	99
JD 6820 TLS	150 ch 6000 h	04
JD 6910	135 ch 5600 h	97
JD 6910 TLS	135 ch 5600 h	01
JD 7530TLS	200 ch 750 h	07
JD 7700	150 ch 8800 h	94
JD 7700	160 ch 9000 h	96
JD 7720 TLS	200 ch 3900 h	04
JD 8420	270 ch 4324 h	06
Case IH 1056	105 ch 8686 h	89
Fendt 816	170 ch 13790h	96
Fiat 750 + chargeur	75 ch 9000 h	75
Landini 10000S	105 ch 8000 h	85
New Holland T7040	200 ch 3000 h	07
Renault 110-54 Z	110 ch 7500 h	92
Moissonneuses-batteuses		
JD 2264	5,5m 2200 h	97
JD 2266 HM	5,5m 1780 h	97
JD 9640 WTSHM	5,5m 1157 h	02
Matériel betteravier		
Dewulf: débardeuses 6000T/7000		90/91
Gilles: débardeuse RB 200		88
effeuilleuse TR14		00
arracheuse AD 47		98
semoirs 12 rangs repliables C12 / B12 / Précis +		94/92/01
Thyregod : décrotteur TR7-BJ		01
Accord: semoir Monopill 12 rgs		89
Combinés de semis (herse/ semoir)		
Amazone KG 320 + semoir RPD		3m
Alternative Kuhn + semoir Accord		4m
Lemken Zirkon 9 + semoir Rabe		4m
Kuhn + semoir Sulky		4m
Divers		
charrue 4 socs Kverneland Vario		90
charrue 4 socs Steeno 100-105		85
charrue 5 socs Lemken Variopal 7		00
charrue 5 socs Lemken Europal 8		04
charrue semi portée 7 socs V & N		96
herse rotative Prosol 3m		01
herse rotative Frandent 3m		00
semoir Rabewerk 3m		04
semoirs Nodet 3m 19 et 25 rgs		82/87
cover-crop Grégoire Besson 40 disques		
déchaumeur Steeno dents fixes 6m		98
distr. engrais Vicon BS 2000 (2x)		90/98
presse Hesston Fiatagri 4900		92
épandeur Vigneron 9 tonnes		85

CUYCKENS s.a.

JOHN DEERE

LEMKEN

rue Roi Albert, 1a - 4280 CRAS-AVERNAS
Tél. 019/51 37 38 - fax 019/51 08 58
www.cuyckens.com
info@cuyckens.be

PHILAGRI SPRL ☎ **071/87.03.20**

Tracteurs
- Fendt 936 – 2008
- Fendt 716 – 2003
- Claas Ares 816
- JD 3650 + chargeur

Arracheuses à pdt
- **Grimme SE – DR 1500 – GZI 1700**
- **Automotrice Dewulf RA3060 démo**

Divers
- Tribenne Fliegl 3,5 T démo
- Tondeuse frontale 2m60 démo
- Rotative Amazone KG3000 démo
- Broyeur de jachères 3m – Mach3
- Pulvé fruitier Nicolas 1000 L
- Pulvé Allaeys 2000 L/15m
- Distributeur Rauch Beta M1500
- Distributeur engrais 600 L/10m
- Bétaillère 4m
- Masse frontale Fendt 1800 et 2500 kg

Vente / Service / Pieces DEWULF

deBRY s.a.

- Machines & Outillages
- Quincaillerie du bâtiment
- Boulonnerie, Visserie
- Porte de garage, Serrurerie
- Service réparation et affûtage
- Dealer officiel KÄRCHER

Retrouvez-nous au salon **Agri-Occase**
le **5 & 6 mars** au **Ciney-Expo**

Allée des Artisans 1 — Tél. : 083/21.75.65 — Plus d'infos
5590 CINEY — Fax. : 083/21.75.66
Derr. le Marché Couvert. — Mail : info@debrysa.be — **www.debrysa.be**

OCCASIONS

DEUTZ 80 ch 4x4 + CHARGEUR	9.900 €
DEUTZ DX 125 ch 1985	15.000 €
DEUTZ AGROTRON 135 ch	26.000 €
VIBROCULTEUR 5m dble rouleau	2.000 €
CHARRUE STEENO 5 socs Varial boulons	6.500 €
ROULEAUX SEMI-PORTES DALBO 6,30m + 7,30 m	6.500 €
BENNES BRIMONT 12 T – 16 T – 18 T	
SEMOIRS PRECISION NODET 12 r bett hyd. + 6 rgs + 4 rgs MAÏS KUHN NODET	
TRES GRAND STOCK DE PIECES NODET NEUVES ET OCCASIONS	
HERSE ROTATIVE MASCHIO HB 3000 + ATTELAGE	
ROULEAU BARRE 3m	300 €
FAUCHEUSE KUHN 2,80m	3.750 €
FAUCHEUSE PÖTTINGER 1,9m	2.000 €
FANEUSE CLAAS VOLTO 540	3.000 €
ANDAINEURS KUHN 3M 1.200 &	1.500 €
ANDAINEUR PZ ANDEX pr pces	200 €

Ets JADOUL Bruno
1390 GREZ-DOICEAU
010/84.48.64
MERLO - PACKO - KUHN - NODET

DEUTZ FAHR

SCRL AGRIGNIA
9 rue J.B Joannes 4253 DARION
☎ 019/58 87 41 - 0475/28 36 49

Occasion
Canadienne Albert 6m hydr
Vibro Rabewerk 4m50 repliable + rouleau
Rotative Maschio Dominator 3m rel. hydr.
Rotative Frandent 2,5m
Déchaumeur Doublet Rekord 4m hydr
Rouleaux Packer Ø 550 2m50 & 4m
Topaz Lemken 3m
Outil frontal 3m Degard
Germinator Kongskilde 5m semi porté hyd.
Petite remorque 2 T pr tracteur (non basc.)
Semoir 6 rgs Monosem 502 better / chicor.
Petit semoir engrais 800 kg en inox
Bineuse Kongskilde 12 rgs
4 roues montées BKT 600 x 26,5 neuves

Matériel neuf de stock
- Herses rotatives Frandent 3m ≠ rouleaux
- Vibro 6m grosses dents 45x12, rouleau ou dents niveleuses
- Déchaumeurs Passe partout 5m et 6m, rouleau ou dents niveleuses
- Croskillettes ttes largeurs, 1 ou 2 rangées
- Egalsol 3 m rapide frontal
- Poutre Agrignia 6 dents (pour placer devant rotative ou autre

TOUT POUR LE TRAVAIL DU SOL

Bulcke
Entreprises S.A. - Ondernemingen N.V.

BULCKE Entreprises s.a.
Rue des Rubaniers 7-21
B-7780 Comines
T. 0032-56-842185
F. 0032-56-847454

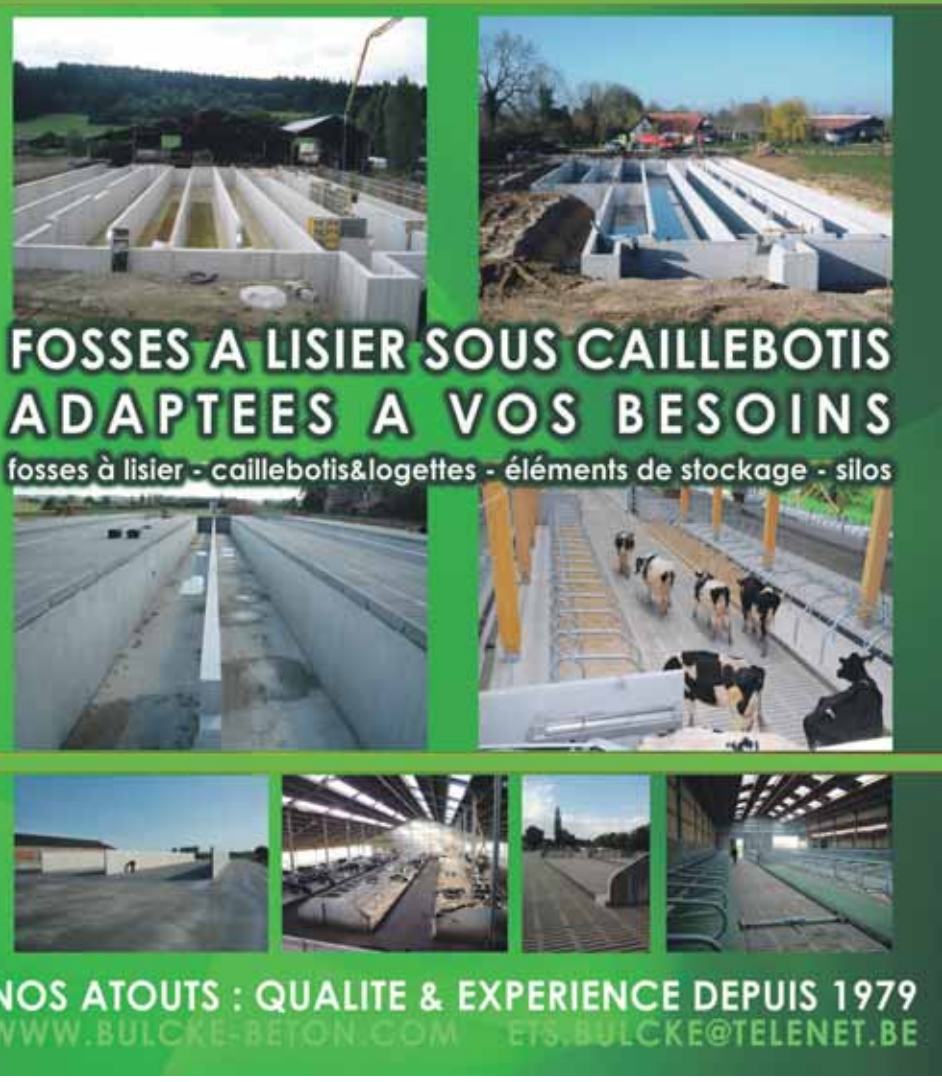

FOSSES A LISIER SOUS CAILLEBOTIS ADAPTEES A VOS BESOINS

fosses à lisier - caillebotis&logettes - éléments de stockage - silos

NOS ATOUTS : QUALITE & EXPERIENCE DEPUIS 1979

WWW.BULCKE-BETON.COM ETS.BULCKE@TELENET.BE

Pleinchamp Votre petite annonce dans toutes les fermes de Wallonie FWA

Remplissez LISIBLEMENT cette grille (une case par lettre, une case vide entre chaque mot). Evitez les abréviations incompréhensibles). **Rubrique :**

Forfait 3 lignes	6 €
	7,50 €
	9,00 €
	10,50 €
	12,00 €
	13,50 €

Nom : ..... Prénom : .....

Rue : ..... n° .....

Code postal : ..... Localité : .....

Téléphone : .....

TVA (si facture) : ..... Date et signature : .....

Par ligne supplémentaire 1,50 €
cadre + 1,50 €
Montant ..... €
Nombre de parution(s): X .....
..... €
Réponse au bureau du journal 4,00 €
Facture 2,50 €
Total : €

Comment payer?
Anticipativement:
☐ par chèque joint à l'annonce (les chèques sont toujours acceptés). Pas de pièces de monnaie dans les envois.
☐ par virement libellé au compte: Iban BE66 1030 1188 0043 - Bic: NICABEBB (joindre la preuve de paiement)

A envoyer à: **PLEIN CHAMP** (Petites Annonces) Chaussée de Namur 47 - 5030 GEMBLOUX

Bulgarie : voyages agricoles sous surveillance

La température grimpe à frontière bulgaro-turque et c'est l'Union européenne qui frissonne : la fièvre aphteuse vient en effet de faire sa réapparition 12 ans après avoir disparu de ce pays de la péninsule balkanique. Les services vétérinaires bulgares ont d'ores et déjà procédé à l'abattage de plus de 500 ovins, bovins, porcins et caprins.

Marie-France Vienne

Cela débute par une anodine partie de chasse aux sangliers dans les dernières heures de 2010 pour se poursuivre par des examens sérologiques qui révèlent la présence de la maladie dans un village jouxtant la frontière turque. La Bulgarie a alerté la Commission européenne le 5 janvier dernier et pris toutes les mesures prévues dans le Règlement 2003/85/EG concernant le contrôle de la fièvre aphteuse. Aucun échange d'animaux vivants, de viande fraîche ou de produits de viande d'animaux sensibles n'a eu lieu ce dernier mois en provenance de la province concernée de Burgas à destination des autres pays membres de l'Union européenne.

Le directeur du service vétérinaire bulgare a déclaré qu'il demanderait des fonds européens pour un rétablissement des barbelés le long de la frontière bulgaro-turque démontés après la fin de la guerre froide, pour notamment empêcher le passage d'animaux en provenance de Turquie.

L'AFSCA a, quant à elle, fait entendre sa voix et insiste pour que suffisamment d'attention et de prudence soient accordées à ce sujet. Les chasseurs et les transporteurs professionnels en provenance de la Bulgarie sont particulièrement mis en garde. Les véhicules utilisés en Bulgarie pour transporter des animaux sensibles à la maladie ou qui, dans ce pays, sont entrés dans des exploitations ou des endroits où sont détenus des animaux sensibles, doivent être nettoyés et désinfectés avant le retour. En outre, les véhicules qui ont servi pour le transport de porcs en Bulgarie, doivent subir un nettoyage et une désinfection supplémentaires après le retour en Belgique sous la surveillance d'un vétérinaire désigné par l'AFSCA. La Belgique semble à priori bien protégée. En effet, en application de l'Arrêté ministériel du 22 janvier 2007, le contact avec les porcs dans notre pays est interdit à toute personne, véhicule ou matériel qui ont été en Bulgarie dans les 72 heures précédentes.

Installation du Conseil Supérieur des Indépendants et des PME

Ce 11 janvier dernier, Sabine Laruelle, Ministre des PME et des Indépendants, a assisté à l'installation officielle du nouveau Conseil Supérieur des Indépendants et des PME, renouvelé pour une période de six ans.

Le Conseil Supérieur des Indépendants et des PME (CSIPME) est un organe consultatif fédéral doté d'une double mission légale de conseil et de représentation. Il est composé de deux présidents, 60 membres effectifs, et regroupe plus de 150 organisations professionnelles et interprofessionnelles agréées.

En tant que porte-parole des indépendants, des professions libérales et des PME, il émet des avis, qu'il adresse notamment à la Ministre des PME et des Indépendants. Géré et dirigé par des indépendants eux-mêmes, il leur permet de défendre leur point de vue auprès de diverses instances.

Sabine Laruelle n'a pas manqué de rappeler lors de cette réception son engagement envers celles et ceux qui lancent ou développent leur propre activité, créant ainsi de la richesse et de l'emploi. La Ministre a insisté sur le fait que cela nécessite un cadre légal adapté, avec des pouvoirs publics qui incitent, encadrent sans enfermer. Finalement, Sabine Laruelle a rappelé que notre pays compte plus de 900.000 indépendants et plus de 99% des entreprises sont des PME, véritables moteurs de notre économie.

Trop de différences sur le marché UE de la santé animale

Phénomène régulièrement dénoncé par les éleveurs, l'industrie s'insurge désormais clairement contre un «environnement réglementaire européen entravant le développement de nouveaux médicaments vétérinaires».

La Fédération internationale de la santé animale (IFAH), section Europe, affirme que la complexité, la charge administrative et les coûts de l'environnement légal communautaire mènent à un manque de produits disponibles, une compétitivité réduite, ainsi qu'une réduction des innovations.

«Le secteur doit faire face à des procédures d'autorisation de mise sur le marché complexes, ainsi qu'à de nombreuses incohérences entre le niveau national et européen. Ceci a mené à une situation dans laquelle il y a une différence marquée entre les différents Etats membres en termes de disponibilité des médicaments à usage vétérinaire. Aujourd'hui, un produit disponible en France ne peut pas l'être de l'autre côté de la frontière en Belgique», a déploré le directeur exécutif de l'IFAH-Europe, Declan O'Brien.

«La situation telle qu'elle existe actuellement n'est pas viable», a-t-il même ajouté.

Demandant que soit enfin créé un « véritable marché unique » pour leurs produits, et soulignant que « la disponibilité réduite de médicaments vétérinaires a aussi des conséquences économiques néfastes », les industriels de la santé animale plaident pour une rationalisation et une simplification des autorisations de mise sur le marché.

Selon eux, la procédure doit se limiter à «un seul dossier, une seule évaluation scientifique européenne et une seule décision sur l'instauration de mise sur le marché en Europe».

Dans l'UE, 3 % des ventes de produits pharmaceutiques sont à usage vétérinaire.

Pour éviter que vos plans ne tombent à l'eau ...
NITRAWAL®
100% conseil
100% gratuit
à consommer sans modération
La fertilisation ne s'improvise pas. Nos conseillers sont à votre disposition, gratuitement.
Pour une agriculture qui respecte l'eau
www.nitrawal.be 081/62.73.07
Wallonie